

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union- Discipline- Travail

INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE



**RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION  
ET DE L'HABITATION DE 1998  
RGPH-98**

-----  
**Volume IV : ANALYSE DES RESULTATS**

**Tome 3  
FECONDITE**

*ADJE KOMAN Georges*  
Dr en Population et Développement

Abidjan, Juin 2001

<b>INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>4</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre I : SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE</b>	<b>9</b>
<b>1.1- Sources des données</b>	<b>9</b>
<b>1.2- Caractéristiques générales</b>	<b>10</b>
<b>1.3- Variables proches de la fécondité</b>	<b>11</b>
Aménorrhée post-partum	11
Abstinence post-partum	11
Allaitement maternel	12
Pratique de la contraception	12
<b>1.4- Aspects différentiels de la fécondité</b>	<b>13</b>
Milieu de résidence	13
Statut matrimonial	14
Ethnie et Nationalité	14
Niveau d'instruction	15
Religion	16
<b>Chapitre II : CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES DU RGPH-1998</b>	<b>17</b>
<b>2.1- Définition des concepts et indicateurs</b>	<b>17</b>
<b>2.2- Collecte des données sur la fécondité</b>	<b>17</b>
<b>2.3- Évaluation des données</b>	<b>18</b>
2.3.1- Rapport de masculinité des enfants nés vivants	18
2.3.2- Méthode du Quotient P/F	19
2.3.3- Qualité des données sur l'âge des femmes	21
<b>Chapitre III : NATALITÉ, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FÉCONDITÉ</b>	<b>22</b>
<b>3.1- Caractéristiques de la natalité</b>	<b>22</b>
<b>3.2- Structure par âge de la fécondité cumulée</b>	<b>25</b>
3.2.1- Données globales	25
3.2.2- Variations différentielles de la fécondité cumulée	27
<b>3.3- Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité</b>	<b>28</b>
3.3.1- Indice synthétique de fécondité	28
3.3.2- Structure par âge de la fécondité du moment	29
<b>Chapitre IV. ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ</b>	<b>31</b>
<b>4.1- Fécondité selon le milieu de résidence</b>	<b>31</b>
<b>4.2- Fécondité selon le statut matrimonial</b>	<b>34</b>
4.2.1 Comparaison de la fécondité générale avec la fécondité des femmes en union	34
4.2.2- Fécondité des femmes en union selon le milieu de résidence	36
<b>4.3- Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique</b>	<b>38</b>
<b>4.4 Fécondité selon la nationalité</b>	<b>42</b>
4.4.1 Analyse comparative de la fécondité entre les Ivoiriennes et les Étrangères	42
4.4.2- Les différentielles de la fécondité selon les nationalités prédominantes	46
<b>4.5- Fécondité selon le niveau d'instruction</b>	<b>49</b>
<b>4.6- Fécondité selon la religion</b>	<b>55</b>

<b>4.7- Fécondité selon l'activité économique de la femme</b>	<b>58</b>
4.7.1- Fécondité selon le type d'activité	58
4.7.1.1- Fécondité des femmes occupées selon le milieu de résidence	60
4.7.1.2- Fécondité des femmes ménagères selon le milieu de résidence	61
4.7.2- Fécondité selon le secteur d'activité économique	63
<b>Chapitre V : EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ</b>	<b>68</b>
<b>5.1- Evolution du niveau de la fécondité</b>	<b>68</b>
<b>5.2- Evolution du calendrier de la fécondité</b>	<b>73</b>
<b>Chapitre VI: FECONDITE DES ADOLESCENTES</b>	<b>78</b>
<b>6.1. Niveau de la fécondité des Adolescents</b>	<b>78</b>
Fécondité précoce au niveau national	79
Fécondité précoce selon le milieu de résidence	81
Fécondité précoce selon le niveau d'instruction	82
Fécondité précoce selon le groupe ethnique	84
Fécondité précoce selon la nationalité	85
<b>6.2- Proportion des mères adolescentes</b>	<b>87</b>
Adolescentes mères et milieu de résidence	88
Adolescentes mères et niveau d'instruction	88
Adolescentes mères et groupe ethnique	89
Adolescentes mères et nationalité	89
<b>CONCLUSION</b>	<b>91</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>94</b>
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	<b>96</b>
<b>TABLE DES GRAPHIQUES</b>	<b>98</b>

## **INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

AIBEF	Association ivoirienne pour le bien-être familial
CIPD	Conférence internationale sur la Population et le Développement
DPNP	Déclaration de la Politique Nationale de Population
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EIF	Enquête Ivoirienne sur la Fécondité
EMF	Enquête Mondiale sur la Fécondité
EPR	Enquête à Passages Répétés
IIS	Institut International de la Statistique
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
PNSR	Politique Nationale de la Santé de la Reproduction
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TBN	Taux Brut de Natalité
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale

## AVANT-PROPOS

En 1975, la Côte d'Ivoire inaugurerait véritablement l'ère des recensements démographiques avec la réalisation de son premier recensement général de la population du 12 avril au 15 mai 1975. En 1986, en publiant le décret n°86-389 du 4 juin 1986 portant institution et organisation du recensement décennal de la population et de l'habitat, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est résolument orienté dans la politique d'organisation régulière des recensements démographiques avec la réalisation en mars 1988, du deuxième recensement général de la population et de l'habitat. Cette volonté gouvernementale, à disposer de données socio-démographiques fiables et actualisées pour une meilleure prise en compte de la variable population dans la planification du développement de la nation, a été confirmée en 1997 par le décret n°97-683 du 3 décembre 1997, qui apporte des éléments nouveaux dans la structuration des organes du recensement notamment la création du Comité de Pilotage et de Suivi du Recensement doté en son sein d'un Bureau Technique Permanent du Recensement (BTPR), spécifiquement responsable de l'exécution des tâches techniques que nécessite le recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de Côte d'Ivoire de 1998 (RGPH-98), troisième opération statistique du genre exécutée dans le pays, s'inscrit parfaitement dans cette logique ; il a été réalisé du 21 novembre au 20 décembre 1998 sur toute l'étendue du territoire national. Par rapport aux précédentes opérations, le questionnaire du recensement général de la population et de l'habitation de 1998 a été enrichi par l'insertion des questions relatives aux personnes handicapées physiques, à la formation professionnelle, aux conditions de vie des populations et à la mortalité au cours des douze derniers mois. En ce qui concerne l'analyse des données, 12 thèmes d'étude prioritaires ont été définis et, pour chacun d'eux, un plan d'analyse a été élaboré par des cadres nationaux bien avant la réalisation du dénombrement.

Le plan de publication des résultats du RGPH-98 adopté par le BTPR prévoit la production de ces résultats en 5 volumes articulés comme il suit:

### **Volume I : Rapport général du recensement**

- Tome 1 : Méthodologie générale
- Tome 2 : Bilan de la collecte des données
- Tome 3 : Bilan de l'exploitation des données
- Tome 4 : Rapport de l'enquête post-censitaire de couverture
- Tome 5 : Rapport financier

### **Volume II : Données statistiques**

- Tome 1 : Résultats par sexe et âge par région, département et milieu d'habitat
- Tome 2: Résultats par sexe et âge par sous-préfecture et milieu d'habitat
- Tome 3 : Ethnie, nationalité, religion
- Tome 4 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 5 : Activités économiques
- Tome 6 : Nuptialité, fécondité, mortalité
- Tome 7 : Ménages
- Tome 8 : Conditions de vie des populations

### **Volume III : Données socio-démographiques et économiques des localités**

- Tome 1 : Population des localités
- Tome 2 : Equipements socio-économiques des localités
- Tome 3 : Fiches monographiques des localités

#### **Volume IV : Analyse des résultats**

- Tome 1 : Etat et structures de la population
- Tome 2 : Alphabétisation, instruction, fréquentation scolaire
- Tome 3 : Migration urbanisation
- Tome 4 : Etat matrimonial, nuptialité
- Tome 5 : Fécondité
- Tome 6 : Mortalité
- Tome 7 : Activités économiques
- Tome 8 : Caractéristiques des ménages et conditions de vie des populations
- Tome 9 : Situation socio-économique des enfants et des jeunes
- Tome 10 : Situation socio-économique de la femme
- Tome 11 : Situation socio-économique des personnes âgées
- Tome 12 : Situation socio-économique des handicapés physiques

#### **Volume V : Situation démographique nationale**

- Tome 1 : Indicateurs démographiques et sociaux en 1998
- Tome 2 : Synthèse des principaux résultats du RGPH-98
- Tome 3 : Perspectives démographiques
- Tome 4 : Atlas des principaux résultats

Pour satisfaire les besoins en informations socio-démographiques du plus grand nombre possible d'utilisateurs, ces différentes publications des résultats du RGPH-98 qui couvrent l'éventail des résultats attendus, seront diffusés sur des supports très variés : brochures, cd-rom, Internet, etc.

La réussite du RGPH-98 a été le fruit d'une coopération efficace entre le Gouvernement d'une part, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française d'autre part, au plan international. Puisse le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et la Coopération Française trouver ici l'expression de notre profonde gratitude pour le soutien financier, matériel et technique qu'ils ont apporté pour garantir le succès de l'opération.

Au plan national, le succès du dénombrement a été rendu possible grâce à la collaboration étroite et fructueuse des autorités préfectorales, sous-préfectorales, municipales, traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour mobiliser les populations et pour apporter un soutien logistique conséquent aux équipes de recensement. A toutes ces autorités et à la population de Côte d'Ivoire, nous adressons notre infinie gratitude.

Nos vifs remerciements s'adressent enfin au Gouvernement de la Côte d'Ivoire qui, par la Déclaration de Politique Nationale de la Population adoptée en mars 1997, visant principalement l'amélioration du niveau de vie et du bien être des populations dans la perspective d'un développement humain durable, a inscrit en bonne place l'organisation décennale des recensements démographiques dans la stratégie en matière de population et développement, et surtout, a fourni les moyens nécessaires à l'exécution satisfaisante de cette opération.

Le Directeur Général de l'INS

**BA IBRAHIMA**

## INTRODUCTION

Sur la période intercensitaire 1988-1998, la population de la Côte d'Ivoire a évolué au rythme de 3,3 % par an<sup>1</sup>. Ce taux de croissance assez élevé situe le pays parmi ceux ayant une démographie galopante. A ce rythme, la population ivoirienne doublera tous les 22 ans. Ainsi, en 2020, la Côte d'Ivoire comptera plus de 31 millions d'habitants. Avec une croissance naturelle estimée à 2,8 % par an et une croissance due aux migrations estimée à 0,5 % par an, la fécondité apparaît comme la principale composante de l'augmentation de la population. En effet, sur la même période intercensitaire, le taux brut de natalité (TBN) atteint 41 naissances (40,7) pour en moyenne 1000 habitants et le taux brut de mortalité (TBM) enregistre 12,9 décès pour en moyenne 1000 habitants.<sup>2</sup>

Les données récentes montrent que la fécondité tend à diminuer en Côte d'Ivoire. Le taux brut de natalité (TBN) est passé de 48 ‰ en 1998 à 41,3 ‰ en 1994 et l'indice synthétique de fécondité (ISF) de 6,8 enfants par femme en 1988 à 5,7 enfants en 1994.

L'amorce de la baisse de la fécondité, si elle est réelle, pourrait traduire des changements dans les comportements en matière de fécondité, notamment les pratiques en matière de mariage, l'allaitement, l'abstinence post-partum et la pratique de la contraception et bien d'autres facteurs.

La nuptialité influence l'intensité de la fécondité. En fait, la précocité des mariages chez les femmes avec l'âge moyen au premier mariage se situant autour de 18 ans<sup>3</sup> fait qu'à 25 ans, la quasi-totalité des femmes (87 %) a déjà contracté une union. Il s'ensuit que l'âge moyen à la première naissance se situe à 18,8 ans pour l'ensemble des femmes à l'EIF 1980-81 et à l'EDSCI 1994.

Les études récentes font ressortir que la durée médiane de l'intervalle intergénéral est légèrement inférieure à trois ans (33,2 mois). L'intervalle assez long entre deux naissances joue un rôle primordial dans la régulation de la fécondité. Dans le contexte ivoirien où les pratiques contraceptives modernes sont peu répandues, la durée médiane de l'intervalle entre naissances dépend surtout de deux facteurs socioculturels : l'allaitement et l'abstinence sexuelle post-partum. Ainsi, la durée moyenne d'allaitement a augmenté de 4 mois sur la période 1980-1994, en passant respectivement de 16,2 mois à 20,4 mois. Quant à l'abstinence post-partum, la durée moyenne est passée de 13,1 mois à 14,8 mois sur la même période. En ce qui concerne la pratique de la contraception moderne et la limitation des naissances, les résultats des enquêtes de fécondité sont clairs : la proportion des femmes fécondes qui utilisent une méthode contraceptive moderne au moment des enquêtes reste une très faible minorité, quoique les pourcentages observés aient évolué à la hausse, de 3 % en 1980 à 5,7 % en 1994. On observe une augmentation du pourcentage de femmes en union ne voulant plus d'enfant parmi celles ayant déjà 5 enfants. En 1994, 36,2 % des femmes en union ayant déjà 5 enfants ont déclaré qu'elles n'en désiraient plus contre seulement 6,3 % en 1980. Ceci indique que le désir d'avoir des enfants plus nombreux s'amenuise chez les femmes en union au cours de ces dernières années.

La Côte d'Ivoire a adopté en Mars 1997 une Politique Nationale de Population. La déclaration adoptée par le Gouvernement est une déclaration générale qui devrait être suivie par un plan d'action et des mesures concrètes de mise en œuvre. Le but principal visé par la Politique Nationale de Population est l'amélioration du niveau de vie et du bien-être des populations dans la perspective d'un développement humain durable. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1998 s'inscrit dans ce cadre comme un outil pour la constitution d'une base de données sur la

<sup>1</sup> Ce taux a été calculé à partir des effectifs de population du RGPH de 1988 (10 815 694 habitants) et du RGPH de 1998 (15 366 672 habitants)

<sup>2</sup> INS, Estimation résultats du RGPH-98

<sup>3</sup> INS, Résultats des opérations EIF 1980-81 et EDSCI 1994

population, notamment des données sur la fécondité en relation avec l'objectif général de la Politique Nationale de Population concernant la maîtrise de la croissance naturelle. En effet, l'objectif spécifique de la Politique Nationale de Population en matière de fécondité est d'infléchir le niveau de celle-ci en faisant passer le nombre moyen d'enfants par femme de 5,7 actuellement à 4,5 en 2015.

Le Ministère chargé de la Santé Publique impliqué dans la mise en œuvre de cette politique de population a défini une Politique Nationale de la Santé de la Reproduction. Cette politique est mise en œuvre à travers quatre programmes nationaux spécifiques ayant chacun des organes propres dont le Programme National de la Santé de la reproduction et de la Planification Familiale. Les objectifs de résultats du volet de la planification familiale sont :

- d'une part d'accroître la prévalence contraceptive moderne actuelle de 5,7 % chez les femmes en âge de procréer à 14 % à la fin de 2003.
- d'autre part, de faire passer la proportion des hommes favorables à la pratique de la planification familiale de 50 % à 80 % à la fin de 2003.

Dans les structures sanitaires soutenues par l'AIBEF (13 centres du Ministère de la Santé, 9 antennes AIBEF et 64 points de distribution), le nombre de couple-année de protection est passé de 32 527 à 77 861 en 1998<sup>4</sup>, soit un taux de progrès annuel de 15,6 %. Mais, le taux de couverture nationale reste encore très faible pour avoir un véritable impact sur la population.

Le thème sur la fécondité vise d'abord à faire le point sur l'état des connaissances sur les caractéristiques de la fécondité en Côte d'Ivoire (niveau, structures et facteurs) en 1998, ensuite à observer les tendances de la fécondité selon le niveau et les structures. C'est pour répondre à cette préoccupation que le recensement de 1998 a posé, entre autres, deux questions relatives à la fécondité : " le nombre total d'enfants nés vivants par femme " et " le nombre de naissances vivantes des 12 derniers mois par femme ".

L'analyse des données ainsi obtenues, permet de disposer d'informations récentes sur le niveau et le calendrier de la fécondité en Côte d'Ivoire. Leur comparaison avec les résultats des opérations antérieures (Enquête démographique à Passages Répétés -EPR- de 1978/79 et Enquête Ivoirienne sur la Fécondité -EIF- de 1980/81, RGPH-1988 et les Enquêtes Démographiques et de Santé de 1994 et 1998) permettra d'indiquer un sens d'évolution de la fécondité ivoirienne. Cette analyse s'articule autour de six chapitres. Dans un premier chapitre, la synthèse des travaux sur la fécondité est effectuée. Le deuxième chapitre est consacré à l'évaluation de la qualité des données issues du RGPH-1998. Dans les troisième et quatrième chapitres, on a mesuré l'intensité et le calendrier de la fécondité en 1998 et analysé ses aspects différentiels selon le milieu de résidence, la nationalité, l'instruction, la religion, l'ethnie pour les femmes de nationalité ivoirienne et l'activité économique. Le cinquième chapitre est consacré à l'étude de l'évolution de la fécondité à partir d'une analyse des tendances passées. Enfin, le dernier chapitre qui traite la fécondité des adolescentes s'attèle à l'analyse du niveau et de quelques aspects différentiels.

---

<sup>4</sup> Association Ivoirienne du Bien-Être Familial (AIBEF), Système d'Information de Gestion (SIG-99), Abidjan



# ***Chapitre I : SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR LA FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE***

## **1.1- Sources des données**

Les données disponibles d'envergure nationale remontent à 1978. La période de référence pour cette étude de la synthèse des travaux sur la fécondité en Côte d'Ivoire concernera les 20 dernières années. Au cours de cette période, on peut citer principalement cinq opérations à partir desquelles on a obtenu des données sur la fécondité :

- l'Enquête démographique à Passages Répétés (E.P.R.) de 1978-79
- l'Enquête Ivoirienne sur la Fécondité (EIF) de 1980-81
- le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1988
- l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI) de 1994
- l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI) de 1998-99.

L'Enquête démographique à Passages Répétés (E.P.R) de 1978-79 a été réalisée par la Direction de la Statistique dans le prolongement du recensement général de la population de 1975 qui ne comportait aucune question pouvant permettre la mesure du mouvement naturel de la population. L'E.P.R. a donc permis d'obtenir des données sur les mouvements de la population (mouvement naturel et mouvement migratoire). Exécutée en trois passages de Mars 1978 à Septembre 1979, l'EPR a porté sur un échantillon de 300.000 individus répartis en cinq strates : Abidjan, Forêt urbaine, Savane urbaine, Forêt rurale et Savane rurale. Les objectifs de l'enquête se rapportant à la fécondité étaient les suivants : estimer le niveau de la natalité en Côte d'Ivoire; décrire l'intensité et le calendrier de la fécondité. Les informations ont été recueillies auprès de plus de 55 000 femmes âgées de 12-49 ans révolus dans l'échantillon.

Inscrite dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la fécondité (EMF), l'enquête ivoirienne sur la fécondité (E.I.F.) a été réalisée par la Direction de la statistique en 1990-81, en collaboration avec l'Institut International de la Statistique (I.I.S.) des Pays Bas chargé de l'E.M.F. L'objectif de l'E.I.F. était d'apporter des informations plus précises et approfondies sur la fécondité en Côte d'Ivoire par une étude détaillée des facteurs sociaux et des variables intermédiaires de la fécondité. L'E.I.F. qui a utilisé la même stratification que l'E.P.R. a porté sur un échantillon de 4000 ménages de 33.000 individus dont 6000 femmes en âge de procréer (15-49 ans). Elle a été réalisée d'Août 1980 à Mars 1981 et a permis de disposer de données riches et fines sur les femmes de Côte d'Ivoire, en particulier des renseignements sur : les niveau, structure et aspects différentiels de la fécondité ; les caractéristiques de nuptialité et les connaissances, attitudes et les pratiques en matière de contraception.

Depuis l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a réalisé trois recensements généraux de la population ; le premier en 1975 et le second en 1988. Pour répondre aux besoins de planification qui exigent de plus en plus de données récentes et détaillées sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population, le gouvernement a décidé, par décret n°86-389 du 4 juin 1986, l'institution et l'organisation du recensement de la population en Côte d'Ivoire sur une base décennale. C'est ainsi que le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation est réalisé entre novembre et décembre 1998 dans le cadre de l'application de ce décret. Les deux derniers ont eu pour objectifs entre autres de permettre une actualisation des niveaux et structures

des phénomènes démographiques dont la fécondité, afin d'en faire une meilleure appréciation de l'évolution des tendances de ceux-ci.

Le programme de l'Enquête Démographique et de Santé est exécuté par Macro International Inc. Calverton Maryland aux U.S.A.. L'Institut National de la Statistique a réalisé deux opérations à intervalle de cinq ans. Les objectifs principaux des EDS sur la fécondité étaient, à l'échelle nationale, de connaître les niveaux et tendances de la fécondité ; d'analyser les facteurs associés au niveau et aux tendances de la fécondité et de mesurer les attitudes et les pratiques en matière de contraception. L'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI) de 1994 a porté sur un échantillon de 5935 ménages et 36 926 individus dont 8099 femmes éligibles. Les travaux de terrain se sont déroulés du 9 Juin au 26 Novembre 1994, en un seul passage. La deuxième enquête s'est déroulée en deux phases : de Septembre à Novembre 1998 et de février à Mars 1999. Au cours de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS-CI) de 1998-1999, 2122 ménages ont pu être enquêtés avec succès et les questionnaires individuels ont été remplis avec succès pour 3040 femmes.

La principale différence entre ces opérations réside dans le fait que les enquêtes ont été réalisées par sondage alors que les recensements généraux de population ont un caractère exhaustif. Toutefois, les tailles des échantillons sont représentatives à chaque période de leur réalisation.

L'EIF 1980-81, l'EDS CI-1994 et l'EDS CI-1998-99 sont des enquêtes localisées qui permettent des analyses plus approfondies sur les facteurs de la fécondité au-delà du niveau et de la structure. En revanche, le RGPH-88, le RGPH-98 et L'EPR 1978-79 ont des objectifs quantitatifs relatifs au niveau et à la structure de la fécondité.

Toutes les opérations de collecte, à l'exception de l'E.P.R., sont d'un passage unique dans les ménages. Les déclarations relatives aux naissances, enfants nés vivants peuvent être sujettes d'imprécision, quand on pose les questions rétrospectives sur une période de référence (le plus souvent 12 mois précédant l'opération démographique). Dans le souci d'actualiser des données quantitatives du niveau et de la structure de la fécondité, le RGPH-98 a posé deux questions relatives à la fécondité. Par ailleurs, pour les données qualitatives en vue des analyses approfondies sur les facteurs de la fécondité, l'EDSCI-2 a été réalisée en 1998.

## **1.2- Caractéristiques générales**

La fécondité en Côte d'Ivoire se caractérise par son niveau élevé. Par le passé ce niveau semblait se maintenir à 7 enfants par femme. Cet état de fait est le résultat d'un âge à l'union très jeune et de l'importance du temps passé en union. L'âge moyen à l'union est passé de 17,5 ans en 1980 à 19,3 ans en 1988. Le pourcentage de temps passé en union reste élevé quel que soit l'âge en union, variant de 93,6 % pour le groupe entré en union entre 15-19 ans à 91 % pour celui qui est entré en union à 30 ans ou plus (EIF, 1980-81). Cette fécondité semble être soutenue par la prévalence d'une forte mortalité infantile et juvénile dans le passé.

La fécondité en Côte d'Ivoire est précoce depuis les anciennes générations. Cette précocité a été clairement démontrée par les résultats de l'EDS de 1994. En effet, selon les résultats de l'EDS de 1994, une femme sur deux avait déjà donné naissance à un enfant avant l'âge de 19 ans. La maternité débute assez tôt, à moins de 15 ans, et se prolonge jusqu'à 50 ans (N. Koffi, 1990), preuve d'une procréation ininterrompue jusqu'à la ménopause. La fécondité reste élevée tout au long de la période féconde, mais elle est plus intense entre 20 et 24 ans. La maternité précoce est à n'en pas douter la conséquence d'une activité sexuelle qui commence à un âge relativement jeune. En atteignant 15 ans, environ un tiers des femmes de 25-49 ans (31 %) avaient déjà eu leurs premiers rapports sexuels (EDS, 1994).

La durée moyenne de l'intervalle protogénésique<sup>5</sup> pour l'ensemble des femmes tous âges et toutes durées confondues n'est pas très élevée (19,9 mois). Elle témoigne quand même d'un léger report de la première naissance qui ne survient pas en moyenne dans la première année de l'union mais un an et demi plus tard (EIF, 1980-81).

### **1.3- Variables proches de la fécondité**

Si l'âge d'entrée dans la vie féconde est le premier facteur qui détermine la descendance finale, l'espacement des naissances en est un autre tout aussi important. Dans la mesure où, même dans les sociétés où la contraception n'est pas largement pratiquée, on observe des intervalles entre naissances nettement supérieurs à ceux que les seules contraintes physiologiques justifieraient. Il devient alors intéressant d'étudier les différents facteurs déterminant la durée de ces intervalles qui interviennent dans la détermination du niveau de la fécondité.

#### **Aménorrhée post-partum**

L'aménorrhée post-partum est définie comme le temps écoulé entre l'accouchement et le retard de l'ovulation. Elle est estimée par la longueur de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant et le retour des menstrues. On constate que la durée moyenne de l'aménorrhée est passée de 7,9 mois en 1980 à 13,6 mois en 1994 chez toutes les femmes. Le milieu de résidence influe sur la durée d'aménorrhée. Elle est plus longue chez les femmes du milieu rural que chez celles du milieu urbain. En effet, de 7 mois en 1980 dans le milieu urbain, la durée est passée à 10,6 mois en 1994. En milieu rural, de 8,3 mois à 12,9 mois entre 1980 et 1994. Les femmes d'Abidjan se caractérisent par une durée moyenne d'aménorrhée légèrement en hausse sur la même période, en passant respectivement de 7,5 mois à 8,3 mois.

#### **Abstinence post-partum**

L'abstention des rapports sexuels après la naissance joue un rôle réducteur de la fécondité quand sa durée est supérieure à celle de l'aménorrhée, mais elle n'est pas toujours pratiquée avec un objectif conscient de contrôle de la fécondité.

La durée moyenne d'abstinence chez l'ensemble des femmes a évolué de 10,5 mois en 1980 à 14,8 mois en 1994. Si l'on constate une hausse de la durée moyenne en milieu rural sur la période 1980-1994, il n'en est pas de même pour les zones urbaines. En effet, de 10,9 mois en 1980 dans le milieu rural, la durée moyenne est passée à 12,2 mois en 1994. A Abidjan, la durée moyenne qui était de 9,7 mois en 1980 est tombée à 8,5 mois en 1994, soit une baisse de 1,2 mois. C'est le cas des autres villes où la durée de l'abstinence a légèrement fléchi, en passant de 9,8 mois à 9,3 mois sur la même période. Il ressort que, quels que soient les résultats des enquêtes, la durée de l'abstinence post-partum est plus longue chez les femmes vivant dans les zones rurales que chez celles résidant dans les zones urbaines. Cette différence dans la durée est liée à un relâchement des coutumes et tabous en vigueur dans les sociétés citadines sous l'effet de l'urbanisation.

---

<sup>5</sup> Intervalle entre la première union et la première naissance

## **Allaitement maternel**

L'allaitement au sein agit par l'intermédiaire de l'aménorrhée post-partum et donc de l'espacement des naissances. L'allaitement maternel exerce un effet contraceptif essentiel particulièrement important là où la pratique contraceptive n'est pas très répandue. Cet impact de l'allaitement sur l'aménorrhée post-partum se réalise surtout par l'intermédiaire de la fréquence et de l'intensité des tétées<sup>6</sup>. Les mères qui introduisent très tôt la nourriture autre que le lait maternel dans le régime de leurs nourrissons sont susceptibles de redevenir fécondes plus vite que celles qui allaitent plus longtemps au sein leurs enfants.

La durée moyenne de l'allaitement en Côte d'Ivoire qui correspond à l'âge moyen au sevrage d'un enfant était de 16 mois en 1980 contre 20,4 mois en 1994. Ces données observées témoignent d'une tradition du sevrage des enfants plus tardif au cours de ces dernières années.

La durée moyenne d'allaitement est plus longue en milieu rural (16,7 mois) qu'en milieu urbain (15,5 mois). Cette durée est encore plus courte à Abidjan avec 14,8 mois. En 1994, la durée médiane de l'allaitement estimée à 17,9 mois à Abidjan, où elle est la plus courte, elle atteint son maximum en milieu rural avec 21,3 mois contre 18,7 mois pour les autres villes. Globalement, la durée de l'allaitement est plus longue en milieu rural qu'en milieu urbain.

Cependant, bien que nous n'ayons pas les mêmes statistiques, on constate une augmentation de la durée de l'allaitement par milieu de résidence sur la période 1980-1994.

Les différents résultats qui viennent de mettre en évidence l'allongement de l'aménorrhée post-partum, de l'abstinence post-partum et de l'intensité de l'allaitement maternel, ont des implications importantes sur la descendance finale des femmes. En effet, la combinaison de ces facteurs examinés permet d'évaluer la durée de la non-susceptibilité d'être exposée au risque de grossesse quand la femme n'a pas repris les rapports sexuels depuis la dernière naissance (elle ne peut pas tomber enceinte) ou quand elle est en aménorrhée.

## **Pratique de la contraception**

L'utilisation des méthodes contraceptives moderne chez l'ensemble des femmes était très faible en 1980 (3,0 % des femmes ont utilisé une méthode moderne). Le taux de prévalence de contraceptive moderne est passé à 5,7 % en 1994.

Si l'on ne prend en compte que les femmes exposées et que l'on compare les proportions de femmes pratiquant la contraception au moment de l'enquête (EIF 1980-81), on remarque que la pratique était plus forte à Abidjan (6,0 %) et dans les autres villes (5,0 %) qu'en milieu rural (3,0 %). A l'EDS 1994, les renseignements recueillis permettent l'analyse de la prévalence contraceptive selon le milieu de résidence portant sur les femmes en union. Ainsi, les différences de prévalence contraceptive sont très importantes : en milieu rural, seulement 2,2 % des femmes en union utilisent une méthode moderne contre 8,0 % en milieu urbain. Abidjan se distingue par la proportion d'utilisatrices la plus élevée avec 9,6 %.

Chez les femmes en union, la prévalence contraceptive est de 4,3 % pour les méthodes modernes contre 6 % pour l'ensemble des femmes. Contrairement à ce que l'on observe dans de nombreux autres pays, en Côte d'Ivoire, la prévalence de la contraception est plus importante parmi l'ensemble des femmes que parmi les femmes en union.

Les résultats de l'EIF 1980 et EDSCI 1994 mettent en évidence un niveau d'utilisation relativement faible de la contraception moderne. Cependant, il faut noter que la prévalence

---

<sup>6</sup> AKOTO E., Déterminants socioculturels de la mortalité des enfants en Afrique 1993

contraceptive a connu une augmentation au cours de la décennie 90, augmentation qui contribue en partie à la baisse de la fécondité observée en 1994.

Enfin, en ce qui concerne le nombre total d'enfants désirés, il ressort en 1994 que les femmes en Côte d'Ivoire restent attachées à une descendance nombreuse ; en moyenne, le nombre idéal d'enfants est de 5,5 et il atteint 6,0 si on se limite aux seules femmes en union. Ces résultats sont en très forte diminution lorsqu'on les compare à ceux observés en 1980 (8,4 enfants chez les femmes en union à l'EIF 1980-81). Il faut noter que la majorité des femmes citent en général un chiffre au moins égal à leur nombre d'enfants actuel. En 1994, le nombre idéal moyen d'enfants par femmes demeure assez proche de l'indice synthétique de fécondité obtenu au niveau national (5,7 enfants). De même en 1980, l'écart absolu entre l'indice synthétique de fécondité chez les femmes en union (7,4) et le nombre idéal moyen d'enfants par femme en union (8,4) est d'un enfant.

## 1.4- Aspects différentiels de la fécondité

Les caractéristiques générales occultent des disparités tant au niveau du milieu de résidence qu'à celui de l'instruction, de l'ethnie, des femmes en union et de la religion.

### Milieu de résidence

Les résultats des premières enquêtes d'envergure nationale en Côte d'Ivoire (EPR 1978-79 ; EIF 1980-81) avaient relevé l'existence d'une fécondité différentielle entre les femmes par milieu de résidence. Il apparaît une fécondité relativement plus faible à Abidjan que pour les autres villes. C'est en milieu rural que la fécondité des femmes est la plus élevée. (tableau 1.1).

**Tableau 1.1 : Fécondité en Côte d'Ivoire selon le milieu de résidence**

Période	Abidjan	Autres villes	Rural	Côte d'Ivoire
EPR 1978-79	5,5	6,4	6,8	6,5
RGPH-88	4,7	5,5	7,0	6,8
EDS-1994	4,1	4,7	6,4	5,7

Au regard des valeurs des indices synthétiques de fécondité (ISF) selon le temps, il ressort que la fécondité connaît une baisse au cours des dernières années à l'exception du milieu rural où l'on assiste à une certaine constance. En effet, le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait toute sa vie féconde et à laquelle on appliquerait les différents taux de fécondité par groupes d'âges selon les périodes concernées, a évolué dans le sens d'une baisse pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire : l'indice est passé de 6,5 enfants par femme en 1979 à 6,8 en 1988 pour retomber à 5,7 en 1994. Ce constat est valable aussi bien pour la ville d'Abidjan que pour les autres villes ( tableau1.1).

L'urbanisation, parce qu'elle génère des comportements « modernes », apparaît comme un facteur déterminant de la fécondité en Côte d'Ivoire. Les résultats des opérations récentes de l'EDSCI 1994 indiquent le maintien d'une fécondité différentielle selon le milieu de résidence. Les femmes vivant en forêt urbaine sont en général les moins fécondes. A Abidjan, la fécondité est beaucoup plus faible que dans le reste du pays avec des taux de fécondité par âge sensiblement égaux entre 20 et 35 ans.

En général, la fécondité est plus forte en zone rurale que dans les zones urbaines. La fécondité différentielle entre le milieu rural et le milieu urbain n'est pas forcément due au niveau d'instruction des femmes. En effet, on observe au RGPH-88 qu'en milieu urbain, tous les indicateurs de fécondité des femmes sans instruction sont nettement en dessous de ceux des femmes du milieu rural.

### **Statut matrimonial**

On note une opposition très marquée entre les taux de fécondité observés chez les femmes en union et ceux observés chez l'ensemble des femmes. Le fait de vivre en union a une influence très nette sur la fécondité des femmes et pour tous les groupes d'âges jusqu'à 40 ans.

Les proportions des femmes célibataires par âge qui diminuent régulièrement avec l'âge jusqu'à 40 ans restent encore un facteur régulateur dans la fécondité de l'ensemble des femmes. Au delà de cet âge, la quasi totalité des femmes finissent par entrer en union et la fécondité générale se rapproche très visiblement de la fécondité des femmes en union. La faible différence entre ces deux fécondités réside dans la légère diminution de la proportion des femmes en union aux âges plus avancés du fait de l'augmentation de la proportion des femmes en rupture d'union par suite du divorce ou du décès du conjoint. Comme on s'y attend, la fécondité des femmes en union est sensiblement plus élevée que la fécondité générale. La raison essentielle est la différence d'exposition au risque de grossesse.

Ainsi, à l'Enquête à Passages Répétés de 1978-79, la fécondité générale se situait à 6,4 enfants par femme contre 8,2 enfants par femme en union. A l'EIF en 1980-81, l'indice synthétique de fécondité des femmes en union était de 8,6 enfants par femme. Il concernait les femmes qui ont été continuellement en union au cours des cinq années précédant l'enquête. Pour la même période, le niveau de la fécondité de toutes les femmes était estimé à 7,2 enfants par femme. Au RGPH-88, l'indice synthétique de fécondité était de 7,7 enfants par femme en union contre 6,8 enfants par femme en général.

### **Ethnie et Nationalité**

Si les différences de fécondité entre le milieu rural et le milieu urbain sont importantes, la comparaison par groupe ethnique entraîne une vision plus nuancée. En 1985, Antoine Philippe montre que chez les Akan, la fécondité est très élevée en milieu rural et relativement plus faible en milieu urbain. Le phénomène tient aux comportements matrimoniaux très différenciés des femmes Akan selon le milieu de résidence. Le même auteur a relevé que la hiérarchie de la fécondité rural/urbain n'est pas systématique pour le groupe Mandé Nord. En effet, les courbes de fécondité sont relativement proches les unes des autres selon le milieu de résidence.

Les résultats de l'Enquête Ivoirienne sur la Fécondité (EIF) en 1980-81 indiquaient que la descendance finale était plus faible chez les Krou (6,1), les Mandé Sud (6,2) et les Akan (6,3) et plus forte chez les Mandé Nord (6,6) et les Voltaïque (6,7). C'est le même type de variations différentielles de la fécondité que révèlent les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 : la fécondité du moment se présente comme la plus forte chez les femmes voltaïques (6,5 enfants par femme) et plus faible dans le groupe Krou (5,6 enfants/femme), soit une différence de 1 enfant en moyenne par femme entre ces deux groupes ethniques.

Les différences de fécondité selon la nationalité peuvent être appréciés à partir des résultats de l'EPR 1978. La fécondité des femmes non ivoiriennes est plus forte que celle des femmes ivoiriennes (6,8 enfants par femme pour les étrangères et 6,5 enfants par femme pour les ivoiriennes). La différence qui existe entre la fécondité des ivoiriennes et la fécondité des étrangères

est plus marquée en milieu rural (7,4 enfants contre 6,8 enfants). La forte fécondité des étrangères a été aussi soulignée au RGPH 1988 ; quel que soit le milieu de résidence, tous les indicateurs de fécondité présentent un niveau plus élevé chez les non ivoiriennes. Au niveau national, le nombre moyen d'enfants par femme est de 7 pour les étrangères contre 6 pour les ivoiriennes. La fécondité est également plus précoce chez les non ivoiriennes que chez les ivoiriennes. Les contributions relatives des adolescentes à la fécondité totale sont respectivement de 12,7 % et 12,2 % au RGPH-88. Dix ans plus tôt (EPR, 1978-79), le profil de fécondité des femmes âgées de 12-19 ans s'élevait à 18,7 %.

Au niveau de l'enquête démographique et de santé (EDS, 1994), les données ne sont pas disponibles selon la nationalité des femmes et le groupe ethnique pour les femmes ivoiriennes. Par conséquent, les différences de fécondité selon ces variables ne peuvent être appréciées à partir de l'EDS en 1994.

### **Niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction est apparu dans de multiples études sur la fécondité comme une variable qui jouait de façon déterminante sur les variables intermédiaires de la fécondité. En effet, le niveau d'instruction a une influence non négligeable sur la nuptialité en retardant l'âge au mariage et en favorisant la connaissance et l'utilisation de moyens contraceptifs. Ainsi, le niveau d'instruction est en association négative avec la précocité et l'intensité de la fécondité. Ce constat s'est dégagé depuis les résultats de l'EPR et de l'EIF et a été confirmé par les résultats ultérieurs, notamment le RGPH-88, l'EDS 1994. Cependant, l'instruction agit sur la fécondité à partir du niveau secondaire ou plus. « Les femmes de ce niveau ont en effet une période de procréation courte. Cette procréation faible entre 15 et 19 ans s'achève pratiquement à 40 ans » (Koffi, 1990).

Les résultats indiquent que la fécondité est globalement intense chez les femmes qui ne sont jamais allées à l'école. En 1994, le nombre moyen d'enfants par femme non scolarisée atteint 6,2. Celui des femmes de niveau équivalent au primaire s'élève à 5,3. Chez les femmes plus instruites, le nombre moyen d'enfants par femme est de 3,8 (EDS, 1994).

Le niveau d'instruction influence également le calendrier de la fécondité. Il ressort des résultats du RGPH-88 et de l'EDS 1994 que la fécondité est plus précoce chez les femmes non scolarisées que chez celles ayant le niveau secondaire ou plus. La durée de scolarisation en est la cause. En effet, plus la scolarisation est longue, plus la première maternité est différée.

Les femmes non scolarisées et celles ayant un niveau primaire ont une fécondité beaucoup plus étalée dans le temps. Il semble toutefois qu'il y ait un phénomène de rattrapage pour les femmes scolarisées qui, ayant différé leur entrée en union à cause de leur scolarité ont tendance à avoir plus d'enfants de façon rapprochée. Quel que soit l'âge à la première union, les femmes non scolarisées mettent moins d'enfants au monde dans les cinq premières années d'union que les femmes scolarisées. Le nombre moyen d'enfants est de 1,8 par femme non scolarisée contre 1,9 enfant par femme ayant un niveau d'instruction équivalent au primaire et 2 enfants par femme plus instruite<sup>7</sup>.

On note généralement qu'en milieu urbain, les femmes accèdent de façon quasi-identique à une bonne hygiène et à de meilleurs soins indépendamment de l'instruction. Aussi, note-t-on une tendance à l'uniformisation de certains comportements des femmes urbaines. Qu'elles soient analphabètes ou non, les femmes de la ville abandonnent plus facilement certaines pratiques traditionnelles. On pense également qu'en ville, les femmes même peu instruites accèdent aux informations sur la procréation et adoptent des comportements qui compenseraient ceux qui favorisent la fécondité élevée (Koffi, 1990).

---

<sup>7</sup> Direction de la Statistique, EIF, 1981, rapport principal volume 1

Les différences de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes résultent d'un certain nombre de facteurs. En effet, l'âge moyen à l'union varie selon le niveau d'instruction : visiblement, plus les femmes sont instruites, plus elles semblent se marier tard. A l'EIF 1980, les femmes non scolarisées se mariaient un peu plus jeunes (17,1 ans) que celles de niveau primaire (17,6 ans) et celles qui sont allées au-delà du primaire (20,1 ans). A l'EDS en 1994, on observe également que les femmes ayant une instruction secondaire ou plus (âge médian 21,4 ans) se mariaient trois ans plus tard que les femmes ayant une instruction primaire (18,4 ans) et près de quatre ans plus tard que les femmes sans instruction (17,7 ans). Il y a un réel report de l'entrée en union chez ces femmes mais elles ne sont pas assez nombreuses pour avoir une réelle influence sur l'ensemble de la population féminine.

De même, la prévalence contraceptive par des méthodes efficaces et secondaires augmente avec le niveau d'instruction : de 2,0 % en 1980 à 5,2 % en 1994 pour les non scolarisées ; pour les femmes de niveau primaire, le taux de prévalence a évolué de 7,0 % à 20,0 % sur la même période ; le taux est passé de 22 % en 1980 à 38,7 % en 1994 pour les femmes de niveau secondaire ou plus.

Il n'y avait pas de relation significative entre le nombre total d'enfants désirés et le niveau d'instruction en 1980. En effet, la taille de la famille idéale pour les femmes qui n'ont pas été à l'école était de 8,7 enfants, elle était de 7,5 pour celles qui ont le niveau d'étude primaire et 6,2 pour celles qui ont atteint au moins le secondaire.

En revanche en 1994, on constate que le nombre idéal d'enfants est d'autant moins important que le niveau d'instruction est élevé. Il passe de 6,1 enfants chez les femmes sans instruction à 4,9 chez les femmes ayant un niveau primaire et à 4,1 chez celles de niveau secondaire ou plus.

## **Religion**

Au niveau de la religion, la comparaison de l'indice synthétique de fécondité des femmes de est faite entre l'EDS et l'EIF. Les résultats ne sont pas disponibles pour le RGPH-88. Ainsi, on constate que les musulmanes ont une fécondité plus forte (6,7 enfants par femme) que les chrétiennes (6,0) ou les animistes (6,4) en 1980. A l'EDS-1994, les femmes de religion animiste et celles qui sont sans religion se distinguent par un indice synthétique de fécondité de 6,5 enfants supérieur à celui des femmes musulmanes (6,0) et surtout à celui des femmes protestantes (5,2) et catholiques (4,7).

Au cours de la période, la fécondité chez les chrétiennes a subi une baisse de 1,1 enfant par femme entre 1980 et 1994. Chez les musulmanes, le niveau de la fécondité a très peu varié de 1980 à 1994 puisque la baisse s'élève à 0,7 enfant par femme sur la période . Pour ce qui est des autres religions (traditionnelles), on observe une certaine constance du niveau de la fécondité .

En définitive, il ressort que le comportement en matière de fécondité se modifie peu chez les femmes de religion musulmane. Chez les chrétiennes, on note une modification récente dans la procréation. L'écart absolu du nombre moyen d'enfants par femme entre ces deux religions est de 1,1 enfant au profit des femmes de religion musulmane en 1994 contre 0,7 enfant en 1980 .



## **Chapitre II : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES DU RGPH-1998**

### **2.1- Définition des concepts et indicateurs**

Un certain nombre de concepts et d'indicateurs est utilisé dans ce document. Ils sont d'usage courant au niveau de l'analyse de la fécondité. Nous rappelons ici leur définition :

- La **natalité** désigne la venue des naissances<sup>8</sup> dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.
- La **fécondité** désigne la venue de ces mêmes naissances dans la sous-population féminine en âge de procréer (femmes généralement âgées de 15-49 ans).
- Le **taux brut de natalité (TBN)** exprime le nombre de naissances enregistrés au cours d'une année pour une population moyenne de 1 000 habitants.
- Le **taux global de fécondité générale (TGFG)** est le nombre annuel moyen de naissances pour 1 000 femmes en âge de procréer.
- L'**indice synthétique de fécondité (ISF)** ou somme des naissances réduites (SNR) exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.
- La **descendance atteinte** à l'âge (x, x+4) est le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme dans un groupe d'âge donné. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée habituellement  $D_{50}$  qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

### **2.2- Collecte des données sur la fécondité**

Au recensement de 1998, deux questions à partir desquelles l'on peut disposer d'informations permettant une étude de la fécondité ont été posées aux femmes résidentes âgées de 12 ans et plus: elles concernent "le nombre total d'enfants nés vivants par femme" et "le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois".

Bien que d'usage courant pour la mesure de la fécondité, on admet cependant que les réponses fournies par les personnes recensées à ces deux questions peuvent comporter des biais. La nature de ces biais tient au type d'observation utilisée : l'observation rétrospective et aussi aux concepts de « naissances vivantes<sup>9</sup> ».

En effet, la collecte des informations rétrospectives présente des risques d'erreurs. Pour la question sur les "naissances vivantes au cours des 12 derniers mois, on note que les réponses peuvent être biaisées par une mauvaise appréciation par les femmes de la période de référence qui est généralement égale à un an. Cette situation peut conduire à une sur-estimation ou sous-estimation des

---

<sup>8</sup> Dans ces définitions, les naissances prises en compte sont les seules naissances vivantes. Un enfant né vivant est un enfant qui, à la naissance, a manifesté un signe de vie (cri, respiration, battement de cœur...)

<sup>9</sup> Enfant né vivant défini comme un enfant qui, à la naissance, a manifesté un signe de vie (cri, respiration, battement de cœur,...)

taux de fécondité. Quant à la question sur le "nombre total d'enfants nés vivants", la qualité des informations recueillies dépend en grande partie de la mémoire des femmes interrogées. Ainsi, on remarque que les femmes ont tendance à ne pas déclarer les enfants nés vivants et qui ont vécu très peu de temps surtout si ces enfants sont décédés depuis longtemps ou peu de temps après leur naissance. Il en est de même pour les enfants qui ont quitté la maison. Ce type d'erreur évolue généralement avec l'âge de la femme. Il peut également avoir des cas de refus des femmes de déclarer volontairement les enfants décédés qui évoquent des souvenirs parfois douloureux. Il existe également le cas des enfants nés avant ou hors mariage.

Dans le souci d'avoir des données de bonne qualité, la formation des agents recenseurs a insisté sur la notion « d'enfant né-vivant » et la prise en compte par les femmes de leurs enfants qui ne sont pas dans le ménage. Ainsi, durant l'interview, l'agent recenseur posait tout d'abord, des questions sur le nombre total d'enfants que la femme avait eus, en additionnant ceux vivant dans le ménage avec ceux vivant ailleurs, et ceux qui sont décédés (y compris les décédés quelques heures ou quelques jours seulement après la naissance). L'agent recenseur enregistrait ensuite avec la femme interrogée ou le cas échéant, le chef de ménage : le nombre de garçons et le nombre de filles. Il devrait s'assurer que le nombre total d'enfants déclaré par la mère ou son représentant est cohérent avec le nombre d'enfants inscrit dans les cases réservées à cet effet sur le questionnaire. L'inconvénient de ce procédé réside dans le fait que la formation du personnel de terrain s'est faite en cascade. Dans ces conditions, il y a risque de perte d'informations d'une catégorie de formateurs à une autre, et l'application rigoureuse des consignes par les agents recenseurs sur le territoire ne doit pas être certainement la même.

Le même procédé a été adopté pour l'enregistrement aussi bien pour les enfants encore en vie que pour les naissances des douze derniers mois. Mais, pour le dernier cas, l'agent devrait seulement comptabiliser les naissances à partir du mois de novembre 1997 et de la date de son passage dans le ménage (novembre 1998). Ce qui avait pour objet d'éviter dans une large mesure l'effet de télescopage.

## **2.3- Evaluation des données**

### **2.3.1- Rapport de masculinité des enfants nés vivants**

La collecte de l'information sur le sexe des enfants nés vivants semble d'une importance évidente car pour le contrôle interne de validité des données collectées, le rapport de masculinité à la naissance est un paramètre d'une relative constance : autour de 103 garçons pour 100 filles en Afrique Noire<sup>10</sup> : un sous-enregistrement systématique des naissances d'un sexe donné pourra ainsi être soupçonné.

Le rapport de masculinité à la naissance des enfants est faible pour le groupe d'âge 12-14 ans d'une façon générale et pour le groupe d'âge 15-19 ans singulièrement pour Abidjan. On observe par ailleurs un rapport de masculinité de plus de 104 garçons pour 100 filles relativement élevé chez les femmes du groupe d'âge 25-29 ans. En dehors de ces éléments perturbateurs, les rapports de masculinité à la naissance se situent au dessus de 100, variant entre 101 et 103 jusqu'à 50 ans, quel que soit le milieu de résidence des femmes. Cela traduirait une meilleure qualité des informations pour les autres groupes d'âges. Comme on pouvait s'y attendre, dans la mesure où l'on admet généralement qu'à moins de 20 ans, les déclarations des jeunes femmes comportent souvent des biais. Au-delà de 50 ans, on observe des fluctuations des rapports de masculinité selon les groupes d'âges des femmes et par

---

<sup>10</sup> Louis LOHLE Tart et Rémy CLAIRIN, De l'Homme au chiffre, Réflexions sur l'observation démographique en Afrique, CEPED, UIESP, IFORD, Paris, octobre 1988 pp 229

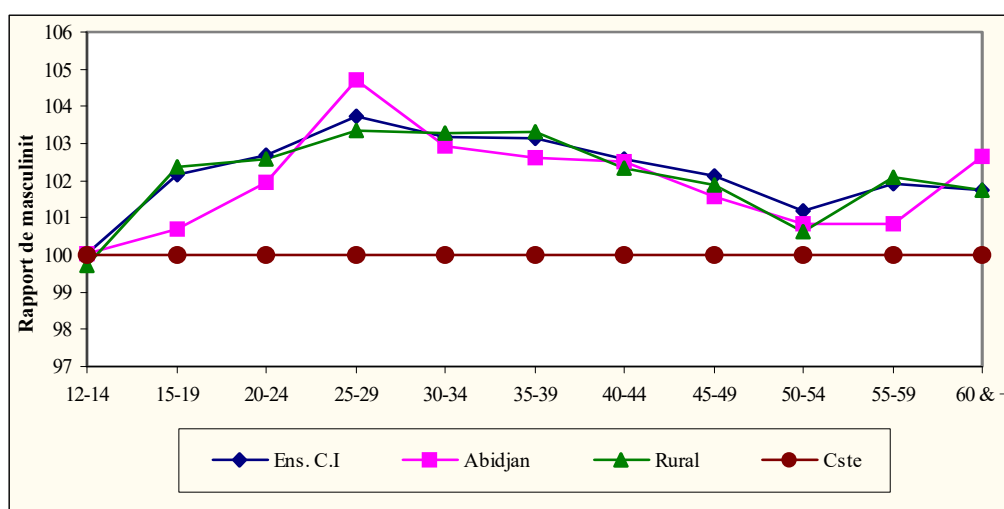
milieu de résidence. Ces fluctuations sont liées aux effets de mémoire des femmes où la tendance à l'omission de certains enfants est effective.

Ces observations sont visualisées sur le graphique 2.1 où l'on remarque un pic dans le groupe d'âge 25-29 ans et une superposition des courbes dans le groupe d'âge 12-14 ans. Le rapport moyen est de 102,6 garçons pour 100 filles au niveau national. Il est de 102,5 à Abidjan et en milieu rural, mais il atteint la norme dans les autres villes (103,1).

**Tableau 2.1 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges des mères	Abidjan	Autres. Villes	Rural	Ens. CI
12-14	100,0	100,7	99,7	100,0
15-19	100,7	102,7	102,4	102,1
20-24	102,0	103,5	102,6	102,7
25-29	104,7	104,1	103,4	103,7
30-34	102,9	103,1	103,3	103,2
35-39	102,6	103,1	103,3	103,1
40-44	102,5	103,4	102,3	102,6
45-49	101,6	103,3	101,9	102,1
50-54	100,8	103,5	100,6	101,2
55-59	100,8	101,3	102,1	101,9
60 +	102,6	101,4	101,7	101,7
RM moyen	102,5	103,1	102,5	102,6

**Graphique 2.1 : Rapports de masculinité à la naissance par groupe d'âge de la femme selon le milieu de résidence**



### 2.3.2- Méthode du Quotient P/F

La collecte simultanée des deux informations "le nombre total d'enfants nés vivants par femme" et "le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois" permet d'appliquer la méthode de BRASS, dite méthode P/F. Son but est avant tout d'aider à la critique interne des données et d'en évaluer le sous-enregistrement éventuel. Dans le rapport P/F, P désigne la parité déclarée par les femmes. Elle correspond au nombre moyen d'enfants par femme dans

l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours des dernières années et indépendante de la mortalité et de la migration. Quant à F, elle représente une estimation de l'équivalent moyen de parité qui soit directement comparable à P. Les estimations sont tirées de la fécondité pour les naissances vivantes des douze derniers mois.

La parité atteinte par les femmes d'un âge donné et la fécondité cumulée par âge devraient être approximativement égales si les tendances récentes de la fécondité sont stables. Sachant que le facteur d'oubli affecte les données à mesure que l'âge avance et que la fécondité des adolescentes a un caractère plus ou moins erratique, on se contente en général de retenir les rapports parité sur fécondité (P/F) de la tranche d'âge 20-34 ans.

Les courbes des rapports P/F des données du RGPH-98 sont visualisées sur le graphique 2.2. Toutes les courbes, à l'exception de celle du milieu rural, présentent la même allure : P/F augmente régulièrement avec l'âge, probablement du fait d'une bonne déclaration des enfants.

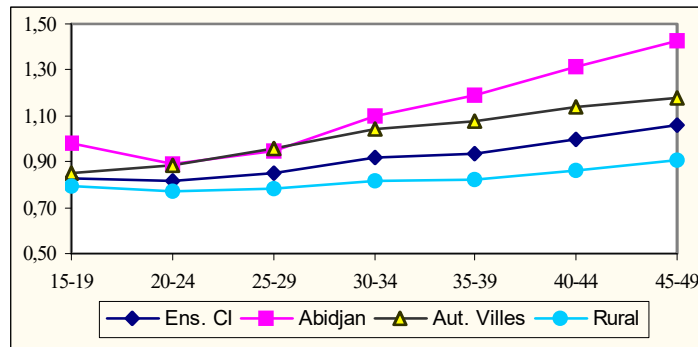
En ce qui concerne le milieu rural, les rapports P/F croissent avec l'âge mais ils sont inférieurs à 1. Dans ce cas, selon la méthode de Brass, les structures par âge de la fécondité issues des 2 sources sont cohérentes mais le niveau de la fécondité récente est erroné. C'est ainsi que la courbe des P/F du milieu rural est la plus basse quel que soit l'âge.

Toujours selon la méthode de Brass, lorsqu'on est intéressé par le niveau de la fécondité, celui-ci peut être apprécié à partir des rapports relatifs aux groupes d'âges des mères 20-24 ans, 25-29 et 30-34 ans. Ainsi, nous retenons pour l'ensemble du pays et pour chaque milieu de résidence un des facteurs de correction ou la moyenne des rapports des groupes d'âges sus-mentionnés, comme multiplicateur des taux de fécondité observés, pour obtenir une fécondité corrigée qui soit cohérente par rapport à la parité. Ainsi, le facteur de correction pour l'ensemble du pays est égal à 0,93 (moyenne  $P_4/F_4 + P_5/F_5$ ) ; pour la ville d'Abidjan, le facteur  $K=1,02$  (moyenne  $P_3/F_3 + P_4/F_4$ ), autres villes (1,0) avec la moyenne ( $P_3/F_3 + P_4/F_4$ ) et le milieu rural (0,82) avec le facteur  $P_4/F_4$ . Il apparaît donc que, pour l'ensemble du pays et du milieu rural, les facteurs de correction sont proches de l'unité. Il est égal à l'unité pour les autres villes. Ces résultats suggèrent que la période de référence a été évaluée correctement. De tout ce qui précède, il n'y a pas lieu de corriger les taux de fécondité par âge obtenus précédemment pour l'ensemble du pays, les autres villes et le milieu rural. Par contre, pour Abidjan, les taux de fécondité seront corrigés en les multipliant par le facteur  $K=1,02$ . Ce qui suppose une sous-déclaration de naissances pour les femmes résidant à Abidjan au cours du dénombrement.

**Tableau 2.2 : Rapport P/F selon le milieu de résidence**

Groupe d'âges	Ens. CI	Abidjan	Autres Villes	Rural
15-19	0,83	0,98	0,85	0,79
20-24	0,82	0,89	0,89	0,77
25-29	0,85	0,94	0,96	0,78
30-34	0,92	1,10	1,04	0,82
35-39	0,94	1,19	1,08	0,82
40-44	1,00	1,31	1,14	0,86
45-49	1,06	1,42	1,18	0,91
Moyenne	0,93	1,02	1,00	0,82

**Graphique 2.2 : Rapport P/F selon le milieu de résidence**



**Tableau 2.3 : Ajustement des données de fécondité du RGPH 1998**

Age des mères	Abidjan	Abidjan *
15-19	58,3	59,5
20-24	126,3	128,8
25-29	149,7	152,7
30-34	151,1	154,1
35-39	121,6	124,0
40-44	68,6	70,0
45-49	40,2	41,0
ISF	3,6	3,7

\*Les données ont été ajustées par la méthode de BRASS-TRUSSEL et le facteur correcteur utilisé est la moyenne de  $P_3/F_3$  et  $P_4/F_4$ .

### 2.3.3- Qualité des données sur l'âge des femmes

Pour l'évaluation des données sur l'âge au recensement de la population de 1998, les indices de Whipple et de Myers ont été utilisés. Il ressort que les préférences pour les chiffres 0 et 5 sont relativement de faible ampleur chez les femmes puisque les valeurs sont proches de 1. Au niveau national, la valeur est de 1,4. Celle-ci est de 1,5 et 1,3 respectivement pour les femmes en milieu rural et milieu urbain. En ce qui concerne l'indice de Myers pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, il vaut 9,1 pour les femmes. La valeur de l'indice est de 17,5 pour les femmes dans la population rurale et de 6,2 dans la population urbaine. Ces valeurs sont plus voisines de 0 que de 180. Il apparaît donc que les préférences et les répulsions pour les âges sont de faible ampleur. Elles indiquent que les données collectées sur l'âge chez les femmes sont de qualité assez bonne. Ainsi, nous retenons que l'ajustement de la structure par âge des femmes ne s'impose pas et que les données par âge peuvent être utilisées telles quelles.

## **Chapitre III : NATALITE, NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE**

### **3.1- Caractéristiques de la natalité**

Le taux brut de natalité qui exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants (calculé à partir des données brutes du recensement), s'établit à 40,7 ‰ pour l'ensemble du territoire. Nous n'avons pas pu disposer de données récentes se rapportant au taux brut de natalité des pays de l'Afrique de l'Ouest après les recherches effectuées dans les bibliothèques de certains organismes internationaux à Abidjan (FNUAP, UNICEF et Banque Mondiale). Pour ce faire, le niveau de natalité observé en Côte d'Ivoire en 1998 ne peut pas être apprécié par rapport aux niveaux d'autres pays de la sous-région. Cependant, comparé au niveau de 1988 estimé à 48 ‰, on observe une nette baisse de natalité en Côte d'Ivoire. Le niveau d'ensemble masque des disparités selon le milieu de résidence, la religion, le groupe ethnique pour la population ivoirienne et la nationalité.

Les taux de natalité calculés présentent des différences sensibles selon le milieu de résidence du fait des effets de structure par âge. En effet, la natalité est la plus faible à Abidjan et la plus forte dans les zones rurales et la natalité dans les autres villes se trouve à l'intermédiaire mais plus proche de celle d'Abidjan. Ces niveaux de natalité sont en concordance avec les niveaux de la fécondité récente (ISF) et de la fécondité cumulée dans la mesure où les niveaux les plus faibles des deux indices s'observent à Abidjan et les plus élevés en milieu rural. La différence enregistrée en matière de natalité entre la ville d'Abidjan et le reste du pays est sans doute à mettre à l'actif du phénomène d'urbanisation qui s'accompagne d'une aspiration croissante à la santé, à l'éducation et d'un déclin concomitant de l'importance économique de la famille élargie.

**Tableau 3.1: Taux brut de natalité (TBN) selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble
TBN (en ‰)	32,1	34,0	46,0	40,7

Si l'on considère l'appartenance religieuse, les populations catholiques, harristes et sans religion se distinguent par un taux brut de natalité inférieur de loin à celui de la population animiste (42,9 ‰) et un peu moins à celui des populations de religion protestante et musulmane (tableau 3.2). Le comportement différentiel sur la natalité ne semble pas être en rapport avec la structure par âge dans ces sous-populations. En effet, les sous-populations qui comptent plus du quart de femmes en âge de procréer en leur sein n'ont pas systématiquement le taux brut de natalité le plus élevé. Ainsi, la population pratiquant la religion catholique a le plus faible taux de natalité alors que les femmes en âge de procréer y représentent 27,1 %.

Les populations pratiquant la religion musulmane et les animistes ayant les faibles proportions des femmes en âge de procréer se distinguent par de forts taux de natalité. Les proportions des femmes âgées de 15-49 ans sont de 21,1 % et 22 % respectivement pour les musulmanes et les animistes. Les facteurs socioculturels expliqueraient davantage les niveaux de natalité.

Pour les populations pratiquant la religion protestante et autres religions, on peut expliquer en partie les forts taux de natalité par les proportions importantes de femmes en âge de procréer. Elles excèdent le quart de la population totale dans ces sous-populations et sont respectivement de 28,1 % et 27,3 %.

**Tableau 3.2: Taux brut de natalité (TBN) selon la religion**

Religion	TBN (‰)
Catholique	37,4
Protestant	43,4
Harriste	37,9
Musulmane	42,3
Autres religions	42,2
Animiste	42,9
Sans religion	37,4
Ensemble C.I.	40,7

**Tableau 3.3 : Taux brut de natalité ( TBN) selon le groupe ethnique**

Groupe Ethnique	TBN (‰)
Akan	37,6
Krou	37,1
Mandé Nord	38,5
Mandé Sud	41,8
Voltaïque (Gur)	40,7
Ensemble C.I.	40,7

Par rapport aux groupes ethniques, on observe que le comportement procréateur est relativement homogène entre les Akan et les Krou. Ces populations ont le taux brut de natalité le plus faible et identique à celui des populations de religion catholique. La population du groupe Mandé du Sud a la natalité la plus forte, elle est d'ailleurs proche de la natalité des populations pratiquant la religion musulmane. Les Mandé du Nord se trouvent avec une natalité moyenne (36,4 naissances pour 1000 habitants). Au niveau des structures par âge des populations, on peut relever que les personnes âgées de 15 à 59 ans sont majoritaires dans chaque groupe ethnique. Les valeurs relatives sont comprises entre 50 et 54,4 % selon les résultats du recensement de 1998 : la proportion est de 51,9 % chez les Akan; de 54,4 % chez les Krou ; de 52,4 % chez les Mandé du Nord ; de 51,5 % chez les Mandé du Sud et de 50,3 % chez les Voltaïques. Ainsi la différence dans les coutumes et traditions pourraient davantage expliquer les niveaux de natalité observés plutôt que les différentes structures des populations.

En ce qui concerne la natalité par nationalité, on remarque que la natalité la plus élevée s'observe dans la population étrangère : le taux brut de natalité pour les étrangers est de 45,4 ‰ contre 39 ‰ pour les ivoiriens (tableau 3.4). La différence de niveau du TBN entre les deux sous-populations est à la fois liée à la structure par âge des populations et à d'autres facteurs propres à chacune d'elles. L'importance relative des femmes âgées de 15-49 ans calculée pour chaque sous-population donne 24,8 % de la population totale ivoirienne et 22,9 % de la population totale étrangère. On note, par ailleurs, que la population ivoirienne est caractérisée par une sur-féminité et une proportion des personnes âgées de 15-59 ans (51,9 %) relativement inférieure à celle des personnes de la même tranche d'âges dans la population étrangère (56,5 %). Ce qui peut expliquer en partie la différence en matière de natalité.

**Tableau 3.4: Taux brut de natalité (TBN) selon la nationalité**

Nationalité	TBN (en ‰)
Ivoirienne	39,0
Etrangère	45,4
Ensemble Côte d'Ivoire	40,7

De ce qui précède, on peut noter que la natalité reste encore forte en Côte d'Ivoire. Selon certains aspects différentiels, le taux brut de natalité a le niveau le plus élevé dans la population vivant dans les zones rurales, chez les animistes, les musulmanes, la population étrangère et pour le groupe ethnique Mandé du Sud dans la population ivoirienne.

Dans la plupart des pays de l'Afrique du Sud Sahara et plus particulièrement de l'Afrique de l'Ouest dont la Côte d'Ivoire, l'union entre un homme et une femme a pour but essentiel la procréation sans pour autant, nier les autres fonctions de l'institution du mariage. « Chacun doit se marier et avoir des enfants : c'est le plus grand espoir de l'individu, de la communauté, de la société »<sup>11</sup>.

Cette situation explique en grande partie le niveau de natalité observé dans les sous-groupes définis selon la nationalité, le groupe ethnique pour la population ivoirienne dans la mesure où la pratique contraceptive moderne est encore très faible.

La population étrangère vit en majorité en union. Ainsi, plus de la moitié d'entre elle est en union selon les résultats des différentes opérations réalisées. La proportion des étrangères de 12 ans ou plus en union s'élevait à 56,4 % en 1975 et à 59,7 % en 1988. Elle atteint 56,7 % en 1998.

La situation qui vient d'être décrite pour la population étrangère diffère de celle de la population ivoirienne. Celle-ci renferme plus de personnes célibataires. La proportion de la population ivoirienne de 12 ans ou plus en union connaît un fléchissement au cours de la période 1975-1998. Cette proportion qui s'élevait à 55,6 % en 1975 est passée à 52,6 % en 1988 pour tomber à 47 % en 1998.

Nous ne disposons pas de données sur la situation matrimoniale selon le groupe ethnique dans les opérations antérieures. Les données du RGPH-98 montrent que la majorité de la population Gur âgée de 12 ans ou plus se trouve en union (53,8 %). Ensuite viennent respectivement la population Mandé du Sud avec 50,3 % des personnes de 12 ans ou plus en union contre 49,1 % pour la population Mandé du Nord. Pour ce qui est de la population Akan et Krou, les proportions des personnes de 12 ans ou plus en union sont relativement moins élevées. Elles se situent respectivement à 42,4 % et 44,4 %.

Le comportement différentiel observé dans la natalité des populations selon le milieu de résidence trouve également son explication dans la différence des pourcentages des personnes en union âgées de 12 ans ou plus. Ainsi, d'une manière générale, dans l'ensemble urbain, les proportions des personnes en union sont continuellement décroissantes depuis 1975. Elles évoluent en 1975 de 49,4 % à 43,6 % en 1988 pour atteindre 33,8 % en 1998. Dans le milieu rural, on observe également une tendance à une décroissance relative des personnes en union, sans pour autant atteindre les niveaux du milieu urbain. Quoique en forte diminution en 1998, on note qu'une personne sur deux âgée de 12 ans ou plus (50,6 %) est en union en milieu rural. Cette proportion qui était de 59,2 % est passée à 55,3 % en 1988.

---

<sup>11</sup> R. DAKAM, R. MFOULOU et al, Population et Santé Familiale en Afrique Centrale, Ed. IPPF, 1990 PP 21



## 3.2- Structure par âge de la fécondité cumulée

Cette section est examinée en deux points. Le premier point se rapporte à l'ensemble des femmes et le second à quelques caractéristiques socio-économiques.

### 3.2.1- Données globales

A partir du nombre total d'enfants que les femmes ont eu au cours de leur vie, on a calculé des parités moyennes par groupe d'âge pour l'ensemble des femmes (tableau 3.5). On constate tout d'abord une augmentation régulière et rapide des parités avec l'âge de la femme : ainsi d'environ 0,5 enfant en moyenne à 15-19 ans, la parité atteint 1,3 enfant à moins de 25 ans et à la fin de sa vie féconde (50 ans), une femme a donné naissance à 5,8 enfants en moyenne.

Ces valeurs indiquent une descendance moyenne par femme moins élevée actuellement que celle observée dans les années antérieures 1980 et 1994. En effet, à l'EIF 1980-81, la parité était de 0,5 enfant à moins de 20 ans, 1,9 enfant à moins de 25 ans et 6,8 enfants par femme à 50 ans. A l'EDS en 1994, on a observé une parité de 0,4 enfant en moyenne à moins de 20 ans, 1,5 enfant à moins de 25 ans et à 50 ans, une femme donnait naissance à 6,9 enfants en moyenne.

Bien que la parité des jeunes femmes de 15-19 ans soit restée constante au cours des 20 dernières années, il n'en est pas de même pour les femmes de 20-24 ans pour lesquelles la parité a considérablement évolué à la baisse, passant de 1,9 enfant en 1980 à 1,3 enfant en 1998, soit 0,6 enfant en moins au cours de la période.

**Tableau 3.5 : Répartition (%) de toutes les femmes par nombre d'enfants nés vivants, nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge des femmes, RGPG-98**

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants									Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6	7	8 et +			
12-14	95,1	3,6	1,3	-	-	-	-	-	-	100,0	541 716	0,12
15-19	81,1	15,0	2,9	0,9	-	-	-	-	-	100,0	877 842	0,47
20-24	53,3	31,1	11,5	3,1	0,8	-	-	-	-	100,0	770 772	1,33
25-29	33,8	32,0	20,6	9,4	3,2	0,8	-	-	-	100,0	628 599	2,34
30-34	21,2	26,3	24,2	16,1	8,1	3,0	0,9	-	-	100,0	518 570	3,50
35-39	16,1	21,5	22,9	18,6	11,9	5,8	2,3	0,8	-	100,0	405 912	4,35
40-44	14,1	17,6	20,4	18,6	13,9	8,4	4,1	1,8	1,0	100,0	302 180	5,09
45-49	13,0	15,9	18,8	18,0	14,6	9,7	5,4	2,7	1,9	100,0	213 900	5,76

Par ailleurs, la répartition de toutes les femmes selon le nombre de naissances met en évidence une fécondité de moins en moins précoce puisque 19 % des jeunes femmes de 15-19 ans ont déjà donné naissance à au moins un enfant en 1998. En 1994, plus d'un quart de ces jeunes femmes (29 %) avait au moins un enfant contre 41,1 % en 1980. En ce qui concerne les femmes de 20-24 ans, seulement 4 % ont déjà eu 3 enfants ou plus en 1998 contre 22 % en 1994 et 28,6 % en 1980. En fin de vie féconde (45-49 ans), 2 % des femmes ont donné naissance à 8 enfants ou plus au cours du recensement de 1998. Cette proportion atteignait 45,9 % en 1980 et 45,4 % en 1994.

En comparant ces résultats à ceux observés à l'EDS 1998, on constate que la parité moyenne pour les femmes de 20-24 ans est identique. En revanche, pour les jeunes femmes de 15-19 ans, le résultat de l'EDS 1998 est inférieur à celui du RGPH-98 : la parité est respectivement de 0,30 et 0,47. Au niveau des femmes en fin de vie féconde (45-49 ans), la parité moyenne s'élève à 6,5 enfants à l'EDS contre 5,8 enfants au RGPH-98.

Au regard de ces résultats, deux remarques s'imposent. Tout d'abord, on peut expliquer les différences observées par l'effet d'échantillonnage avec des faibles effectifs des femmes. Par

ailleurs, on peut penser que les déclarations des jeunes femmes comportent des biais et que la tendance d'omission par les femmes de 40 ans ou plus est effective au RGPH-98. De nombreuses femmes en âge avancé n'auraient pas déclaré certains enfants parce que ceux-ci sont décédés il y a longtemps, ou décédés peu de temps après leur naissance, enfin, parce que certains enfants encore en vie ne vivent pas dans le même ménage que leur mère.

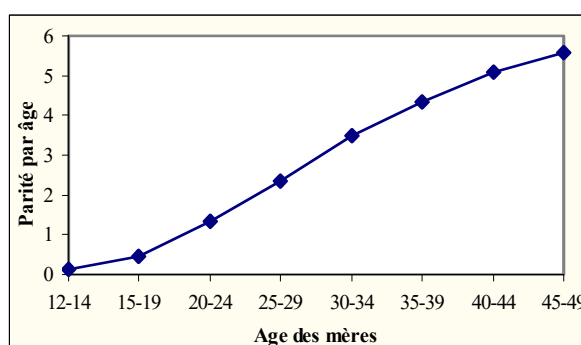
Au niveau de la parité atteinte par âge au RGPH-98, on note une évolution régulière du nombre d'enfants nés vivants des femmes de 12 à 50 ans. Cette régularité est bien mise en évidence par la courbe de parité (graphique 3.1). Au-delà de 50 ans, la tendance à l'omission pour les femmes de certains enfants qu'elles ont mises au monde est effective.

La descendance finale<sup>12</sup> ou fécondité cumulée à 50 ans estimée à 5,8 enfants nés vivants par femme est sensiblement en baisse par rapport à celle observée en 1988 (6,2). Comparée à l'indice synthétique de fécondité actuelle qui mesure le niveau de la fécondité actuelle, on se rend compte que la fécondité cumulée est proche de l'ISF (5,4 enfants par femme). Cela indique une baisse de la fécondité au cours des dernières années.

**Tableau 3.6: Parités moyennes selon le groupe d'âges de la femme**  
*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âges des mères	Parité
12-14	0,12
15-19	0,47
20-24	1,33
25-29	2,34
30-34	3,50
35-39	4,35
40-44	5,09
45-49	5,59
50-54	5,76
55-59	3,80
60 & +	3,55
Descendance finale	<b>5,8</b>

**Graphique 3.1 : Courbe de parité, (Ensemble Côte d'Ivoire)**



<sup>12</sup>Descendance finale : Nombre moyen d'enfants mis au monde par des femmes ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant leur vie féconde, elles devaient être soumises à la fécondité d'une génération particulière.

### 3.2.2- Variations différentielles de la fécondité cumulée

Après avoir discuté du niveau de la fécondité cumulée pour l'ensemble du pays, nous allons maintenant présenter les différences dans la fécondité cumulée pour des sous-groupes de la population féminine définis par des caractéristiques socio-économiques. Il s'agit de voir si celles-ci peuvent déterminer des comportements procréateurs différents.

Le tableau 3.7 nous donne le nombre d'enfants nés vivants pour toutes les femmes selon l'âge au moment du dénombrement et quelques caractéristiques socio-économiques. Le nombre d'enfants chez les femmes âgées de 45-49 ans donne une estimation de la descendance finale. Les femmes résidant à Abidjan et dans les autres villes sont un peu moins fécondes que les femmes vivant en milieu rural. La différence n'est cependant pas très forte : 5,8 enfants en milieu rural contre 5,5 dans les autres villes et 5,1 à Abidjan.

**Tableau 3.7: Parités moyenne selon l'âge des femme et la descendance finale selon certaines caractéristiques socio-économiques**  
(Ensemble Côte d'Ivoire)

Caractéristiques socio-économiques	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49
<b>Lieu de résidence</b>								
Abidjan	0,11	0,28	0,82	1,58	2,66	3,61	4,44	5,14
Autres villes	0,09	0,33	1,10	2,15	3,32	4,22	4,95	5,46
Rural	0,15	0,66	1,68	2,76	3,88	4,66	5,35	5,80
<b>Niveau d'instruction</b>								
Sans instruction	0,13	0,58	1,54	2,60	3,73	4,53	5,23	5,73
Primaire	0,12	0,43	1,29	2,24	3,37	4,31	5,12	5,64
Secondaire	0,09	0,22	0,71	1,52	2,49	3,26	4,05	4,60
Supérieur	-	0,21	0,33	0,70	1,59	2,77	3,31	3,20
<b>Nationalité</b>								
Ivoirienne	0,13	0,46	1,30	2,32	3,49	4,34	5,09	5,80
Non ivoirienne	0,12	0,52	1,39	2,41	3,52	4,35	5,09	5,52
<b>Groupe ethnique</b>								
Akan	0,13	0,44	1,26	2,26	3,46	4,38	5,27	6,13
Krou	0,15	0,46	1,23	2,18	3,31	4,14	4,84	5,43
Mandé du sud	0,13	0,55	1,49	2,52	3,62	4,41	5,07	5,59
Mandé du nord	0,10	0,43	1,27	2,30	3,47	4,31	4,93	5,30
Gur	0,12	0,50	1,42	2,49	3,64	4,41	5,02	5,30
<b>Type d'activité</b>								
Occupées	0,13	0,52	1,39	2,37	3,48	4,35	5,14	5,85
Ménagères	0,14	0,63	1,54	2,53	3,64	4,44	5,13	5,63
Autres inactives	0,11	0,21	0,54	1,13	2,33	3,19	3,83	4,86
<b>Ensemble C. I.</b>	0,12	0,47	1,33	2,34	3,50	4,35	5,09	5,76

Ce sont les femmes non scolarisées et celles sorties au primaire qui ont la fécondité cumulée la plus forte 5,7 enfants contre 4,6 pour celles qui ont un niveau d'instruction équivalent au secondaire et 3,2 enfants pour les femmes qui ont un niveau d'étude de l'enseignement supérieur. Cette remarque est valable à tous les groupes d'âges des femmes.

Par rapport aux groupes ethniques, les femmes Akan ont la fécondité cumulée la plus élevée 6,1 enfants. Les femmes Mandé du Sud ont la fécondité cumulée moyenne (5,6) alors que les femmes Krou (5,4), Mandé du Nord (5,3) et Gur (5,3) ont la fécondité cumulée identique et relativement moins forte. Cependant, la parité moyenne par âge chez les Gur et Mandé du sud est supérieure à celle des autres dans la tranche d'âge 15-39 ans. Au-delà de 39 ans la tendance à l'omission par les femmes Gur et Mandé du sud de certains des enfants qu'elles ont mis au monde est effective.

La descendance finale varie également en fonction du type d'activité et l'âge des femmes. Ce sont les femmes occupées qui affichent la fécondité cumulée la plus forte 5,8 enfants alors que les ménagères ont une descendance finale de 5,6 enfants. Les femmes classées dans la rubrique « autres inactives<sup>13</sup> » ont une fécondité cumulée assez faible par rapport aux femmes des autres catégories (4,9). Il est en tout cas évident que le travail n'est pas un frein à la fécondité. Rappelons toutefois que la plupart des femmes occupées sont employées dans l'agriculture et vivent en zone rurale. Les résultats du RGPH-98 indiquent que 55,2 % des femmes de 15 ans ou plus vivent en milieu rural et, parmi celles qui sont occupées, 51,3 % sont employées dans l'agriculture.

Au niveau de la nationalité, on constate que la fécondité cumulée est la plus forte chez les femmes ivoiriennes avec 5,8 enfants par femme, quand celle des femmes étrangères se situe à 5,5 enfants par femme. Cependant, la répartition des femmes selon le nombre d'enfants par âge met en évidence que la parité moyenne par âge est supérieure chez les femmes étrangères jusqu'à 39 ans. Les femmes des deux nationalités ont la parité identique dans le groupe d'âge 40-44 ans. Il est possible que la tendance à l'omission de certains enfants par les femmes étrangères soit plus accentuée aux âges plus avancés à partir de 40 ans. Cette différence dans les parités des femmes dans les groupes d'âges avancés peut être due à la faiblesse des effectifs des femmes étrangères à partir de 40 ans. En effet, les effectifs des femmes des groupes d'âges 45-49 et 50-54 représentent respectivement 3,7 % et 1,3 % du total de la population féminine étrangère âgée de 12 ans ou plus.

### **3.3- Structure par âge de la fécondité du moment et indice synthétique de fécondité**

#### **3.3.1- Indice synthétique de fécondité**

L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est une mesure de la fécondité actuelle calculé à partir du cumul des taux de fécondité par âge. L'ISF représente le nombre d'enfants nés vivants qu'aurait eu une femme à la fin de sa vie féconde dans les conditions actuelles de la fécondité. Cet indice établi à 5,4 enfants par femme au RGPH-98 montre une tendance à la baisse de la fécondité comparée au niveau de 1988 et 1994 qui était respectivement de 6,8 et 5,7 enfants par femme. Il est identique à celui observé à l'EDS de 1998-99 qui vaut 5,2 enfants par femme.

Ces caractéristiques ne sont pas singulières à la Côte d'Ivoire comme on peut le constater avec les données du tableau 3.8. En effet, dans tous les pays de la sous région ouest-africaine, les estimations de fécondité effectuées pour la période 1996-1998 par Macro International Inc dans le

---

<sup>13</sup> Entrent dans cette catégorie les femmes de 12 ans ou plus qui n'exercent aucune activité économique et n'en recherchent pas une au cours de la période de référence et ne sont pas classées ailleurs. Ici, on a ajouté les élèves et étudiants

cadre des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) font ressortir que le niveau de fécondité du Ghana (4,5) est inférieur d'environ 1 enfant à celui de la Côte d'Ivoire en 1998. Deux pays, le Togo et le Cameroun, ont des ISF pratiquement identiques (5,2 enfants par femme pour le Cameroun et 5,4 pour le Togo). Par contre, le Burkina Faso, le Mali et le Bénin se distinguent nettement de la Côte d'Ivoire avec une fécondité plus élevée excédant 6 enfants par femme. Le Sénégal a une fécondité moyenne par rapport à la Côte d'Ivoire et les autres pays ouest-africains.

**Tableau 3.8 : Indice synthétique de fécondité (ISF)  
dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest et du Cameroun**

Pays	Année	ISF
Bénin	1996	6,3
Burkina Faso	1998-99	6,8
Cameroun	1998	5,2
Ghana	1998	4,5
Mali	1996	6,7
Sénégal	1997	5,7
Togo	1998	5,4
Côte d'Ivoire*	1998	5,4

Source : \* Côte d'Ivoire, Résultats du RGPH-98

Pour les autres pays : Macro International Inc, Juin 1999 par Bernard Barrère, Gora Mboup et al

### 3.3.2 Structure par âge de la fécondité du moment

La structure (ou le calendrier) de la fécondité est appréciée à travers les taux de fécondité par âge. Le tableau 3.9 nous renseigne sur ces indicateurs de structure de la fécondité pour l'ensemble des femmes. Ainsi l'on relève comme première caractéristique du calendrier de la fécondité en Côte d'Ivoire, sa précocité. Cette précocité du phénomène, qui est mesurée par le profil de la fécondité des jeunes femmes âgées de moins de 20 ans, indique que les filles de 12-14 ans contribuent pour 0,7 % et celles de 15-19 ans pour 10,6 % à la fécondité totale.

Pour les autres caractéristiques du calendrier de la fécondité mises en évidence par le graphique 3.2, on note que ce sont dans les groupes d'âges 20-24 ans et 25-29 ans que la fécondité des femmes est la plus intense : le taux par âge atteint son maximum avec 226,5 ‰. A partir de 30 ans, la fécondité décline lentement jusqu'à 40 ans et connaît ensuite une baisse beaucoup plus rapide. La pente de la courbe est moins accentuée aux premiers âges de la fécondité (avant le maximum), ce qui explique la précocité du phénomène. Toutefois, la courbe du graphique 3.2 respecte la forme générale, indication qui laisse augurer une certaine qualité des données.

**Tableau 3.9: Taux de fécondité et profil de fécondité par âge  
et indicateurs résumés de fécondité,**

*Ensemble Côte d'Ivoire*

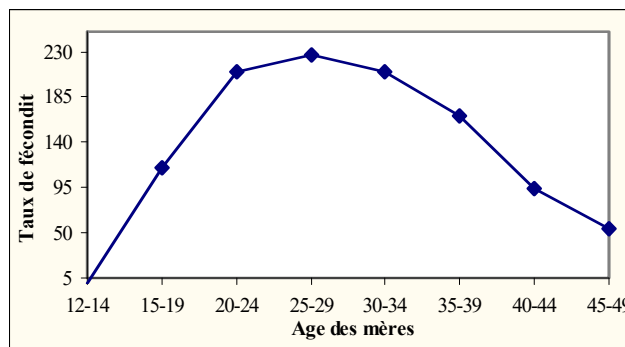
Groupe d'âges des mères	Taux de fécondité	Profil de fécondité par âge (en %)
12-14	7,5	0,7
15-19	114,5	10,6
20-24	210,3	19,4
25-29	226,5	20,9
30-34	209,9	19,4
35-39	166,1	15,3
40-44	94,2	8,7
45-49	54,5	5,0
ISF	<b>5,4</b>	100,0
TGFG (en ‰) : 167,2		
Age médian à la maternité : 26,8 ans		
Age moyen à la naissance : 30,3 ans		

Il n'a pas été tenu compte du taux de fécondité du groupe d'âge 12-14 ans dans le calcul de l'âge médian et de l'âge moyen des mères à la naissance des enfants du fait de sa faiblesse. Ainsi, l'âge médian des mères à la naissance des enfants s'établit à 26,08 ans en 1998 alors qu'il était de 25,3 ans en 1988. En d'autres termes, les femmes en âge de procréer qui seraient, au moment de leur vie reproductive, soumises au schéma de la fécondité du moment déterminé pour l'année 1998, auraient déjà 2,8 enfants à 26,8 ans. Quant à l'âge moyen des mères à la naissance des enfants, il est de 30,3 ans. Cet indicateur de calendrier de fécondité est légèrement plus élevé que celui calculé en 1988 (29 ans). L'âge moyen des mères à la naissance se situe à un niveau élevé parce qu'il est calculé à partir de l'ensemble des naissances quel que soit leur rang. Mais, si l'on s'intéresse aux seules naissances de premier rang, l'âge médian est de 19,2 ans selon les résultats de l'EDSCI 1998-99. En comparaison avec l'EDS 1994 (18,8) on remarque que l'âge médian des mères à la première naissance a légèrement augmenté de 0,4 an entre 1994 et 1998.

Il apparaît que les femmes en Côte d'Ivoire débutent encore tôt et terminent tard leur vie féconde. La précocité du mariage en Côte d'Ivoire pourrait expliquer celle de la fécondité. En effet, l'étude de la prémo-nuptialité à partir des données sur la situation matrimoniale, obtenues au recensement de 1998 nous révèle que les femmes entrent plus tardivement (21,6 ans) qu'en 1988 avec un âge moyen de 19,3 ans. La fréquence du célibat définitif féminin est de 7,5 % en 1998 contre 4,3 % en 1988 et plus de la moitié des femmes en union le sont avant d'avoir 19,1 ans contre 16,7 ans il y a 10 ans plus tôt. Ces tendances à la hausse de l'âge moyen au premier mariage et du célibat définitif expliquent en partie la baisse de la fécondité au cours des dernières années.

Dans un pays où la population, surtout féminine, est à dominante rurale et où la fécondité générale dépend en très grande partie de la fécondité des femmes en union, on peut comprendre aisément que le mariage féminin soit un facteur explicatif essentiel du niveau et du calendrier de la fécondité actuelle.

**Graphique 3.2 : Courbe de fécondité Ensemble Côte d'Ivoire**



## Chapitre IV. ASPECTS DIFFÉRENTIELS DE LA FÉCONDITÉ

La fécondité en Côte d'Ivoire se situe globalement à un niveau moyen par rapport à ceux observés dans la majorité des pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais ce niveau d'ensemble masque d'importantes disparités selon le milieu de résidence et certaines variables socio-économiques (nationalité, instruction, situation matrimoniale, activité économique, etc.).

### 4.1- Fécondité selon le milieu de résidence

Les résultats concernant la fécondité par milieu de résidence sont présentés dans le tableau 3.1, selon la distinction urbain/rural. Cependant, en raison du poids démographique de la ville d'Abidjan dans la population totale urbaine ( 44 %), il a été présenté séparément les résultats pour cette ville, puis pour les autres villes et pour l'ensemble urbain.

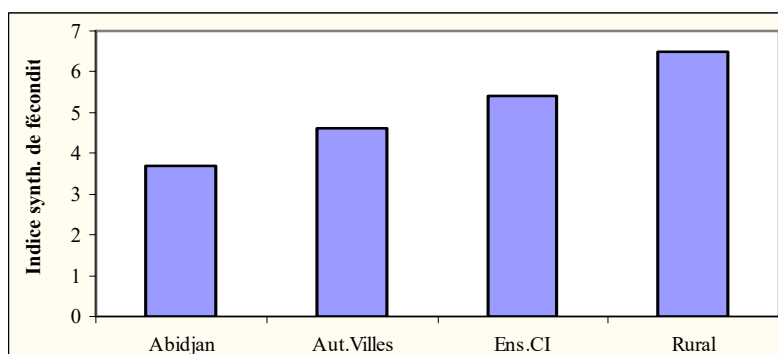
A l'analyse du tableau 4.1 que l'on visualise également sur le graphiques 4.1, on peut constater que la fécondité du moment (ISF) est la plus forte en milieu rural alors que celle d'Abidjan est la plus faible. En effet, le nombre moyen d'enfants par femme varie de 3,7 à Abidjan à 6,5 en zone rurale, soit une différence de 2,9 enfants.

**Tableau 4.1 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et Taux global de fécondité générale par milieu de résidence**

Groupe d'âges des mères	Abidjan Ville*	Autres Villes	Ensemble Urbain	Rural	Ensemble Côte d'Ivoire
12-14	2,9	4,7	4,1	11,5	7,5
15-19	59,5	76,4	69,5	167,1	114,5
20-24	128,8	170,2	149,2	269,3	210,3
25-29	152,7	197,7	174,6	271,1	226,5
30-34	154,1	187,3	171,1	240,3	209,9
35-39	124,0	150,2	138,2	187,8	166,1
40-44	70,0	89,2	80,1	104,2	94,2
45-49	41,0	47,9	45,2	60,1	54,5
<b>ISF</b>	<b>3,7</b>	<b>4,6</b>	<b>4,1</b>	<b>6,5</b>	<b>5,4</b>
F15-49 ans TGFG (en ‰)	108,6	135,5	124,0	205,8	167,2
Age moyen à la naissance des enfants	31,1	30,8	31,0	29,7	30,3

\* Taux ajustés

**Graphique 4.1 : Indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence**



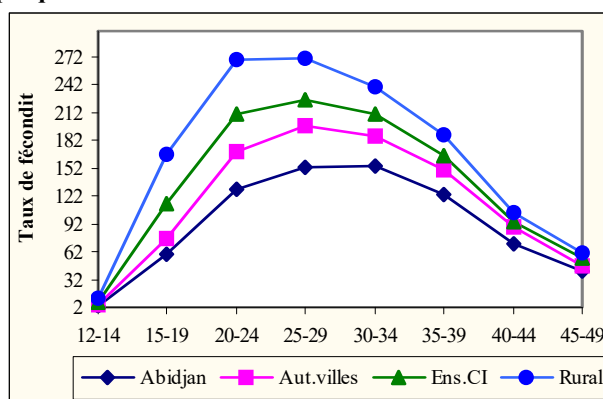
La fécondité atteint son niveau le plus élevé en milieu rural avec un taux global de fécondité générale de 205,8 ‰ contre seulement 124,0 ‰ en milieu urbain. Les taux par âge y sont plus élevés quel que soit l'âge. Les taux les plus élevés se trouvent dans le groupe 25-29 ans en milieu rural et dans les autres villes avec respectivement 271,1 et 197,7 naissances annuelles pour 1000 femmes du groupe d'âge. En revanche, à Abidjan, le taux le plus élevé se situe dans le groupe d'âge 30-34 ans avec 154,1 naissances annuelles pour 1000 femmes et le taux global de fécondité générale n'est que de 108,6 naissances annuelles moyennes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Le décalage du taux modal de fécondité entre le milieu rural et Abidjan est lié à l'entrée plus tardive en union des femmes résidant à Abidjan : l'étude de la primo-nuptialité au RGPH-98 montre que les femmes se marient en moyenne à 19 ans en milieu rural contre 22,9 ans dans les autres villes et 25,2 ans à Abidjan. On peut également évoquer un retard dans la procréation chez un grand nombre de femmes à Abidjan du fait de la scolarisation ou de l'activité économique moderne qu'elles exercent.

En prenant le milieu urbain dans sa globalité, on s'aperçoit que les indices de fécondité sont très influencés par les niveaux observés à Abidjan, ce qui conduit à une fécondité urbaine récente à 50 ans égale à 4,1 enfants. Dans la zone urbaine n'incluant pas Abidjan (Autres villes), on note que la fécondité la plus récente à 50 ans vaut 4,6 enfants, ce qui représente une différence positive respective de 0,5 enfant par rapport à l'ensemble de la zone urbaine, et d'un enfant par rapport à Abidjan. La différence de niveau entre Abidjan et le reste du milieu urbain transparait tout naturellement dans les valeurs de la fécondité générale pour lesquelles les taux valent respectivement 108,6 et 135,5 naissances annuelles moyennes pour 1000 femmes en âge de procréer.

Ces résultats se confirment à travers les courbes de fécondité (graphique 4.2). En effet, la courbe de fécondité en milieu rural est au-dessus des autres quel que soit l'âge. Ces résultats démontrent que les taux de fécondité sont les plus élevés. Viennent ensuite les taux de fécondité des femmes dans la zone urbaine n'incluant pas Abidjan. Enfin, la ville d'Abidjan se caractérise par une fécondité beaucoup plus faible à tous les âges.

Graphique 4.2 : Courbes de fécondité selon le milieu de résidence



Alors que les mères âgées de 12-19 ans contribuent à 13,6 % à la fécondité totale en milieu rural, cette contribution n'est que de 8,8 % en milieu urbain sans Abidjan et 8,5 % à Abidjan. On observe que le calendrier de la fécondité est plus étalé en milieu rural que dans le reste du pays, avec des taux par âge sensiblement de même niveau à 25-29 ans et 30-34 ans, d'où un âge moyen à la maternité de 29,7 ans dans la zone rurale contre 30,8 ans pour les autres villes et 31,1 ans pour



Abidjan. La fécondité à Abidjan et dans les autres villes semble être concentrée dans les groupes 25-29 ans et 30-34 ans. Il apparaît que la fécondité dans les zones rurales s'apparente au schéma de fécondité naturelle. Le caractère moins précoce de la fécondité des abidjanaises et des femmes dans les autres villes du pays s'observe sur le graphique 4.2. Les courbes de fécondité des zones urbaines sont en dessous de celle de l'ensemble du pays jusqu'à 40 ans. En revanche, la courbe de fécondité des femmes du milieu rural est la plus élevée. Celle-ci montre donc que le calendrier de la fécondité y est plus long et l'intensité de la fécondité (nombre moyen de naissances vivantes par femme) y est plus forte.

En Côte d'Ivoire, comme dans toute l'Afrique en général, la nuptialité, en règle générale, est plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela signifie qu'une nuptialité précoce est un facteur de forte fécondité et une nuptialité tardive implique une faible fécondité. Cette situation explique en partie la forte fécondité observée en milieu rural (âge moyen au premier mariage : 19 ans). En effet, les femmes qui se marient tôt sont exposées plus longtemps au risque de conception, surtout que la population rurale a une fécondité proche de la fécondité naturelle non dirigée. L'âge moyen à la première union est évalué à 19 ans en milieu rural, 22,9 ans dans les autres villes et 25,2 ans à Abidjan. Les variations de la fréquence du célibat définitif sont aussi importantes que celles de l'âge moyen au mariage. A Abidjan, 13,1 % des femmes restent définitivement célibataires jusqu'à 50 ans contre 5,8 % en milieu rural et 9,0 % dans les autres villes.

D'autres facteurs expliquent certes les différences de fécondité observées dans les milieux de résidence. Il s'agit particulièrement de certains facteurs socio-économiques comme l'instruction, l'emploi salarié mais aussi la pratique de la contraception. La proportion des femmes de 12 ans ou plus ayant fait des études secondaires ou plus en 1998 s'élève à 41,5 % en milieu urbain contre seulement 12,1 % en milieu rural. Il est couramment admis que les femmes qui restent plus longtemps sur les bancs de l'école ont tendance à décaler leur fécondité. De plus, les femmes de 12 à 49 ans salariées des secteurs public et privé et employeurs sont majoritaires en milieu urbain (84,6 %) dont 52 % à Abidjan contre seulement 15,4 en milieu rural. Les résultats recueillis sur la prévalence contraceptive à l'Enquête Démographique et de Santé de 1998 mettent en évidence un niveau d'utilisation très faible de la contraception moderne par les femmes en union du milieu rural. Ce qui explique en grande partie que la fécondité en milieu rural reste plus élevée que celles des zones urbaines. Les différences de la prévalence contraceptive moderne sont très importantes lorsqu'on considère le milieu de résidence : la prévalence varie de 5 % en milieu rural à 13,2 % dans les autres villes. A Abidjan, la prévalence des femmes en union qui utilisent une méthode moderne au moment de l'enquête s'élève à 11,6 % en 1998.

La durée de l'allaitement au sein, beaucoup plus longue en milieu rural, compenserait cependant largement ce dernier facteur. Estimée à 17,9 mois à Abidjan où la durée médiane de l'allaitement est la plus courte, elle atteint 21,3 mois contre 18,7 mois dans les autres villes<sup>14</sup>. En outre, la différence des niveaux de fécondité entre le milieu rural et le milieu urbain résulterait de l'effet de l'urbanisation. Il y a une diffusion de comportements, d'organisations et d'institutions urbaines qui induirait un effet moins nataliste. Cette diffusion de valeurs urbaines ne semble pas être perçue de la même façon entre la Ville d'Abidjan et les autres villes du pays, eu égard aux différents niveaux de fécondité observés dans ces deux entités. La raison principale réside dans l'importance démographique et économique prépondérante d'Abidjan par rapport à celles des autres villes et l'ensemble du pays. En effet, 44 % de la population urbaine résident dans la capitale économique, et le fossé séparant, dans tous les domaines, celle-ci et les autres villes ne cesse de s'élargir.

---

<sup>14</sup> Institut National de la Statistique (INS) et Macro International Inc  
Enquête Démographique et de Santé (EDS), Côte d'Ivoire, 1994

## **4.2- Fécondité selon le statut matrimonial**

En Côte d'Ivoire où le mariage, dans son sens le plus large, est universel, il a été remarqué que les effectifs des femmes célibataires ne sont plus importants au-delà de 30 ans. Par conséquent, il serait hasardeux de faire une analyse sur la fécondité des femmes célibataires. Le schéma de fécondité de ces femmes serait biaisé par les fluctuations dans les effectifs par groupe d'âges.

De la même façon mais dans une moindre mesure, l'union libre reste fréquente chez les femmes jeunes. Nous avons également négligé la fécondité des veuves et divorcées/séparées parce que la proportion de ces catégories de femmes ne devient importante qu'à des âges où la fécondité est très faible dans les groupes d'âges (40-44 ans et 45-49 ans). De tout cela, il ne nous paraît pas judicieux de faire une analyse différentielle en utilisant le statut matrimonial qui change souvent.

Le recensement général de la population de 1998 a enregistré huit situations matrimoniales : célibataire ; union libre ; marié à une épouse, deux, trois et quatre épouses ou plus ; divorcé/séparé et veuf. La catégorie « célibataire » comprend les personnes n'ayant jamais été en union et ne vivant pas avec un homme/femme; la catégorie « marié » englobe tous les types de mariages (civil, religieux, coutumier) qu'il soit dans un statut monogamique ou polygamique et la catégorie « Union libre » les personnes non mariées (civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers) qui vivent en concubinage.

Dans un but de simplification, il a semblé préférable de comparer la fécondité de l'ensemble des femmes au niveau national. En second lieu, il sera seulement examiné la fécondité des femmes en union selon le milieu de résidence. Nous avons considéré les femmes mariées et celles en union libre dans une seule catégorie des « femmes en union ».

### **4.2.1 Comparaison de la fécondité générale avec la fécondité des femmes en union**

Le tableau 4.3 qui présente les taux de fécondité générale et les taux des femmes en union montre que ces derniers taux sont supérieurs, à tous les âges, aux taux de fécondité générale. L'écart entre le niveau des deux courbes représentatives (graphique 4.3) est très accentué dans la tranche d'âges 12-25 ans (du fait de l'importance relative des célibataires), mais il se réduit au fur et à mesure que l'âge s'élève.

Les résultats du tableau 4.2 mettent en évidence une diminution des proportions de femmes célibataires avec l'âge. De 70,3 % à 15-19 ans, cette proportion passe à 37,2 % à 20-24 ans. A partir de 30 ans, cette proportion devient faible : 14,8 % dans le groupe d'âge 30-34 ans et 10,1 % restent célibataires à partir de 40 ans. Corrélativement, on constate que la proportion de femmes en union augmente avec l'âge jusqu'à 35-39 ans (82,1 %), puis diminue légèrement du fait de l'augmentation de la proportion des femmes en rupture d'union qui atteint 16,8 % à 45-49 ans. Ainsi, on peut dire qu'à chaque âge donné, les différences de niveau de fécondité générale observées dépendent essentiellement de la proportion de célibataires : moins la proportion de célibataires est importante, plus le taux de fécondité générale est proche de celui des femmes en union (graphique 4.3 ). C'est le cas des deux derniers groupes d'âges (40-44 ans et 45-49 ans).

**Tableau 4.2 :Proportion (en % ) de la population féminine âgée de 12 ou plus par groupe d'âge selon le statut matrimonial**

Age des mères	Célibataires	En union	Rupture d'union*	Total
12-14	97,7	2,2	0,1	100,0
15-19	70,3	29,3	0,4	100,0
20-24	37,2	61,8	1,0	100,0
25-29	22,7	75,4	1,9	100,0
30-34	14,8	81,3	3,9	100,0
35-39	11,6	82,2	6,2	100,0
40-44	10,1	78,5	11,4	100,0
45-49	8,4	74,8	16,8	100,0

\* Catégorie de divorcées et veuves

Les résultats du tableau 4.3 font apparaître que la fécondité des femmes en union est non seulement intense mais aussi précoce. Le profil de fécondité dans la tranche d'âge de 12-19 ans est de 19,2 % pour les femmes en union contre 11,3 % pour l'ensemble des femmes. L'autre indicateur révélateur du calendrier, l'âge moyen des femmes à la naissance des enfants montre que la maternité se constitue plus tardivement chez l'ensemble des femmes (29,7 ans) que chez les femmes en union (27,3 ans). Ce qui peut expliquer le décalage « du sommet » des taux les plus élevés entre l'ensemble des femmes (25-29 ans) et les femmes en union (20-24 ans).

Le graphique 4.3 montre également que la courbe de fécondité des femmes en union est assez caractéristique de celle des pays à fécondité naturelle, c'est-à-dire fécondité légitime en l'absence de contraception. Le calendrier de la fécondité y est plus long et l'intensité de la fécondité y est plus forte. Ces caractéristiques sont également observées sur la courbe de fécondité de l'ensemble des femmes, mais dans une moindre mesure.

En effet, contrairement à ce que l'on observe dans de nombreux autres pays, en Côte d'Ivoire, la prévalence de la contraception est plus importante parmi l'ensemble des femmes que parmi les femmes en union. Chez les femmes en union, 4 % utilisaient une méthode moderne de contraception en 1994<sup>15</sup> contre 7,3 % en 1998<sup>16</sup>. Pour l'ensemble des femmes, le niveau de prévalence contraceptive moderne est passé de 5,7 % en 1994 à 10,0 % en 1998.

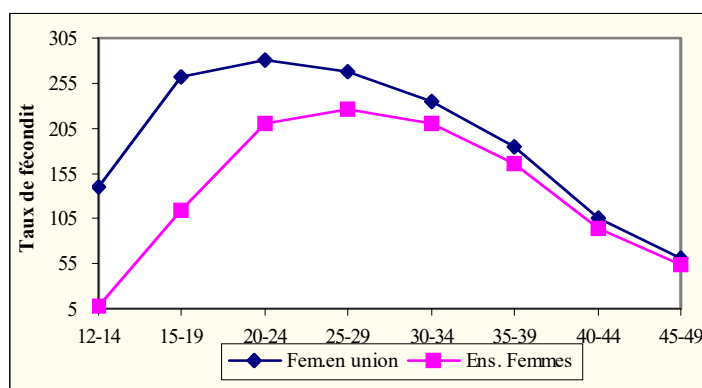
<sup>15</sup> Institut National de la Statistique (INS) et Macro International Inc  
Enquête Démographique et de Santé, Côte d'Ivoire, EDSCI 1994 et 1998-99.

<sup>16</sup> Institut National de la Statistique (INS) et Macro International Inc  
Enquête Démographique et de Santé, Côte d'Ivoire, EDSCI 1994 et 1998-99.

**Tableau 4.3 :Taux de fécondité générale et taux de fécondité des femmes en union par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés**

Age des mères	Ensemble des femmes	Femmes en union
12-14	7,5	139,3
15-19	114,5	262,4
20-24	210,3	281,2
25-29	226,5	267,0
30-34	209,9	234,6
35-39	166,1	183,7
40-44	94,2	105,0
45-49	54,5	60,5
<b>ISF</b>	<b>5,4</b>	<b>7,7</b>
TGFG ‰ F15-49	167,2	221,2
Age moyen à la naissance des enfants	30,3	27,3

**Graphique 4.3 : Courbes de fécondité des femmes en union et de l'ensemble des femmes**



#### 4.2.2- Fécondité des femmes en union selon le milieu de résidence

Concernant la fécondité des femmes en union, il a été tenu compte des naissances des femmes en union libre. Celles-ci représentent 14,5 % du total des naissances des femmes en union au niveau national, 20,4 % de celui de ces femmes résidant à Abidjan, 15,3 % et 13,2 % respectivement des naissances de leurs homologues des autres villes et des zones rurales. Au regard des données du tableau 4.5, on observe que le nombre moyen d'enfants qu'une femme en union depuis l'âge de 12 ans mettrait au monde durant sa vie féconde est très élevé quel que soit le milieu de résidence. Il est de 7,7 enfants par femme au niveau national, et varie de 6,1 enfants par femme à Abidjan à 8,3 enfants par femme en milieu rural.

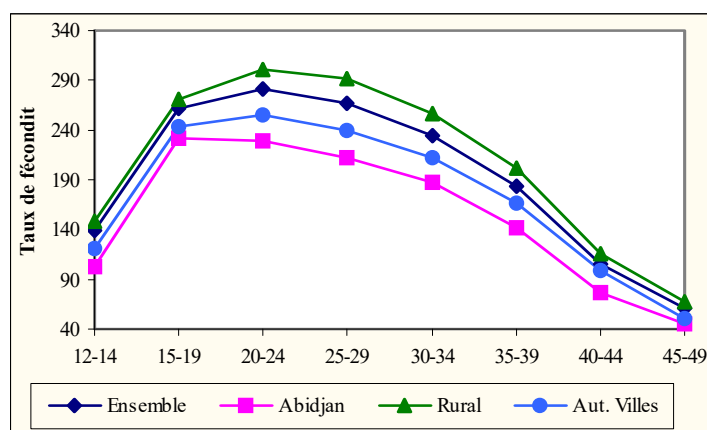
La valeur du taux global de fécondité générale (TGFG) varie de 177,3 naissances annuelles moyennes pour 1000 femmes en union de 12-49 ans à Abidjan à 240 pour leurs consœurs du milieu rural en passant par 189,9 naissances annuelles moyennes en milieu urbain.

**Tableau 4.4 : Taux de fécondité des femmes en union par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés selon le milieu de résidence**

Groupe d'âge des mères	Ensemble	Abidjan	Autres Villes	Ensemble Urbain	Rural
12-14	139,3	102,2	120,8	116,6	148,1
15-19	262,4	231,7	243,5	240,6	271,1
20-24	281,2	229,5	254,8	245,0	301,4
25-29	267,0	212,3	239,7	228,5	291,7
30-34	234,6	187,8	211,8	202,3	256,1
35-39	183,7	142,2	165,9	156,8	202,4
40-44	105,0	76,7	98,4	89,1	115,4
45-49	60,5	44,8	51,1	49,3	66,9
<b>ISF</b>	<b>7,7</b>	<b>6,1</b>	<b>6,9</b>	<b>6,6</b>	<b>8,3</b>
TGFG ‰ F12-49	221,2	177,3	197,6	189,9	240,0
Age moyen à la naissance des enfants	27,3	27,1	27,3	27,2	27,5

Les pentes des courbes de fécondité des femmes en union aux jeunes âges, avant d'atteindre le maximum (à 20-24 ans), ne sont pas accentuées. Le caractère précoce de la fécondité lié à l'entrée précoce en mariage des femmes en serait la cause. L'écart entre le niveau des différentes courbes représentatives est presque confondu aux groupes d'âge 12-14 et 15-19 et dans les deux derniers groupes d'âge. Il s'est légèrement accentué entre 20 et 35 ans. Les niveaux élevés de la fécondité des femmes en union s'expliquent par le fait que leur procréation est intense dès l'âge de 15 ans et soutenue jusqu'à 45 ans. L'écart non accentué entre le niveau des courbes semble révéler que l'urbanisation a une légère influence sur le niveau de la fécondité des femmes en union.

**Graphique 4.4 : Courbes de fécondité des femmes en union selon le milieu de résidence**



En définitive, la fécondité des femmes en union est intense quel que soit le milieu de résidence. On note que ce sont les trois premiers groupes d'âge qui contribuent le plus à la fécondité totale des femmes en union. Mais le profil de fécondité est relativement plus important dans ces groupes d'âges dans les zones urbaines qu'en milieu rural. Les valeurs relatives à la contribution à la fécondité totale sont de 45,9 % et 44,7 % respectivement pour les jeunes femmes en union à Abidjan et dans les autres villes, alors que cette contribution s'évalue à 43,6 % pour les femmes en union en milieu rural. Il résulte ainsi un âge moyen à la naissance des enfants de l'ordre de 27 ans quel que soit le milieu de résidence.

### 4.3- Fécondité des Ivoiriennes selon le groupe ethnique

Il y a plus d'une soixantaine d'ethnies répertoriées dans la population ivoirienne. Mais en raison des similitudes de caractères dominants d'origine historique, culturelle et linguistique entre ces ethnies, les socio-linguistes les ont regroupées en cinq grands groupes : les Akan, les Krou, les Mandé du Nord, les Mandé du Sud et les Voltaïques ou Gur. Au point de vue de localisation sur le territoire, il faut noter que les Akan sont établis à l'origine dans le quart Sud-Est du pays et du centre. Les Mandé du Nord occupent le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, les Mandé du Sud sont installés dans le Centre-Ouest, les Krou occupent le quart Sud-Ouest du pays et les Gur occupent le Nord et le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Du fait que ces grands groupes ethniques se distinguent par des coutumes, des traditions, et des langues bien spécifiques, il peut y avoir l'influence des coutumes sur le comportement procréateur à partir de l'âge d'entrée en union, de la pratique de la polygamie et des valeurs attachées aux enfants. Ainsi, nous avons jugé nécessaire d'étudier le comportement procréateur des femmes.

Au niveau de la structure de la population ivoirienne totale selon les cinq grands groupes ethniques, les résultats du RGPH-98 révèlent que les Akan représentent 42,1 % ,les Krou : 12,7 % , les Mandé du Nord : 16,5 % , les Mandé du Sud : 10,0 % et les Gur : 17,6 % .

**Tableau 4.5 : Taux de fécondité par âge et indicateurs résumés de fécondité selon le groupe ethnique des femmes ivoiriennes**

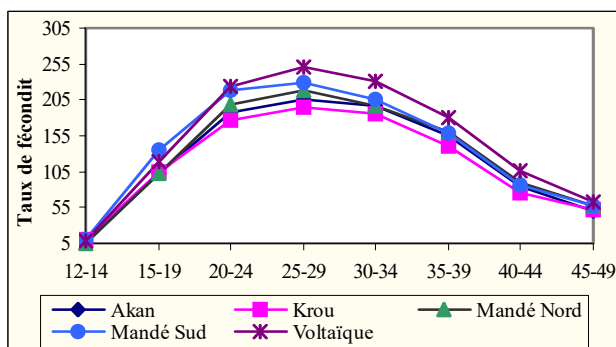
*Ensemble Côte d'Ivoire*

Age des Mères	Akan	Krou	Mandé du Nord	Mandé du Sud	Voltaïque
12-14	7,3	9,8	5,5	10,8	8,2
15-19	102,8	104,7	103,2	134,8	118,4
20-24	186,9	175,8	197,5	218,5	224,3
25-29	204,7	195,3	218,0	228,2	250,6
30-34	195,9	185,2	196,8	205,4	230,9
35-39	155,1	140,4	160,1	159,5	179,6
40-44	84,7	74,9	90,3	85,7	106,8
45-49	49,8	51,5	58,3	57,7	63,7
<b>ISF</b>	<b>4,9</b>	<b>4,7</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>
(15-49 ans) TGFG (%)	149,9	142,6	156,8	169,6	180,4
Age moyen à la naissance des enfants	30,3	30,0	30,4	29,7	30,4

Au regard des résultats du tableau 4.5, on peut dire que, globalement, le comportement des femmes ivoiriennes en matière de procréation se différencie peu d'une ethnie à l'autre. Les courbes de fécondité (graphique 4.5) présentent pratiquement toutes la même allure : une fécondité relativement importante déjà à 15-19 ans atteint son maximum à 25-29 ans et décroît ensuite de façon rapide au delà de 35 ans. Cependant, cette observation générale n'empêche pas que soit mise en évidence une fécondité plus forte chez les femmes Voltaïques (5,9 enfants par femme) et plus faible dans le groupe Krou (4,7 enfants par femme) suivi du groupe Akan (4,9 enfants par femme), soit une différence de 1 enfant en moyenne par femme entre ces deux groupes ethniques et le premier cité. Les autres groupes ont une fécondité intermédiaire. Le graphique 4.5 met en évidence ce constat. En effet, la courbe de fécondité est la plus élevée pour les femmes voltaïques, quand celle des Krou est la plus faible en se confondant par endroit avec la courbe de fécondité des femmes Akan.

C'est pratiquement le même type de variations que révèlent les résultats du RGPH 1988 sur les variations différentielles de la fécondité du moment : dix ans plus tôt, la fécondité des Krou se présentait comme la plus faible (5,5 enfants par femme) et celle des Voltaïques la plus élevée (6,5 enfants par femme).

**Graphique 4.5 : Courbes de fécondité par âge des femmes ivoiriennes selon le groupe ethnique**



Bien que la fécondité en terme de niveau soit la plus forte chez les Voltaïques, c'est plutôt chez les Mandé du Sud d'abord et ensuite chez les Krou qu'elle semble la plus précoce avec des contributions des femmes de 12-19 ans à la fécondité totale valant respectivement 13,2 et 12,2 %. Il en résulte un âge moyen à la naissance des enfants en dessous de la moyenne nationale pour le groupe Mandé du Sud (29,7 ans contre 30,3 ans). Cependant, quand on observe l'étalement des naissances, il paraît plus précoce chez les Mandé du Sud et les Krou. En effet, la contribution relative des femmes du groupe d'âge 15-24 ans à la fécondité totale est de 32,2 % et 30 % respectivement pour les Mandé du Sud et les Krou. Tandis que cette contribution est en moyenne de 29,2 % pour les autres groupes ethniques. Ainsi donc, l'ethnie considérée comme le cadre naturel des faits culturels et du comportement collectif, centre autour duquel s'articulent des coutumes et des objets dits traditionnels, apparaît être un déterminant de la fécondité des femmes ivoiriennes, mais d'influence de moindre importance comparativement à d'autres facteurs comme l'urbanisation et l'instruction.

En définitive, si l'on considère d'une part que les femmes Akan et Krou sont avec les Mandé du Nord, les groupes ethniques les plus urbanisés dans la population ivoirienne (avec respectivement un taux d'urbanisation de 47,0 % et de 61,9 %) contre seulement 32,3 %<sup>17</sup> pour les Voltaïques et 33,0 % pour les Mandé du Sud et d'autre part, que les femmes Krou et Akan sont proportionnellement les plus alphabétisées chez les ivoiriennes (le taux d'analphabétisme s'établit à 48,4 % chez les Krou et 58,0 % chez les Akan contre 84,0 % chez les Voltaïques<sup>18</sup>, 80,8 % chez les Mandé du Nord et 70,9 % chez les Mandé du Sud), on peut expliquer que la fécondité des femmes Krou et Akan soit plus faible.

Il résulte de l'étude sur la nuptialité en 1998 que les femmes des groupes Gur, Mandé du Nord et Mandé du Sud se marient plus tôt : la moitié des femmes dans ces groupes ethniques contractent leur premier mariage entre 18 et 19 ans. L'âge moyen au premier mariage est de 21 ans pour les Gur et 22 ans pour les deux autres groupes. Alors que le mariage est plus tardif pour les groupes Akan et Krou. L'âge moyen à la première union s'élève respectivement à 24 ans et 23,5 ans.

S'agissant de la fréquence du célibat définitif, les femmes Akan sont les plus nombreuses à atteindre 50 ans célibataires. Elles sont 11,1 pour une génération de 100 filles de 12 ans qui restent

<sup>17</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH-98

<sup>18</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH-98

célibataires à 50 ans. Suivent les femmes du groupe Krou avec 10,6 sur une génération de 100 filles de 12 ans. Quant aux femmes des groupes Mandé du Sud, Mandé du Nord et les Gur, le mariage en leur sein est plus intensif et elles n'arrivent célibataires à 50 ans qu'entre 3 et 4 sur une génération de 100 filles de 12 ans.

Nous ne disposons pas de données récentes sur la prévalence contraceptive, l'allaitement maternel et l'abstinence post-partum selon l'appartenance ethnique des femmes. Les résultats dont nous disposons sont ceux issus de l'Enquête Ivoirienne sur la Fécondité (EIF) réalisée en 1980-81. On avait remarqué que les enfants des femmes Mandé du Nord, Mandé du Sud et Voltaïques (Gur) sont sevrés plus tard que ceux des femmes Akan et Krou, comme le montre le tableau ci-après.

**Tableau 4.6 : Durée moyenne d'allaitement selon le groupe ethnique des femmes (enfants ayant survécu 12 mois au moins)**

Groupe ethnique	Durée moyenne (en mois)
Akan	14,6
Krou	15,5
Mandé du Nord	18,2
Mandé du Sud	17,1
Voltaïque (Gur)	17,2

Les variations différentielles de la pratique contraceptive moderne au moment de l'enquête (EIF, 1980-81) étaient assez importantes : de 2 % pour les Mandé du Nord et les Voltaïques, à 4 % pour les Akan. La contraception était plus utilisée par les Mandé du Sud (6 %) et les Krou (8 %).

A cette période, la fécondité était plus forte chez les femmes Mandé du Nord (6,6 enfants par femme) et les Voltaïques (6,7) que chez les femmes Krou (6,1), les Mandé du Sud (6,2) et les Akan (6,3). Aujourd'hui, on observe la même situation pour les femmes Krou et Akan qui ont la fécondité la plus faible au RGPH-98 (tableau 4.6). Cette situation a été déjà observée au RGPH de 1988. Elle peut être expliquée, comme il a été déjà souligné, par le fait que les femmes Akan et Krou comptent en leur sein moins de femmes non scolarisées que chez les femmes dans les autres groupes ethniques et d'autres part, par les proportions relativement plus importantes de célibataires.

En considérant la fécondité par ethnie selon le milieu de résidence (rural/urbain), les résultats montrent que chez les Akan, la fécondité est très élevée en milieu rural. Le nombre moyen d'enfants par femme y est de 6,3 contre 3,4 chez les femmes Akan vivant dans les zones urbaines. A tous les âges, les taux de fécondité sont les plus élevés pour le milieu rural. L'écart absolu spécifique est très important mais il devient faible dans les deux derniers groupes d'âge de la vie féconde (40-44 et 45-49 ans). Le phénomène tiendrait aux comportements matrimoniaux différenciés des femmes Akan urbaines de leurs consœurs du milieu rural. La précocité de la fécondité des femmes Akan résidant dans les zones rurales en est une illustration. Les femmes Akan âgées de 12-24 ans contribuent pour 35,5 % à la fécondité totale du moment en milieu rural contre 24,5 % en milieu urbain. Cela se traduit en milieu rural, où l'intensité est plus forte, par un âge moyen à la naissance des enfants plus bas avec 29,2 ans. En milieu urbain, l'étalement du calendrier après l'indice de fécondité maximum (groupe d'âge 30-34 ans) est moins marqué et cela explique l'âge moyen des mères à la naissance des enfants plus élevé 31,4 ans.

Les différences observées entre le milieu urbain et le milieu rural sur la fécondité des femmes Akan se retrouvent lorsque l'on représente les résultats pour les autres ethnies : fécondité plus forte en milieu rural, fécondité relativement faible en milieu urbain. Ainsi, le fait de vivre en ville transforme le comportement procréateur des femmes qu'elles soient Krou, Mandé du Nord, Mandé du Sud ou Voltaïques. Cependant, la hiérarchie rural/urbain semble atténuée pour les Mandé



du Nord et les Voltaïques. En effet, l'écart absolu du nombre moyen d'enfants par femme est respectivement de 1,8 et 2 en faveur des femmes Mandé du Nord et les femmes Voltaïques résidant dans les zones rurales (tableau 4.7).

**Tableau 4.7 : Taux de fécondité par âge ( pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité selon le groupe ethnique des femmes ivoiriennes**

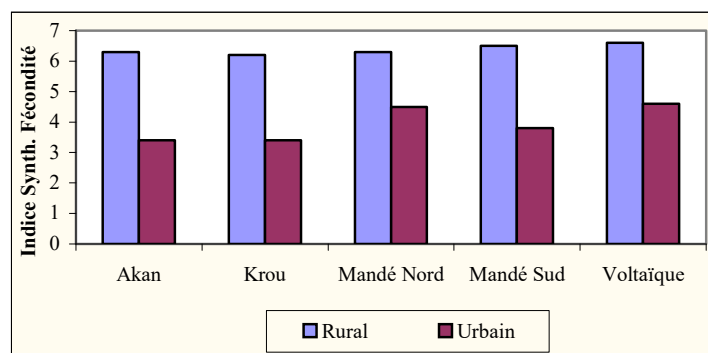
*Milieu Urbain*

Age des mères	Akan	Krou	Mandé du Nord	Mandé du Sud	Voltaïque
12-14	2,8	4,3	4,4	4,7	20,2
15-19	50,8	57,0	79,7	68,8	75,3
20-24	113,1	118,9	167,9	136,4	158,4
25-29	140,2	144,9	191,6	157,3	192,8
30-34	146,0	146,8	177,8	155,0	192,9
35-39	120,0	111,1	148,8	125,3	150,7
40-44	69,5	63,0	81,5	68,5	86,8
45-49	38,6	42,9	47,4	40,0	46,1
<b>ISF</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>	<b>4,6</b>
(15-49 ans) TGFG (‰)	97,6	101,1	135,8	112,1	120,3
Age moyen à la naissance des enfants	31,4	31,0	30,7	30,7	30,6

*Milieu Rural*

Age des mères	Akan	Krou	Mandé du Nord	Mandé du Sud	Voltaïque
12-14	12,2	18,5	8,2	15,5	10,5
15-19	172,7	188,5	155,4	188,7	149,1
20-24	265,3	255,7	259,9	273,9	263,4
25-29	260,9	253,4	267,6	268	279,4
30-34	232,9	220,4	228,3	230,1	248,8
35-39	180,2	165,2	177,3	175,7	192,7
40-44	94,5	83,4	102,5	92,5	114,8
45-49	52,3	54,2	69	60,8	68,2
<b>ISF</b>	<b>6,3</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>6,5</b>	<b>6,6</b>
(15-49 ans) TGFG (‰)	197,5	189,5	195,2	202,9	205
Age moyen à la naissance des enfants	29,2	28,8	29,8	29,0	30,0

**Graphique 4.6 : ISF par groupe ethnique selon le milieu de résidence**



En milieu urbain, on distingue trois types de comportement procréateurs: les femmes Akan et Krou ont la fécondité identique et la plus faible ; celle des femmes Mandé du Nord et des Gur est la plus forte avec plus de 4 enfants par femme alors que les femmes Mandé du Sud ont la fécondité moyenne. Le sommet du schéma de fécondité se trouve dans le groupe d'âge 30-34 ans chez les Akan et Krou alors qu'on le retrouve dans le groupe d'âge plus précoce 25-29 ans chez les autres femmes, ce qui explique la différence dans l'âge moyen des mères à la naissance des enfants. Il est légèrement plus supérieur chez les Akan et Krou.

En milieu rural, on retient deux types de comportement procréateur malgré la faible différence entre les 2 groupes : les femmes Akan, Krou et Mandé du Nord ont une fécondité similaire et relativement moins forte avec un indice synthétique de fécondité moyen de 6,2 enfants par femme. Le deuxième type concerne les femmes Mandé du Sud et les Gur qui ont la fécondité légèrement forte avec en moyenne 6,5 enfants par femme. La démarcation plus difficile entre les deux schémas se confirme avec un âge moyen des mères à la naissances des enfants presque identique.

Il apparaît que la fécondité des femmes des différents groupes ethniques se caractérise par le schéma de fécondité naturelle, c'est-à-dire une fécondité légitime en l'absence de contraception moderne.

## **4.4 Fécondité selon la nationalité**

### **4.4.1 Analyse comparative de la fécondité entre les Ivoiriennes et les Etrangères**

Comme cela a pu être souligné par ailleurs, le nombre particulièrement important d'étrangers ( 26 % de la population totale en 1998 ) est l'une des caractéristiques principales de la population de la Côte d'Ivoire. Au RGPH-98, parmi les femmes âgées de 12 ans et plus auxquelles ont été posées les questions sur la fécondité, 22,6 % sont des non-ivoiriennes: l'existence d'une telle sous-population rend indispensable une analyse de la fécondité différentielle selon la nationalité.

Les tendances de la fécondité selon la nationalité à travers le tableau 4.8 permettent de constater que globalement, les femmes non-ivoiriennes ont une fécondité plus élevée que les ivoiriennes, quel que soit le milieu de résidence. De la zone rurale à la zone urbaine, tous les indicateurs de fécondité présentent un niveau plus élevé chez les non-ivoiriennes. Au niveau national, l'indice synthétique de

fécondité est de 6 enfants pour les non-ivoiriennes contre 5 enfants pour les ivoiriennes, soit une différence de 1 enfant en moyenne par femme.

Le taux global de fécondité générale vaut respectivement 197,8 ‰ et 157,2 ‰ pour chacune des deux communautés. Pratiquement à tous les âges, les taux de fécondité sont plus importants chez les non-ivoiriennes. Au niveau national, le taux par âge le plus élevé pour les ivoiriennes est atteint dans le groupe 25-29 ans avec 216,2 ‰, de même pour les non-ivoiriennes avec 254,1 ‰.

De 15 à 45 ans, on note des niveaux de fécondité encore très élevés chez les étrangères avec des niveaux très proches de 250 ‰ pour le groupes d'âges 20-24 ans et légèrement supérieurs pour les 25-29 ans. Mais, l'âge moyen à la naissance des enfants est identique dans les deux communautés (30,1 ans). Bien que plus étalé, le calendrier de la fécondité est relativement plus précoce chez les non-ivoiriennes que chez les ivoiriennes. Les contributions des adolescentes à la fécondité totale sont respectivement de 11,2 % et 11,4 %. La forte fécondité des étrangères a été constatée avec les données du recensement de la population de 1988. Tous les indicateurs de fécondité présentaient un niveau plus élevé chez les étrangères.

**Tableau 4.8 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par milieu de résidence**

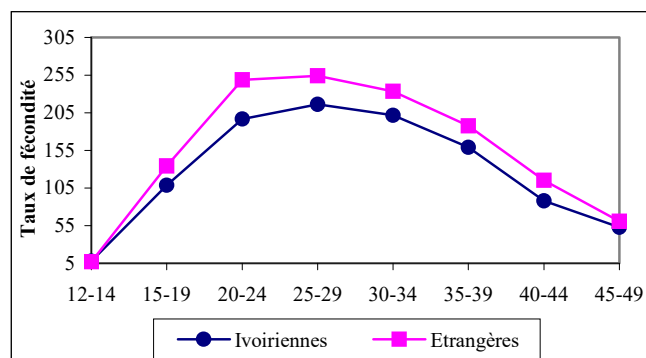
*Femmes Ivoiriennes*

Age des mères	Ensemble	Abidjan	Autres villes	Ens. Urbain	Milieu Rural
12-14	7,7	2,6	4,2	3,8	12,4
15-19	108,7	49,9	69,5	62,0	169,0
20-24	196,6	108,4	156,7	133,5	264,2
25-29	216,2	133,9	185,3	160,8	266,1
30-34	201,8	141,1	174,7	160,3	234,1
35-39	159,0	111,9	142,8	129,9	180,6
40-44	88,2	63,0	82,3	73,6	98,0
45-49	53,0	38,8	44,0	42,5	58,7
<b>ISF</b>	<b>5,1</b>	<b>3,2</b>	<b>4,3</b>	<b>3,8</b>	<b>6,4</b>
F15-19 TGFG ‰	157,2	96,0	124,6	112,4	198,7
Age moyen à la naissance des enfants	30,1	31,3	30,9	31,1	29,6

*Femmes Etrangères*

Age des mères	Ensemble	Abidjan	Autres villes	Ens. Urbain	Milieu Rural
12-14	7,0	3,6	7,0	5,6	8,3
15-19	134,2	89,8	108,6	100,8	161,8
20-24	248,7	185,3	220,4	203,7	281,0
25-29	254,1	193,2	236,2	215,1	283,6
30-34	233,4	177,4	226,7	202,0	258,4
35-39	187,7	145,5	172,7	161,2	210,9
40-44	115,5	83,7	111,5	99,6	130,0
45-49	60,7	43,9	61,4	53,5	67,5
<b>ISF</b>	<b>6,2</b>	<b>4,6</b>	<b>5,7</b>	<b>5,2</b>	<b>7,0</b>
F15-19 TGFG ‰	197,8	146,7	175,3	162,3	226,2
Age moyen à la naissance des enfants	30,1	30,4	30,6	30,5	30,1

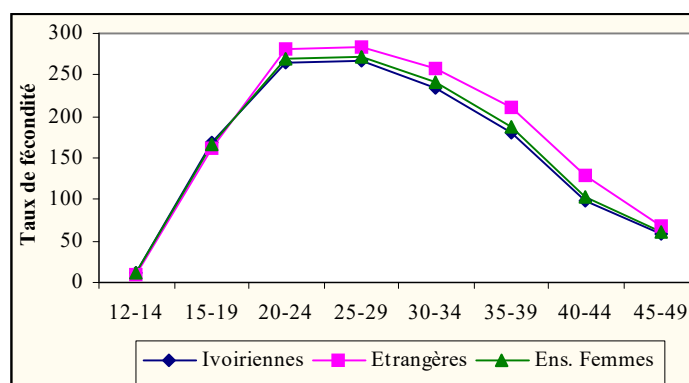
**Graphique 4.7 : Courbes de fécondité selon la nationalité**



Quel que soit le milieu de résidence, on observe les mêmes tendances de fécondité selon la nationalité. Une fois de plus c'est le milieu rural qui a la fécondité la plus élevée. Moins forte à Abidjan (3,2 enfants par femme chez les ivoiriennes et 4,6 chez les non-ivoiriennes), elle atteint dans le milieu rural, 6,4 enfants chez les ivoiriennes et 7 chez les non-ivoiriennes, soit respectivement une différence de 3,2 et 2,4 enfants par femme en plus pour les ivoiriennes et les non-ivoiriennes du milieu rural par rapport aux ivoiriennes et non-ivoiriennes résidant à Abidjan. Dans le milieu rural, on observe un écart de 0,6 enfant en faveur des non-ivoiriennes. L'écart le plus important entre les deux communautés de femmes s'observe dans les différents types de milieu de résidence urbain. Il est identique et s'évalue à 1,4 enfant en faveur des femmes étrangères.

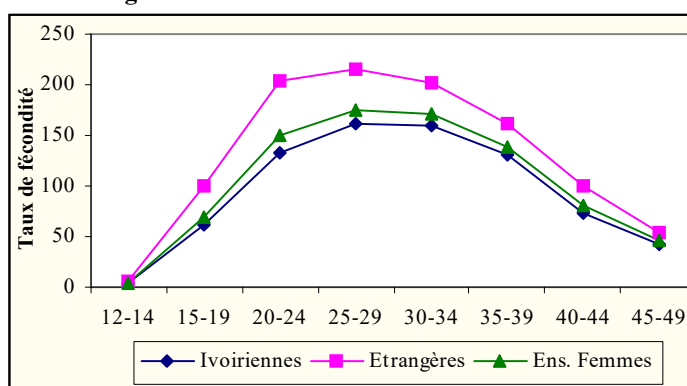
Au niveau du calendrier de la fécondité, on note des variations selon le milieu de résidence. En milieu rural, la courbe de fécondité des femmes étrangères se confond avec celle des femmes ivoiriennes et de l'ensemble des femmes dans la tranche d'âge 12-19 ans et s'en écarte à partir de 20 ans. A partir de cet âge jusqu'à la fin de la vie féconde, la courbe de fécondité des femmes étrangères reste la plus élevée. Ce phénomène s'explique par le fait qu'à partir de 20 ans les taux de fécondité par âge chez les étrangères sont les plus élevés alors que les écarts entre les taux de fécondité par âge pour l'ensemble des femmes et ceux des ivoiriennes sont très faibles. L'allure des courbes montre que la fécondité des ivoiriennes est aussi précoce que celle des étrangères dans les zones rurales (graphique 4.8). Le faible écart entre les âges moyens à la naissance des enfants en est une illustration.

**Graphique 4.8 : Courbes de fécondité par âge des Ivoiriennes, des Etrangères et de l'ensemble des femmes du milieu rural**



En milieu urbain, la courbe de fécondité des femmes étrangères est la plus élevée dès 15 ans jusqu'à la fin de la vie féconde. L'écart entre cette courbe et les autres se maintient entre 15 et 30 ans. A partir de 35 ans, l'écart se rétrécit sans pour autant atteindre le niveau des autres courbes. A l'opposé, l'allure de la courbe de fécondité des femmes ivoiriennes citadines se confond avec celle de l'ensemble des femmes du milieu urbain dans la tranche d'âge 12-19 ans. A partir de 20 ans, la courbe de fécondité des femmes ivoiriennes reste la plus basse tout en se distinguant de la courbe de fécondité de l'ensemble des femmes avec un écart presque constant jusqu'à la fin de la vie féconde. Ces différents éléments sont révélateurs d'une fécondité plus précoce chez les citadines étrangères que chez les citadines ivoiriennes. Ce qui entraîne un âge moyen à la naissance des enfants plus faible pour les étrangères (30,5 ans) alors qu'il est de 31,1 ans chez les ivoiriennes. C'est la même tendance mais un peu plus accentuée qui s'observe à Abidjan avec des âges moyens à la naissance de 30,4 ans pour les étrangères et 31,3 ans pour les ivoiriennes.

**Graphique 4.9 : Courbes de fécondité par âge des Ivoiriennes , des Etrangères et de l'ensemble des femmes du milieu urbain**

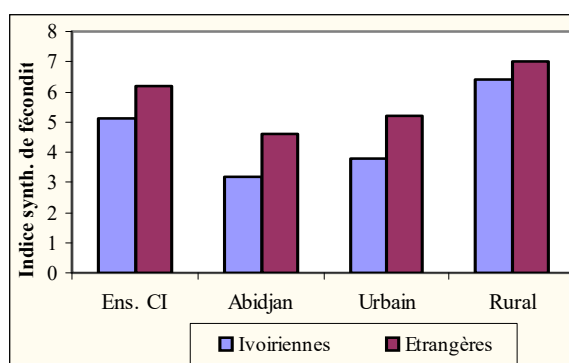


Globalement, on constate que la fécondité est légèrement plus intense chez les étrangères. Par ailleurs, il apparaît clairement que le fait de vivre en milieu urbain (essentiellement à Abidjan) influence directement ou indirectement sur le comportement procréateur des femmes : la fécondité est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit la nationalité. On peut ainsi noter que les écarts entre les indices synthétiques de fécondité de la zone rurale et d'Abidjan sont de 3,2 enfants pour les Ivoiriennes et 2,4 enfants pour les non-ivoiriennes.

Pour expliquer ces différences de fécondité entre Ivoiriennes et Etrangères, il faudra dégager l'influence de la nuptialité sur chaque groupe de femmes. En effet, il est possible que les indices de fécondité élevés chez les femmes étrangères s'expliquent par une plus forte nuptialité. Les femmes étrangères émigrent avec leurs époux ou bien les rejoignent et les célibataires sont proportionnellement moins nombreuses chez les étrangères que chez les ivoiriennes. Ainsi, selon les résultats du RGPH-98, au niveau national, on note 39,7 % de femmes célibataires parmi les femmes ivoiriennes contre 28,2 % parmi chez les étrangères. La moitié des femmes étrangères se marie à 17,6 ans alors qu'il faut attendre 20 ans pour voir la moitié des Ivoiriennes se marier. L'âge moyen à la première union est de 22,6 ans pour les ivoiriennes contre 19 ans pour les Etrangères. Il est prouvé que les femmes qui se marient plus tôt sont exposées plus longtemps au risque de conception que celles qui se marient après 20 ans dans un schéma de fécondité naturelle, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire où la pratique contraceptive reste encore faible.

Par l'intermédiaire de l'alphabétisation, les femmes auront tendance à diminuer leur fécondité. Le taux d'analphabétisme le plus élevé chez les femmes étrangères de 15 ans et plus (84,3 %) <sup>19</sup> explique en partie leur forte fécondité. Le taux est relativement moins élevé chez les Ivoiriennes (65,4 %). L'influence de la nuptialité sur la fécondité tient également selon le milieu de résidence des femmes des deux sous-groupes. En effet, en milieu rural, parmi les femmes ivoiriennes de 12 ans et plus, 27,1 % sont célibataires contre 20,6 de célibataires parmi la population féminine étrangère. En milieu urbain, il y a également plus de célibataires chez les Ivoiriennes (54,6 %) que chez les Etrangères (35,7 %) <sup>20</sup>.

**Graphique 4.10 : ISF des Ivoiriennes et Etrangères selon le milieu de résidence**



Dans les sections qui suivent, une analyse est faite de la structure de la fécondité des trois groupes de femmes étrangères les plus représentées en Côte d'Ivoire, Burkinabé, Maliennes et Guinéennes dans le sous chapitre suivant.

#### **4.4.2- Les différentielles de la fécondité selon les nationalités prédominantes**

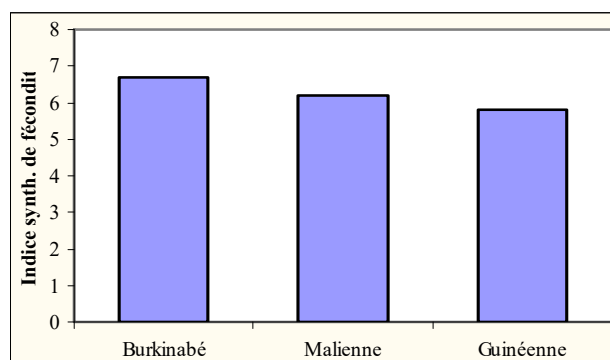
Parmi la population féminine non-ivoirienne, les Burkinabé, les Maliennes et les Guinéennes sont les plus représentées (81,5 %). Ces femmes représentent respectivement 44,7 % ; 45,0 % et 45,7 % dans leur sous population totale respective. Il convient donc de s'intéresser au comportement fécond des femmes de ces trois nationalités qui, du fait de leur importance numérique, détermine en grande partie le niveau de la fécondité des femmes étrangères.

On constate globalement que les femmes burkinabé ont une fécondité plus forte que les Guinéennes et les Maliennes : 6,7 enfants par femme burkinabé contre 5,8 pour les Guinéennes, les Maliennes présentant une situation intermédiaire avec 6,2 enfants. Ces valeurs sont visualisées sur le graphique 4.11. Il y a 20 ans plus tôt, en 1978, on notait déjà une fécondité très élevée pour les groupes d'étrangères burkinabé et maliennes. Le nombre moyen d'enfants par femme était respectivement de 7,5 et 7,6.

<sup>19</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH-98

<sup>20</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH-98

**Graphique 4.11 : ISF des femmes étrangères selon la nationalité**



A tous les âges, les taux de fécondité sont toujours plus élevés chez les Burkinabé, ensuite chez les Maliennes et relativement plus faibles ceux des Guinéennes, d'où un nombre annuel moyen de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer plus important chez les Burkinabé (216,3 ‰) que chez les Maliennes (193,5 ‰) et les Guinéennes (185,6 ‰). Au niveau de la fécondité des trois communautés, deux constatations s'imposent :

- d'abord, la fécondité atteint, dans ces trois communautés étrangères, un niveau très élevé dès 15-19 ans et augmente jusqu'à 25-29 ans où elle atteint son niveau maximum. Il s'agit donc d'une fécondité étalée qui s'apparente au schéma de fécondité naturelle. Malgré le niveau très élevé des taux à 15-19 ans, les âges moyens à la naissance des enfants sont particulièrement élevés : 30,4 ans pour les Burkinabé et les Maliennes et 30,1 ans pour les Guinéennes. La fécondité paraît plus précoce chez les Guinéennes que chez les deux autres communautés. La contribution relative des femmes âgées de 12-19 ans à la fécondité totale dans chacune des communautés s'établit comme suit : 12,3 % chez les Guinéennes, 11,2 % chez les Burkinabé et 10,9 % chez les Maliennes;

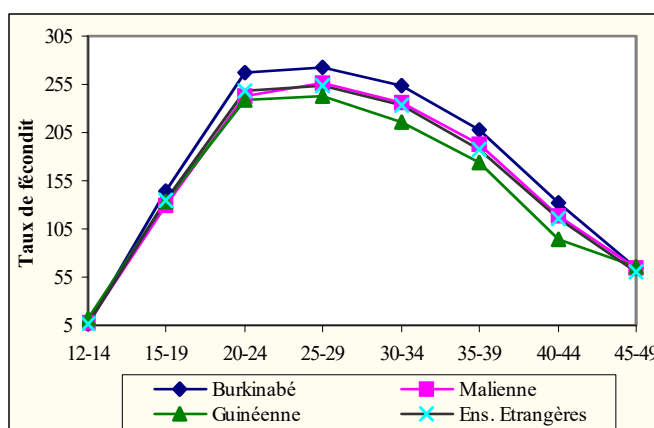
- ensuite, les niveaux des taux de fécondité par âge des Maliennes sont très proches de ceux de la fécondité de l'ensemble des étrangères, ce qui explique la confusion des deux courbes (graphique 4.12).

**Tableau 4.9 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par nationalité étrangère**

*Ensemble Côte d'Ivoire*

Age des mères	Burkinabé	Maliennne	Guinéenne
12-14	6,4	7,3	11,5
15-19	144,5	129,3	133,1
20-24	267,7	243,0	238,8
25-29	272,4	256,6	242,5
30-34	253,6	236,5	216,4
35-39	208,3	192,2	173,4
40-44	131,6	118,2	94,5
45-49	65,0	64,1	65,3
<b>ISF</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>	<b>5,8</b>
15-49 TGFG (en ‰)	216,3	193,5	185,6
Age moyen à la naissance des enfants	30,4	30,4	30,1

**Graphique 4.12 : Courbe de fécondité par âge des femmes Burkinabé, Maliennes et Guinéennes**



Selon le milieu de résidence (rural/urbain), la hiérarchie des fécondités pour l'ensemble des femmes étrangères se retrouve ici par communauté étrangère (tableau 4.10). Qu'il s'agisse des femmes burkinabé, maliennes ou guinéennes, c'est dans le milieu rural que leur fécondité est la plus élevée : l'écart absolu d'enfants en moins par femme du milieu urbain par rapport au rural, est plus important chez les Burkinabé (1,7 enfant) et plus faible chez les Guinéennes (0,6 enfant), les Maliennes présentant une situation intermédiaire (0,9 enfant).

**Tableau 4.10 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par milieu de résidence**

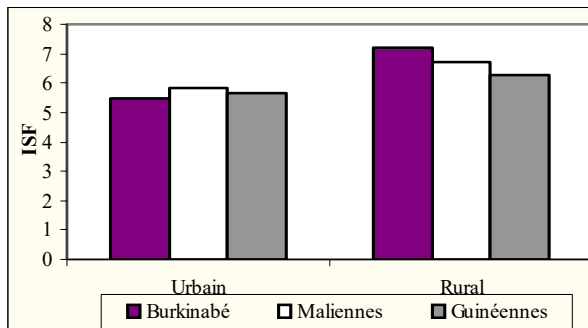
Groupe d'âge des mères	Milieu Urbain			Milieu Rural		
	Burkinabé	Maliennne	Guinéenne	Burkinabé	Maliennne	Guinéenne
12-14	4,7	6,9	9,8	7,3	8,0	17,2
15-19	102,1	113,0	121,0	162,4	153,1	170,4
20-24	217,9	225,4	226,9	285,1	268,4	275,7
25-29	227,5	236,2	234,9	288,7	283,2	262,6
30-34	217,6	224,8	206,6	267,7	252,1	243,4
35-39	175,5	184,7	173,7	222,7	202,7	172,4
40-44	110,3	116,6	96,8	141,6	120,3	89,1
45-49	48,4	63,4	75,0	73,3	65,2	41,9
<b>ISF</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>5,7</b>	<b>7,2</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>
TGFG % F 15-49	172,3	179,3	178,5	233,7	213,2	205,5
Age moyen à la naissance	30,5	30,7	30,5	30,3	30,1	29,2

Au niveau de la répartition des naissances, on constate un étalement identique chez les trois communautés qui varie peu selon le milieu de résidence. En milieu rural, l'âge moyen à la naissance des enfants est légèrement moins élevé chez les Guinéennes que chez les deux autres, conséquence d'une très forte fécondité à 15-19 ans et 20-24 ans. Cependant, le niveau de la fécondité reste plus élevée chez les Burkinabé avec un nombre moyen d'enfants de 7,2 enfants contre 6,7 chez les Maliennes et 6,3 chez les Guinéennes. En milieu urbain, on observe aussi un étalement des naissances avec une fécondité élevée dès 15-19 ans qui augmente jusqu'à 25-29 ans, puis diminue régulièrement. Il entraîne aussi un âge moyen à la naissance identique pour les deux communautés burkinabé et guinéennes (30,5 ans) contre 30,7 ans pour les Maliennes. Cependant, la tendance du niveau de la



fécondité s'inverse : les Burkinabé ont la fécondité la plus faible (5,5 enfants par femme) contre 5,8 et 5,7 enfants par femme pour respectivement les Maliennes et les Guinéennes.

**Graphique 4.13 : ISF des femmes étrangères par nationalité selon le milieu de résidence**



On constate ainsi chez les femmes burkinabé que le fait de vivre en milieu urbain influe beaucoup plus sur leur comportement procréateur par rapport aux femmes maliennes et guinéennes. Faute de données sur les facteurs proches de la fécondité pour les trois nationalités prédominantes, l'on peut supposer que les femmes burkinabé qui vivent en milieu urbain soient plus instruites. Par conséquent, par l'effet combiné de l'urbanisation et du nombre d'années passées à l'école, elles entreraient plus tardivement en union ou utiliseraient de façon plus efficiente les méthodes contraceptives modernes. Cependant, les données dont nous disposons ne permettent pas d'apporter une explication fiable. En effet, les résultats du RGPH-98 sur l'alphabétisation font apparaître que les taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans ou plus sont voisins dans les trois nationalités. Le taux est de 88,3 % pour les Guinéennes, 91,0 % pour les Burkinabé et 92,0 % pour les Maliennes. Aussi, convient-il de souligner que les femmes burkinabé sont moins urbanisées que les femmes des deux autres nationalités. Les variations sont importantes, de 27,4 % de femmes burkinabé vivant en milieu urbain à 56,5 % chez les Maliennes. Les Guinéennes sont les plus urbanisées puisque la majorité (73,1 %) parmi elles vit dans les zones urbaines<sup>21</sup>.

Il paraît donc évident que la différence de niveau de fécondité réside dans les facteurs socioculturels d'origine de chaque communauté en relation avec les valeurs attachées aux enfants, à la pratique de la polygamie. Le poids des traditions qui jouent en faveur des conceptions dans le mariage semble plus important dans ces trois communautés étrangères où l'influence islamique se fait sentir.

#### **4.5- Fécondité selon le niveau d'instruction**

L'étude de la relation " Fécondité - Niveau d'instruction des femmes " dans cette analyse des données sur la fécondité issues du recensement de 1998 s'explique, comme nous allons le constater par le caractère fortement discriminant de cette variable par rapport à la fécondité. Le descendance finale des femmes ayant effectué des études supérieures doit être considérée avec prudence. La raison réside dans le caractère aléatoire de ces femmes aux groupes d'âge extrêmes (40-44 et 45-49 ans) compte tenu de leurs effectifs réduits. Au recensement de 1998, parmi les femmes du groupe d'âge 40-44, les femmes de niveau d'étude supérieure ne représentent que 2,2 % et 1,5 % parmi les femmes du groupe d'âge 45-49 ans.

Les données contenues dans le tableau 4.11 démontrent qu'il existerait une relation négative entre le niveau d'instruction de la femme et la fécondité en Côte d'Ivoire. Ainsi, l'on note très

<sup>21</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH-98

clairement que plus le niveau d'instruction de la femme est élevée, plus sa fécondité est faible. Cette relation inversement proportionnelle entre la fécondité et l'instruction se manifeste quel que soit le type de données considérées. En effet, avec les données sur la parité observée, l'on constate qu'à 50 ans, la parité déclarée vaut 5,7 et 5,6 enfants respectivement pour les sans instruction et les alphabétisées jusqu'au primaire contre 4,6 enfants pour les femmes de niveau secondaire et seulement 3,2 enfants pour celles ayant atteint le niveau supérieur, soit une différence de 2,5 enfants entre femmes sans instruction et celles ayant effectué des études supérieures.

Si l'on considère les taux observés (calculés à partir des naissances vivantes des 12 derniers mois), ce sont les mêmes conclusions qui se dégagent et se confirment de façon plus prononcées.

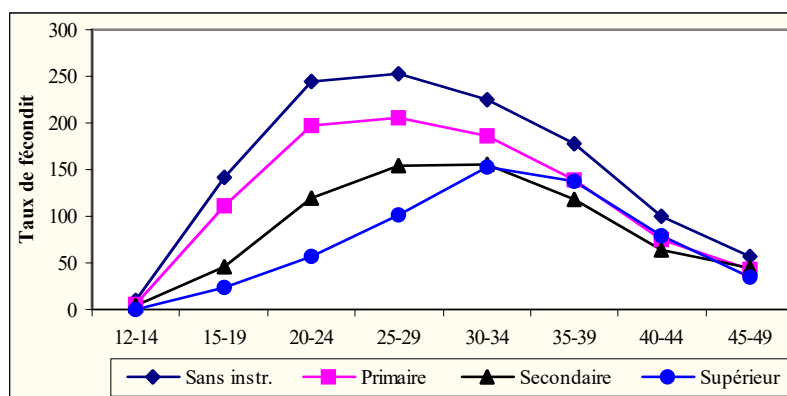
**Tableau 4.11: Taux de fécondité par âge et Indicateurs résumés de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes**  
*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âge des mères	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
12-14	10,3	5,2	4,1	---
15-19	141,3	111,5	46,0	23,5
20-24	245,0	197,4	119,7	57,3
25-29	252,1	204,9	153,9	100,8
30-34	224,9	186,0	154,9	153,3
35-39	177,4	138,5	118,2	137,4
40-44	100,2	74,6	63,7	79,3
45-49	56,3	42,7	44,0	35,3
<b>ISF</b>	<b>6,0</b>	<b>4,8</b>	<b>3,5</b>	<b>2,9</b>
F 15-49 TGFG (en ‰)	186,1	157,2	98,7	92,0
Age moyen à la naissance	29,8	29,7	31,3	33,5

Globalement, la fécondité est donc beaucoup plus intense chez les femmes ayant un faible niveau d'instruction que chez celles ayant un niveau plus élevé. Cela apparaît très nettement dans les valeurs de l'indice synthétique de fécondité qui varie de 6 enfants en moyenne pour les femmes sans instruction à seulement 2,9 enfants pour les femmes de niveau d'instruction supérieur. On peut également noter que l'instruction agit beaucoup plus sur la fécondité à partir du niveau secondaire. En effet, on remarque que les femmes ayant fait seulement des études primaires ont des niveaux de fécondité assez élevés.

Les courbes de fécondité permettent de visualiser le caractère précoce ou tardif du phénomène selon le niveau d'instruction (graphique 4.14). La courbe de fécondité des femmes sans instruction et celle des femmes ayant un niveau d'instruction primaire respectent en général le schéma suivant : la pente des courbes est moins accentuée aux premiers âges (12-19 ans) de fécondité (avant le maximum à 25-29 ans) et descend par la suite régulièrement aux âges élevés, indication d'une part de la précocité du phénomène et d'autre part de l'étalement de la fécondité qui s'apparente au schéma de fécondité naturelle. A l'opposé, les courbes de fécondité des femmes instruites présentent une allure différente, notamment celle des femmes de niveau d'instruction supérieur. La pente des courbes est plus accentuée aux premiers âges (avant le maximum situé à 30-34 ans) qu'elle ne l'est aux âges élevés (après le maximum). La courbe de fécondité des femmes de niveau d'instruction supérieur s'apparente au schéma de fécondité contrôlée, avec un effet de récupération aux groupes d'âges (30-34 ans et 35-39 ans).

**Graphique 4.14 : Courbes de fécondité selon le niveau d'instruction (Ensemble Côte d'Ivoire)**



Le calendrier de la fécondité selon le niveau d'instruction présente des caractéristiques qui s'inscrivent dans la logique de ce qui est décrit ci-dessus: une fécondité généralement très intense suggère un calendrier précoce; la fécondité est donc plus précoce chez les femmes non scolarisées et chez celles ayant un niveau d'instruction primaire que chez les autres femmes plus instruites. Ainsi, le profil de fécondité des mères de 12-19 ans s'élève à 12,6 % et 12,1 % respectivement pour les femmes sans instruction et pour celles ayant un niveau d'instruction d'enseignement primaire. La contribution relative à la fécondité totale est très faible pour les mères de niveau d'instruction d'enseignement secondaire (7,1 %) et surtout pour les mères de niveau d'instruction supérieur. Ce phénomène s'expliquerait, comme nous l'évoquions déjà, par de nombreuses années passées à l'école par les adolescentes et qui a pour effet de retarder leur fécondité. Les âges moyens à la naissance des enfants, qui permettent aussi de mesurer le caractère précoce ou tardif du phénomène, confirment une fécondité plus tardive pour les femmes de niveau d'instruction supérieur (33,5 ans) et secondaire (31,3 ans) par rapport aux femmes non scolarisées et de niveau d'instruction primaire (29,8 ans).

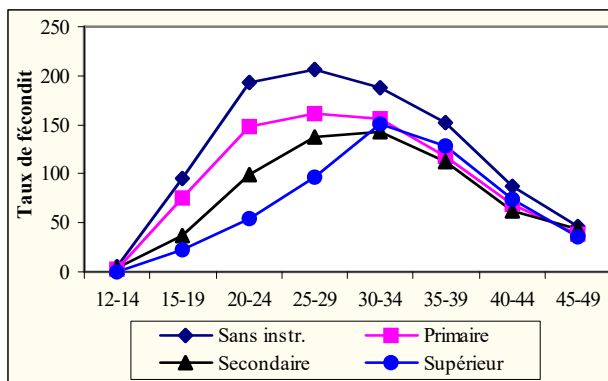
En milieu urbain, on constate que la fécondité est plus intense pour les femmes qui ne sont pas allées à l'école que chez celles qui ont un niveau d'étude primaire. L'écart de fécondité entre les mères sans instruction et celles qui sont allées à l'école au-delà de l'enseignement primaire est encore plus grand : il est environ de 2 enfants par femme en moins pour la femme plus instruite (tableau 4.12). L'instruction modifie ici le comportement, essentiellement par un retard du calendrier de la fécondité des mères instruites, résultant d'un nombre de célibataires plus important à des âges plus avancés et d'un âge au mariage plus élevé que chez les femmes sans instruction. La différence dans l'âge moyen à la naissance des enfants en témoigne : 30,3 ans en moyenne pour les mères non scolarisées et celles du niveau d'étude primaire contre environ 32 ans pour les mères de niveau d'étude secondaire et 33,5 ans pour les mères les plus instruites.

Le décalage des âges aux forts taux de fécondité explique certainement la différence dans l'âge moyen des femmes à la naissance des enfants. Les taux les plus élevés se rencontrent dans le groupe d'âge 30-34 ans chez les femmes de niveau d'études secondaires et supérieures, alors qu'ils sont observés dans le groupe 25-29 ans chez les femmes sans instruction et de niveau d'étude primaire. Par ailleurs, on note une différence entre les taux de fécondité les plus élevés selon le niveau d'instruction. L'écart le plus grand est observé entre les femmes non scolarisées et celles de niveau d'études primaires. La différence est de 44 naissances pour 1000 femmes du groupe d'âge 25-29 ans, en plus pour les non scolarisées. Chez les femmes les plus instruites, l'écart est d'environ 8 naissances pour 1000 femmes du groupe d'âge 30-34 ans en plus pour les femmes de niveau secondaire.

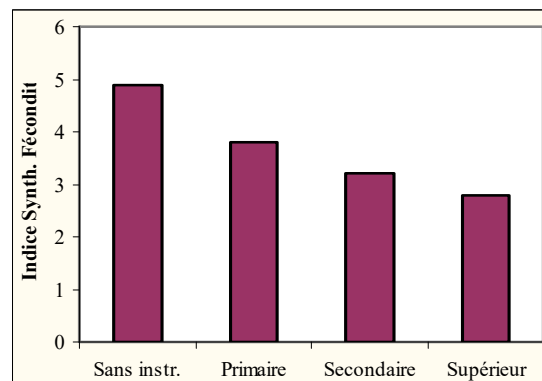
**Tableau 4.12 : Taux de fécondité par âge et Indicateurs résumés de fécondité selon le niveau d'instruction des femmes**  
*Milieu urbain*

Groupe d'âge des mères	Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur
12-14	5,9	3,0	3,4	---
15-19	95,5	74,8	36,6	22,7
20-24	192,9	147,8	98,9	53,8
25-29	206,0	161,7	138,1	96,5
30-34	187,8	156,7	143,0	150,8
35-39	152,0	118,3	112,9	128,2
40-44	87,8	68,3	61,9	74,5
45-49	46,9	38,5	43,3	35,5
<b>ISF</b>	<b>4,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>
F 15-49 TGFG (en ‰)	148,5	119,9	84,1	86,8
Age moyen à la naissance	30,3	30,4	31,8	33,5

**Graphique 4.15 : Courbes de fécondité selon le niveau d'instruction (Milieu urbain)**



**Graphique 4.16 : ISF selon le niveau d'instruction (Milieu urbain)**



La structure par âge de la fécondité des femmes sans instruction et celles du niveau d'étude primaire est, de façon générale, caractérisée par un étalement des naissances sur toute la période de procréation. Les taux de fécondité croissent cependant très rapidement après le groupe d'âge 15-19 ans jusqu'au groupe d'âge 25-29 ans pour ne diminuer ensuite que progressivement. La structure observée pour les femmes du niveau d'étude secondaire et surtout du niveau supérieur est par contre caractérisée par une plus grande concentration des naissances chez les mères âgées de 25 à 35 ans. Les taux de fécondité par âge montrent d'une part, que la fécondité est beaucoup plus tardive pour ces femmes et, d'autre part, que la pratique de la contraception moderne est importante.

En milieu rural, on note que les femmes ayant un niveau d'étude primaire ont une fécondité presque semblable à celle des sans instruction comme le montre la valeur de l'indice synthétique de fécondité (tableau 4.13). Il s'établit à 6,7 pour les non scolarisées et 6,1 pour celles qui sont allées à l'école jusqu'au cycle primaire contre 5,3 pour les plus instruites. Cette situation tiendrait au fait qu'en milieu rural, un niveau d'instruction primaire n'entraîne pas un changement fondamental dans le comportement procréateur des femmes. En particulier, les caractéristiques de la nuptialité (âge à la première union) doivent être les mêmes chez les femmes non scolarisées et chez celles ayant le niveau d'étude équivalent au primaire.

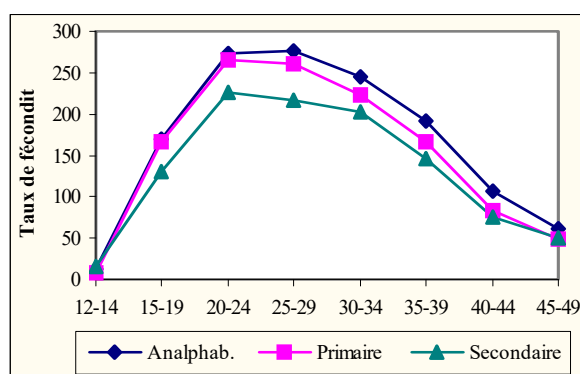
**Tableau 4.13 : Taux de fécondité par âge et Indicateurs résumés de fécondité selon le niveau d'instruction**

*Milieu rural*

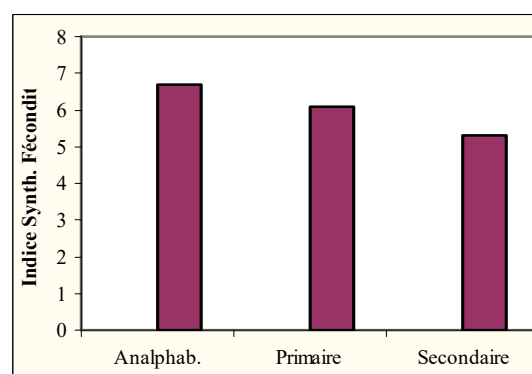
Groupe d'âge des mères	Non scolarisée.	Primaire	Secondaire
12-14	13,2	8,2	15,9
15-19	169,5	165,8	130,5
20-24	273,2	264,8	225,6
25-29	276,6	261,3	216,3
30-34	244,4	223,7	203,3
35-39	191,2	167,1	146,8
40-44	106,5	83,5	75,1
45-49	60,7	48,8	49,9
<b>ISF</b>	<b>6,7</b>	<b>6,1</b>	<b>5,3</b>
F 15-49 TGFG (en %)	170,3	208,8	182,7
Age moyen à la naissance	29,5	29,1	29,3

En ce qui concerne le calendrier de la fécondité des trois catégories de femmes, on peut remarquer un grand étalement des naissances sur toute la période de procréation pour les non scolarisées et les femmes du niveau d'étude primaire que celle des femmes ayant le niveau d'étude secondaire (graphique 4.17). Une comparaison des taux par âge des femmes non scolarisées avec ceux des femmes de niveau d'étude secondaire montre que les non scolarisées continuent de faire des enfants tout au long de leur vie féconde. Aux âges 40-44 et 45-49 ans, leur niveau de fécondité reste relativement élevé (tableau 4.13).

**Graphique 4.17 : Courbes de fécondité selon le niveau d'instruction (Milieu rural)**



**Graphique 4.18 : ISF selon le niveau d'instruction (Milieu rural)**



La fécondité des femmes de 12 à 19 ans semble importante dans les trois catégories avec une contribution relative de 13,7 % pour les non scolarisées, 14,3 % pour les alphabétisées au cycle primaire et 13,8 % pour les femmes ayant le niveau d'étude secondaire. De tels pourcentages traduisent la précocité du calendrier de la fécondité en milieu rural, quel que soit le niveau d'instruction des mères. Les âges moyens à la naissance qui se tiennent dans ces trois sous-groupes confirment cela.

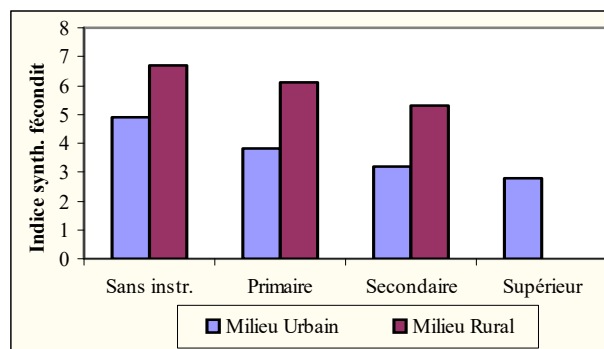
Pour ce qui est de la fécondité des mères de 12-19 ans de niveau d'étude secondaire, il convient de préciser que les données sur les naissances survenues au cours des douze derniers mois sont le fait seulement des filles qui sont allées à l'école jusqu'au secondaire 1<sup>er</sup> cycle (6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>). Par ailleurs,

les données révèlent que la grande majorité des mères âgées de 15-49 ans ont atteint le secondaire 1<sup>er</sup> cycle. Elles y représentent 90,5 % . Les mères ayant le niveau d'étude secondaire 2<sup>ème</sup> cycle et celles ayant le niveau d'étude secondaire technique ne rendent compte que de faibles proportions de la fécondité du moment en milieu rural, respectivement de l'ordre de 8,3 et 1,2 % . De ces résultats, l'interprétation la plus vraisemblable est que c'est seulement quand le niveau d'instruction est du niveau secondaire 2<sup>ème</sup> cycle que la variable niveau d'instruction de la mère joue un rôle important et négatif sur la procréation. Cela nous semble logique car, quel que soit du point de vue des connaissances acquises, de revenu, de l'emploi et de l'impact social, le niveau secondaire 2<sup>ème</sup> cycle peut modifier aussi bien le niveau de vie que le comportement des individus.

Si l'instruction, comme nous venons de le voir, est en association négative avec la précocité et l'intensité de la fécondité au niveau national, on peut aussi constater que cette variable n'agit pas seule sur la fécondité. Elle fait partie de tout un ensemble de facteurs socioculturels et économiques qui dictent le comportement de l'individu. Ainsi, en milieu urbain, on note que les indicateurs de fécondité quel que soit le niveau d'instruction, sont nettement en dessous de ceux du milieu rural: l'écart entre les valeurs de l'indice synthétique de fécondité en passant du milieu rural au milieu urbain est de 1,8 enfant par femme en moyenne pour les non scolarisées; il est plus élevé (2 enfants) pour les femmes du niveau d'études secondaires. Ce changement de comportement procréateur des femmes de niveau d'étude différent vivant en milieu urbain peut être associé à la pratique de contraception moderne qui provoque une baisse de fécondité. Indépendamment donc de l'instruction, l'urbanisation, parce qu'elle génère des comportements "modernes", apparaît être un facteur très déterminant de la fécondité différentielle en Côte d'Ivoire. A cela, il faut ajouter l'aspiration à la santé, à l'éducation et au déclin concomitant de l'importance économique de la famille élargie dans de nombreuses familles vivant dans les zones urbaines.

Il est également possible que le type d'activité économique moderne que les femmes exercent en milieu urbain, quel que soit leur niveau d'instruction, peut avoir une certaine incompatibilité avec la procréation.

**Graphique 4.19 : ISF par niveau d'instruction selon le milieu de résidence**



La faible proportion de célibataires (26 %) en 1998 parmi les femmes sans instruction explique en grande partie leur forte fécondité. Au contraire, les proportions importantes de célibataires parmi les femmes de niveau d'étude primaire (58 %) et les femmes ayant le niveau d'instruction supérieur (67 %) sont des éléments révélateurs d'une faible fécondité.

Un autre facteur de régulation de la fécondité est l'utilisation plus efficace de la contraception moderne. Les résultats de l'EDS 1998-99 montrent que 20 % des femmes en union, ayant atteint le

niveau secondaire ou plus, utilisent les méthodes modernes au moment de l'enquête et 10,4 % de celles ayant le niveau primaire, seulement 4,4 % ont recours à la contraception chez les femmes en union n'ayant aucune instruction.

Les facteurs liés à la non-susceptibilité compenseraient la régulation de la fécondité des femmes non scolarisées. En effet, la durée de la non-susceptibilité<sup>22</sup> calculée à l'EDS 1998 est d'autant plus courte que le niveau d'instruction est élevé. De 12,8 mois pour le niveau secondaire ou plus à 15,5 mois pour le niveau primaire, la durée atteint 20,5 mois pour les femmes non scolarisées.

#### 4.6- Fécondité selon la religion

Il est très difficile de mesurer l'influence de la religion sur la fécondité, faute d'enquêtes précises et d'études sur la pratique religieuse. On sait que la religion régit la vie des fidèles sur le plan comportemental. Elle joue un rôle dynamique en tant que modèle culturel et unit en une même communauté morale tous ceux qui y adhèrent. Les individus adhérant à telle ou telle religion peuvent ainsi modifier leur vision du monde, leur conception de l'enfant, etc. En Afrique noire, l'expansion du christianisme est en effet très liée à celle de l'Europe occidentale, dont elle a été le moteur de l'expansion culturelle. Il est donc difficile de dissocier en Afrique noire, le christianisme de la colonisation et du mode de vie occidental, lequel mode de vie peut influencer le comportement procréateur des femmes de confession chrétienne.

On peut toutefois établir des associations apparentes. C'est ce qui va être examiné à travers les données du recensement de 1998. Seules les principales religions sont prises en compte afin d'éviter des fluctuations aléatoires.

**Tableau 4.14 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes)  
et indicateurs résumés de fécondité par religion**  
*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âge des mères	Catholique	Protestante	Musulmane	Animiste	Sans Religion
12-14	5,6	6,8	6,9	12,3	9,9
15-19	85,5	103,1	120,6	161,5	127,3
20-24	171,8	193,9	225,9	262,0	217,6
25-29	191,5	214,0	240,7	266,0	233,5
30-34	183,2	194,8	221,4	237,6	211,9
35-39	144,5	148,5	178,8	186,7	168,6
40-44	80,0	81,6	104,2	100,4	98,2
45-49	47,0	49,0	56,8	55,9	64,7
<b>ISF</b>	<b>4,5</b>	<b>4,9</b>	<b>5,7</b>	<b>6,5</b>	<b>5,6</b>
F 15-49 TGFG (en ‰)	138,1	154,4	179,9	195,1	173,3
Age moyen à la naissance	30,5	30,1	30,2	29,5	30,2

Si on considère l'appartenance religieuse (tableau 4.14), les femmes de religion traditionnelle (animistes) se distinguent par un nombre moyen d'enfants par femme de 6,5 qui est supérieur à celui des femmes musulmanes (5,7), des femmes qui sont sans religion et surtout à celui des femmes protestantes (4,9) et catholiques (4,5). L'écart absolu de fécondité entre les femmes catholiques et celles

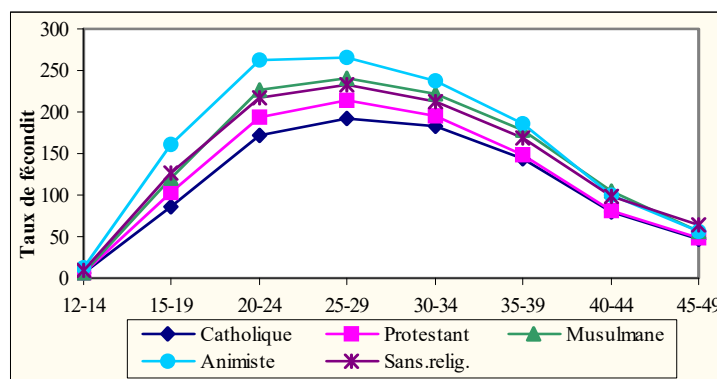
<sup>22</sup> La non-susceptibilité se définit comme la période pendant laquelle une femme n'est pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

pratiquant la religion traditionnelle est de 1,9 enfants. On observe donc que les valeurs de l'indice pour les femmes de religion chrétienne sont en dessous de la moyenne nationale (5,4 enfants par femme) tandis que celles pour les femmes de l'islam, de l'animisme et des sans religion sont supérieures à la moyenne.

Au niveau de la répartition par âge des naissances, on constate que les taux de fécondité sont les plus élevés chez les femmes qui pratiquent l'animisme, quand ceux des femmes de religion catholique sont les plus faibles. Les courbes des femmes musulmanes et des femmes sans religion se chevauchent, signe de taux de fécondité presque identiques. L'allure des courbes est la même quelle que soit la religion d'appartenance des femmes en Côte d'Ivoire. Les pentes sont très prononcées à 12-14 ans. Les courbes sont ascendantes jusqu'à l'atteinte du taux de fécondité maximum dans le groupe d'âge 25-29 ans pour toutes les femmes. Ensuite, elles descendent régulièrement mais aux rythmes différents jusqu'à 45 ans.

La précocité de la fécondité est plus prononcée chez les femmes animistes et sans religion. La contribution relative des mères de 12-19 ans à la fécondité totale varie de 10,0 % pour les adolescentes catholiques, 11,0 % pour les musulmanes à 13,6 % pour les animistes et 12,0 % pour les femmes sans religion. L'âge moyen des femmes à la naissance des enfants est légèrement plus élevé chez les femmes catholiques que chez les autres femmes et, surtout les femmes animistes, conséquence d'une faible fécondité dans les premiers âges pour les catholiques (tableau 4.14). Toutefois, les différences sont assez négligeables (29,5 ans contre 30,5 ans).

**Graphique 4.20 : courbes de fécondité par âge selon la religion**



Quel que soit le milieu de résidence, les femmes qui pratiquent la religion musulmane et celles des religions traditionnelles ont une fécondité plus forte que les femmes qui pratiquent la religion chrétienne (catholique et protestante). Moins fort en milieu rural, l'écart absolu atteint son niveau le plus élevé en milieu urbain : 1,6 enfant en moins par femme catholique par rapport à la femme musulmane, et 0,9 enfant par rapport à la femme animiste.

On constate que le niveau de la fécondité actuelle est relativement moins élevé en milieu urbain qu'en milieu rural quelle que soit l'appartenance des femmes à une religion donnée. L'écart absolu de fécondité entre les femmes chrétiennes du milieu urbain et leurs homologues résidant dans les zones rurales est de trois enfants (3 enfants). Cet écart est plus faible pour les femmes musulmanes avec 1,8 enfant. Il est de valeur moyenne pour les femmes de religions traditionnelles et de sans religion avec 2,5 enfants. Les résultats montrent une fois encore que le fait de vivre en milieu urbain influence directement ou indirectement le comportement procréateur des femmes. Cependant, le faible écart de niveau de fécondité constaté chez les femmes musulmanes selon le



milieu de résidence indique, semble t-il, que les fidèles de la religion islamique sont plus enclins à un comportement pro nataliste.

**Tableau 4.15 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes)  
et indicateurs résumés de fécondité par religion selon le milieu de résidence**

*A- Milieu Urbain*

Groupe d'âge des mères	Catholique	Protestante	Musulmane	Animiste	Sans Religion
12-14	2,8	2,9	5,3	4,4	4,5
15-19	47,9	49,8	90,3	86,2	70,2
20-24	108,8	116,9	186,7	161,0	146,6
25-29	139,1	153,2	206,9	174,2	162,4
30-34	142,3	151,1	196,3	168,5	160,8
35-39	116,7	122,3	160,1	129,2	132,7
40-44	67,9	70,1	91,3	77,6	80,7
45-49	40,1	43,7	49,1	42,3	47,0
<b>ISF</b>	<b>3,3</b>	<b>3,5</b>	<b>4,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>
F 15-49 TGFG (en ‰)	94,9	103,4	151,0	126,4	117,7
Age moyen à la naissance	31,5	31,4	30,6	30,4	31,0

*B - Milieu Rural*

Groupe d'âge des mères	Catholique	Protestante	Musulmane	Animiste	Sans Religion
12-14	10,3	11,3	9,2	14,5	14,3
15-19	162,1	171,5	159,6	181,1	171,5
20-24	266,8	273,4	270,4	283,3	260,4
25-29	258,9	270,6	276,8	282,5	269,4
30-34	230,6	232,8	247,3	249,6	234,7
35-39	176,7	172,6	198,3	196,4	184,2
40-44	93,4	91,1	116,9	104,0	104,7
45-49	53,1	53,0	64,2	57,8	70,1
<b>ISF</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>	<b>6,5</b>
F 15-49 TGFG (en ‰)	198,9	205,1	211,9	208,3	203,5
Age moyen à la naissance	29,3	29,1	29,9	29,3	29,6

De façon générale et sous réserve d'études sur la pratique religieuse, les femmes musulmanes apparaissent plus fécondes que celles pratiquant une religion chrétienne. Mais, sensibles et persistantes sont aussi les influences sur la natalité des traditions ou des coutumes, plus ou moins en rapport avec des pratiques rituelles ou des croyances religieuses. Ainsi, les facteurs liés à l'utilisation plus efficiente de la contraception moderne et à l'âge au premier mariage sont plus déterminants dans la différence de niveau de fécondité observée. Les résultats de l'EDS 1994 ont fait ressortir que l'utilisation contraceptive tant moderne que traditionnelle est plus importante chez les femmes catholiques en union (23 %) et protestantes (15 %) que chez les musulmanes (7 %), les sans religion (8 %) et animistes (6%). A l'EIF 1980-81, on avait observé le même phénomène. Les femmes chrétiennes utilisaient également beaucoup plus la contraception (7 %) que les femmes ayant une autre religion (4 %) ou que

les musulmanes (2 %). De même, les femmes musulmanes se marient un peu plus jeunes (en moyenne à 17,6 ans) que les femmes chrétiennes ( en moyenne 19 ans)<sup>23</sup>.

## 4.7- Fécondité selon l'activité économique de la femme

Les relations entre l'activité économique et la fécondité peuvent faire l'objet d'une analyse statistique très fournie en raison du nombre relativement important de variables de mesure de l'activité économique qui figurent dans le questionnaire du recensement de 1998 (Type d'activité, Situation dans l'occupation , Occupation et Branche d'activité). L'analyse de la fécondité selon l'activité économique est appréhendée à partir des deux variables suivantes: le type d'activité et la branche d'activité.

### 4.7.1- Fécondité selon le type d'activité

La variable "Type d'activité" dont la nomenclature comporte huit modalités a permis de déterminer pendant le recensement de 1998 la situation de chaque individu âgé de 6 ans et plus par rapport à l'activité économique. Ainsi, la population a pu être classée en deux grands groupes: d'une part le groupe des actifs composé des occupés, des chômeurs et des personnes à la recherche de leur premier emploi, et d'autre part le groupe des inactifs constitué par les ménagères, les élèves et étudiants, les retraités et rentiers, les personnes "hors activité" et tous les autres inactifs ne pouvant être classés dans les catégories précitées. Pour l'analyse des données sur la fécondité, la population féminine a été regroupée dans trois modalités : occupées; ménagères et autres inactives.

Les résultats sur le type d'activité des femmes permettent d'indiquer que la population féminine de Côte d'Ivoire est active à 38,8 %. Cette population féminine active vit majoritairement dans la zone rurale qui regroupe près de 61,6 % des actives. Les femmes actives sont pratiquement toutes occupées. En effet, sur 100 femmes actives recensées, 97,9 ont déclaré exercer une profession. Cette proportion est encore plus importante en milieu rural où elle atteint 99,5 %. La population féminine inactive est quant à elle composée dans sa grande majorité de femmes ménagères<sup>24</sup> qui représentent 45,4 % de cette population. Ces quelques caractéristiques sur le statut d'occupation des femmes entraînent-elles des variations de fécondité? En d'autres termes, l'exercice d'une activité économique par la femme a-t-il une influence sensible sur sa fécondité?

**Tableau 4.16 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes)  
et indicateurs résumés de fécondité selon le type d'activité de la femme**

*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âge Des mères	Occupées	Ménagères	Autres Inactives
12-14	12,1	18,5	3,7
15-19	128,0	176,2	46,6
20-24	207,8	258,1	93,3
25-29	216,5	256,9	120,5
30-34	199,2	230,0	135,5
35-39	156,2	182,9	120,3
40-44	88,5	105,0	56,7
45-49	50,3	60,8	47,7
<b>ISF</b>	<b>5,3</b>	<b>6,4</b>	<b>3,1</b>

<sup>23</sup> INS et Macro International Inc., Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 1994

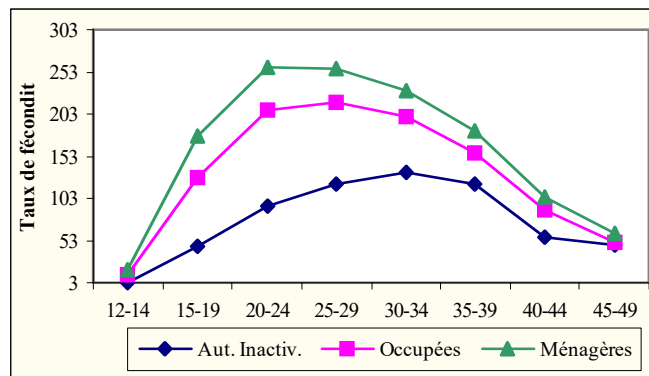
<sup>24</sup> La ménagère a été définie au Recensement Général de la Population et de l'Habitation (R.G.P.H) de 1998 comme "toute femme qui ne s'occupe exclusivement que des travaux ménagers et des enfants".

F15-49 TGFG (en ‰)	164,2	206,0	67,7
Age moyen à la naissance	30,0	29,7	31,8

A l'examen du tableau 4.16 et du graphique 4.21, on peut observer que le fait pour la femme de travailler au sens économique du terme, semble agir de façon relative sur sa fécondité. En effet, avec les données sur les taux de fécondité par âge, la variation de la fécondité selon le type d'activité de la femme est mise en évidence par les courbes de fécondité (graphique 4.21) qui montrent que la courbe de fécondité des ménagères est la plus élevée quand celle des femmes « autres inactives » est la plus basse. La courbe de fécondité des femmes actives occupées qui se trouve à l'intermédiaire a une allure identique à celle des ménagères.

A tous les âges, les taux de fécondité des femmes ménagères sont supérieurs à ceux des femmes des autres catégories. Le maximum du taux de fécondité est atteint dans le groupe d'âge 20-24 ans avec 258,1 ‰ pour les ménagères et dans le groupe d'âge 25-29 ans pour les occupées avec 216,5 ‰. En ce qui concerne les femmes classées « autres inactives<sup>25</sup> », on remarque un écart important entre les taux de fécondité en défaveur des femmes « autres inactives » dans la tranche d'âges 15-39 ans et à partir de 40 ans l'écart se resserre jusqu'à 49 ans. Le maximum du taux de fécondité se trouve à 30-34 ans.

**Graphique 4.21 : Courbe des taux de fécondité par âge selon le type d'activité**

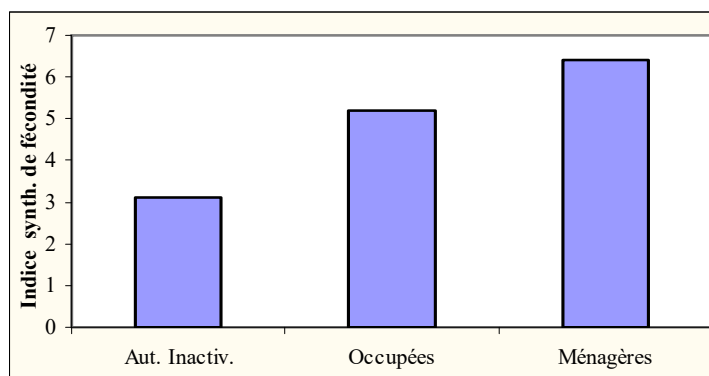


Pour ce qui est du calendrier de la fécondité des femmes (tableau 4.16), on constate que les femmes âgées de 12-19 ans contribuent à la fécondité totale à plus de 13,2 % pour les femmes occupées à 15,1 % pour les ménagères et à 8,1 % pour les autres inactives, d'où les âges moyens à la naissance des enfants respectifs : 30 ans, 29,7 ans et 31,8 ans. Cela révèle le caractère précoce de la fécondité des femmes occupées et des ménagères.

Concernant l'indice synthétique de fécondité (ISF) calculé à partir des naissances vivantes des 12 derniers mois, ce sont les femmes ménagères qui présentent un indice le plus élevée (6,4 enfants par femme). La différence est plus significative entre les femmes actives occupées (5,2 enfants par femme) et les femmes ménagères : 1,2 enfant. La variation de l'indice synthétique de la fécondité à 49 ans selon le type d'activité de la femme est mise en évidence par le graphique 4.22 qui montre que l'histogramme de l'ISF des ménagères est le plus long. Il est suivi par celui des femmes occupées, puis par l'histogramme des « autres inactives ».

<sup>25</sup> Entrent dans cette catégorie les femmes de 12 ans ou plus qui n'exercent aucune activité économique et n'en recherchent pas une au cours de la période de référence et ne sont pas classées ailleurs. Ici, on a ajouté les élèves et étudiantes.

**Graphique 4.22 : ISF selon le type d'activité**



En définitive, il apparaît très nettement que le travail en Côte d'Ivoire ne constitue pas un frein à la fécondité. Conclusion logique pourrait-on dire, quant on sait que 3 actives sur 5 vivent dans les campagnes et qu'environ 70 % de ces femmes actives sont occupées dans l'agriculture. Ce constat n'est pas nouveau. Il a déjà été mis en évidence par les études antérieures sur la fécondité, notamment l'E.I.F 1980-81 dont le rapport d'analyse indique justement que l'activité économique n'exerce pratiquement aucune influence sur la fécondité des femmes en Côte d'Ivoire. De ces conclusions générales, il semble intéressant d'examiner la fécondité des femmes occupées, des ménagères selon le milieu de résidence.

#### **4.7.1.1- Fécondité des femmes occupées selon le milieu de résidence**

L'intérêt de ce sous-chapitre réside dans le fait qu'il va permettre de mesurer la fécondité chez les femmes occupées selon leur milieu de résidence. La mesure de la fécondité sera appréhendée par la structure et le niveau de la fécondité.

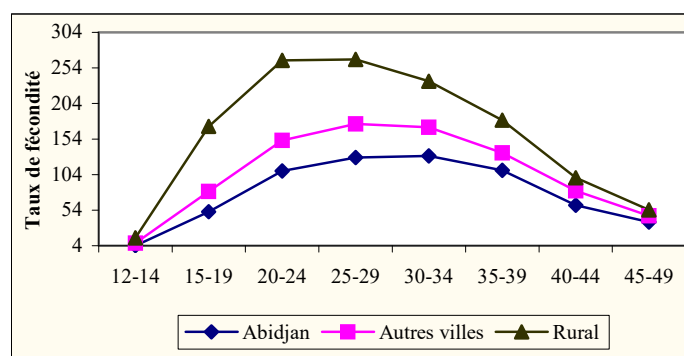
Au regard des valeurs du tableau 4.17, on constate que la fécondité est très élevée chez les femmes occupées résidant dans les zones rurales. Elle est suivie de la fécondité des autres villes. Les femmes occupées vivant à Abidjan présentent donc la fécondité la plus basse. La différence de structure de fécondité constatée résulte du genre de travail qu'exercent les femmes activement occupées. En effet, les femmes occupées en ville exercent pour la plupart des emplois de type moderne ou informel tandis que leurs homologues des zones rurales sont très enclines dans l'agriculture. En effet, le travail agricole dans le secteur informel semble compatible avec la procréation, étant donné que le temps de travail peut être modifié pour s'adapter à la procréation de la femme. En plus, les produits de la procréation (les enfants) deviennent utiles à l'activité économique de la femme dès leurs bas âges, soit comme garde-enfant, soit comme main d'œuvre dans les ménages et dans les champs. Cela n'est pas le cas chez les femmes du secteur moderne. Du reste, leur fécondité s'apparente à celle des femmes du milieu rural. Les courbes du graphique 4.23 mettent en exergue ce constat.

C'est justement que la courbe de fécondité des femmes occupées dans la zone rurale soit la plus dominante alors que celle des femmes occupées de la ville d'Abidjan est la plus faible. Le phénomène est plus accentué dans la tranche d'âge 15-34 ans comme on peut le constater sur le graphique 4.23. Les femmes occupées en milieu rural se comportent ainsi comme l'ensemble des femmes vivant dans les zones rurales, indication d'une fécondité naturelle en l'absence d'une utilisation efficace de la contraception.

**Tableau 4.17 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes occupées) et indicateurs résumés de fécondité**

Groupe d'âge des mères	Abidjan	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural
12-14	3,9	7,4	6,6	15,1
15-19	51,6	80,4	68,5	171,6
20-24	108,9	152,0	131,7	264,8
25-29	127,8	175,4	151,8	266,1
30-34	130,3	170,4	150,8	235,1
35-39	110,0	134,7	123,3	180,4
40-44	61,0	81,0	71,5	99,5
45-49	37,3	45,9	42,2	54,5
<b>ISF</b>	<b>3,2</b>	<b>4,2</b>	<b>3,7</b>	<b>6,4</b>
F 15-49 ans TGFG ‰	98,05	129,7	115,05	199,5

**Graphique 4.23 : Courbes de fécondité des femmes occupées selon le milieu de résidence**



Le maximum du taux de fécondité est atteint dans le groupe d'âge 30-34 ans à Abidjan avec 130 naissances annuelles pour 1000 femmes contre 175 naissances pour 1000 femmes de 25-29 ans dans les autres villes. Par contre, ce phénomène se produit déjà à 20-24 ans chez les femmes occupées en milieu rural avec environ 265 naissances annuelles. Le décalage de la classe modale des taux de fécondité entre les femmes occupées sous-tend le vieillissement du calendrier de la fécondité dans les zones urbaines. L'âge moyen à la naissance des enfants s'élève à 29,3 ans pour les femmes occupées en milieu rural contre 30,6 ans pour celles des autres villes et 31,1 ans pour celles d'Abidjan. Ce qui explique que le nombre moyen d'enfants par femme occupée est plus élevé en milieu rural (6,4) qu'en milieu urbain en général (3,7) et surtout à Abidjan avec 3,2 enfants par femme occupée. La différence enregistrée en matière de fécondité entre les femmes occupées actives des zones urbaines et celles du milieu rural est à mettre à l'actif à un plus grand nombre de femmes occupées ayant au moins le niveau d'étude secondaire résidant en milieu urbain. Par conséquent, elles se marieraient plus tardivement et adopteraient un comportement procréateur contraire à l'importance économique de la famille élargie.

#### 4.7.1.2- Fécondité des femmes ménagères selon le milieu de résidence

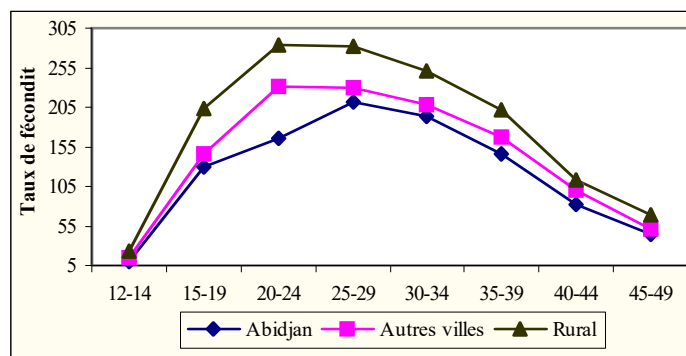
La fécondité des femmes ménagères est d'une manière générale forte eu égard aux valeurs des indicateurs et du niveau des taux dans le tableau 4.18. Mais elle est davantage en milieu rural où les taux de fécondité sont plus supérieurs, à tous les âges, que ceux des autres milieux de résidence. A Abidjan, la fécondité est relativement plus faible entre 15 et 25 ans et au-delà de 25 ans, la procréation

des femmes ménagères s'identifie à celle de leurs homologues vivant dans les autres villes du pays. On constate par ailleurs que la fécondité est très forte pour les ménagères âgées de 15-35 ans en milieu rural ; l'écart important entre la courbe du milieu rural et les autres courbes prises une à une dans cette tranche d'âges en témoigne.

**Tableau 4.18 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes ménagères) et indicateurs résumés de fécondité**

Groupe d'âge des mères	Abidjan	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural
12-14	9,2	15,2	13,0	23,1
15-19	129,5	146,3	140,7	203,0
20-24	165,5	231,1	223,8	283,8
25-29	211,3	230,4	223,9	282,4
30-34	194,0	208,3	203,8	250,1
35-39	145,9	166,9	160,2	201,1
40-44	82,4	100,4	93,6	113,7
45-49	43,7	51,1	49,3	68,8
<b>ISF</b>	<b>4,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,5</b>	<b>7,1</b>
F15-49 TGFG ‰	169	181,8	177,8	227,4

**Graphique 4.24 : Courbes de fécondité des femmes ménagères selon le milieu de résidence**



La fécondité des ménagères est précoce quel que soit le milieu de résidence puisque la contribution relative des ménagères du groupe d'âge 12-19 ans à la fécondité totale est de 14 %, 14,1 % et 15,8 % respectivement dans les autres villes, à Abidjan et en milieu rural. Ce caractère précoce de la fécondité des ménagères se conforte dans l'âge moyen à la naissance des enfants qui est estimé à 29,8 ans à Abidjan contre 29,3 ans dans les zones rurales. La différence apparaît nettement au niveau du nombre annuel moyen de naissances pour 1000 femmes en âge de procréer. Il est plus fort en milieu rural, quand celui des ménagères à Abidjan est le plus faible et celui dans les autres villes est relativement moyen.

De ces caractéristiques, il résulte une différence évidente dans le niveau de la fécondité. Le nombre moyen d'enfants par femme ménagère est le moins élevé à Abidjan avec 4,9. Il est suivi de celui des femmes ménagères des autres villes avec 5,7. Le nombre moyen d'enfants par femme ménagère en milieu rural est très élevé et excède celui de toutes les femmes ménagères au niveau national évalué à 6,4 enfants.

La différence de niveau de fécondité des femmes ménagères selon le milieu de résidence est liée à l'effet d'urbanisation. Le fait pour les ménagères de vivre en milieu urbain entraîne un changement d'attitudes qui se répercute sur certaines variables pour entraîner une baisse de niveau de la fécondité. En particulier, les caractéristiques de la nuptialité (retard de l'âge au premier mariage) et l'influence sur la connaissance et l'emploi des moyens contraceptifs mécaniques ou chimiques.

#### **4.7.2- Fécondité selon le secteur d'activité économique**

Il a été constaté que la répartition des femmes de 12 ans ou plus par statut dans l'occupation et par profession a produit des catégories de femmes avec des effectifs très faibles. En plus, certaines de ces catégories ne sont pas du tout définitives (employeur, apprenties, chômeurs, élèves/étudiantes, etc.). Par contre, la répartition des femmes de 12 ans ou plus selon les secteurs d'activité fournit des catégories assez stables et à effectifs consistants pour une analyse par milieu de résidence, tout en sachant que les activités du secteur primaire se trouvent plus en milieu rural et celles des secteurs secondaire et tertiaire en milieu urbain.

Dans le cadre du recensement de la population de 1998, la question sur la branche d'activité a été posée à toute personne de 6 ans ou plus qui s'est déclarée "occupée" ou "en chômage" à la variable type d'activité. La branche d'activité concerne le genre d'activité économique exercée par l'administration, l'entreprise ou l'unité de production industrielle, artisanale, commerciale ou de prestation de services, etc., au sein de laquelle le travailleur exerce ou a exercé (cas du chômeur) sa propre activité économique. On a procédé par regroupement d'unités de production pour codifier les informations recueillies sur le terrain et constitué les secteurs d'activité utilisés. Les trois secteurs d'activité ainsi constitués sont définis comme suit :

- Le secteur primaire comprend les branches d'activités suivantes : agriculture vivrière, agriculture industrielle et d'exportation, élevage et chasse, pêche, sylviculture et exploitation forestière et industries extractives.
- Le secteur secondaire comprend les industries de viande et de poisson, le travail des grains et fabrication de produits amylacés, la transformation du cacao et du café, les industries laitières, de boisson, du tabac, de l'habillement, du papier, l'industrie du cuir et de chaussures, l'industrie métallurgique et toutes les industries dans le bâtiment et les travaux publics.
- Le secteur tertiaire comprend les commerces, les ventes, les postes et télécommunications, les activités financières, les transports et communications et tous les autres services de l'administration.

Les résultats par branche d'activité permettent d'identifier que la population féminine de Côte d'Ivoire âgée de 12 à 49 ans active est employée à 49,4 % dans le secteur primaire, à 44,4 % dans le secteur tertiaire et seulement 6,2 % dans le secteur secondaire.

La population féminine âgée de 12-49 ans employée dans le secteur primaire vit majoritairement dans la zone rurale qui regroupe 94,0 % contre 6,0 % dans les zones urbaines. Contrairement au secteur primaire, la majorité des femmes (12-49 ans) employées dans le secteur secondaire vit dans le milieu urbain. Le milieu rural n'enregistre que 14,7 % de ces femmes. La même situation est observée dans le secteur tertiaire. Ainsi, on n'enregistre que 76,6 % des femmes de 12 à 49 ans employées dans le secteur tertiaire résident dans les zones urbaines contre 23,4 %

dans le milieu rural. Ces quelques caractéristiques sur le secteur d'activité des femmes entraînent-elles des variations de fécondité ? C'est ce qui va être examiné dans les lignes suivantes.

**Tableau 4.19 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité selon le secteur d'activité**

*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âge des mères	Sect. Primaire	Sect. Secondaire	Sect. Tertiaire
12-14	16,4	5,2	7,4
15-19	179,9	57,7	84,5
20-24	272,0	107,4	156,4
25-29	275,4	127,9	167,9
30-34	242,9	139,1	158,9
35-39	183,4	106,2	130,2
40-44	97,5	54,7	77,2
45-49	54,1	37,3	45,0
<b>ISF</b>	<b>6,6</b>	<b>3,2</b>	<b>4,1</b>
15-49 TGFG %	202,6	98,0	128,8
Age moyen à la naissance	29,2	30,9	30,4

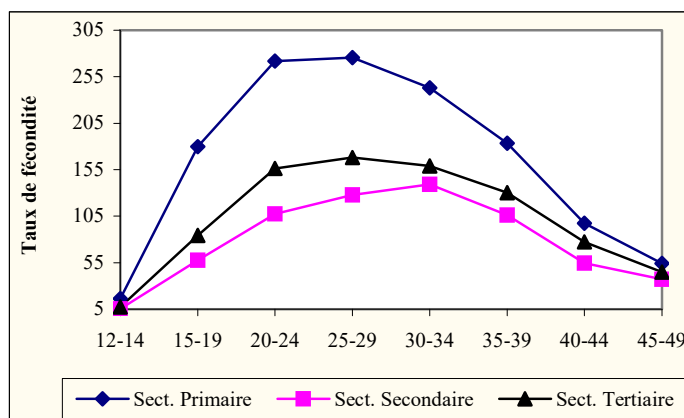
Avec les données sur les naissances vivantes au cours des 12 derniers mois (tableau 4.19), on constate que les femmes employées dans le secteur primaire ont l'indice synthétique de fécondité le plus élevé (6,6 enfants par femme). Il s'établit à 3,2 enfants par femme chez les femmes exerçant leur activité dans le secteur secondaire. Le niveau de fécondité des femmes qui sont employées dans le secteur tertiaire se trouve intermédiaire entre les deux précédentes. Ces différents niveaux de fécondité expliquent ceux du taux global de fécondité générale. Dans le secteur primaire, on enregistre 203 naissances annuelles moyennes pour 1000 femmes en âge de procréer contre 129 et 98 naissances annuelles respectivement pour les femmes dans le secteur tertiaire et dans le secteur secondaire.

En ce qui concerne la distribution des naissances par âge (calendrier de la fécondité), la courbe de fécondité des femmes du secteur primaire est la plus élevée quand celle des femmes du secteur secondaire est la plus basse. La courbe de fécondité des femmes employées dans le secteur tertiaire se trouvant à l'intermédiaire est proche de celle du secteur secondaire (graphique 4.25). La courbe du secteur primaire évolue très rapidement dès 15 ans jusqu'à atteindre le maximum à 25-29 ans, puis diminue régulièrement jusqu'à la fin de la vie féconde. Les deux autres courbes évoluent lentement et s'approchent à la première dans les groupes d'âge 40-44 ans et 45-49 ans. Il s'ensuit que les taux de fécondité des femmes du secteur primaire sont supérieurs, à tous les âges, à ceux des femmes des secteurs secondaire et tertiaire. L'écart entre les taux qui est au profit des femmes du secteur primaire dans la tranche d'âge 15-35 ans, se resserre dans les groupes d'âge extrêmes comme on peut le constater sur le graphique 4.25.

La fécondité est moins précoce dans les secteurs secondaire et tertiaire que dans le secteur primaire, eu égard aux valeurs des âges moyens des mères à la naissance des enfants. L'âge moyen est de 29 ans dans le secteur primaire contre 31 et 30 ans respectivement dans le secteur secondaire et tertiaire. Le profil de fécondité des adolescentes de 12-19 ans confirme la précocité de la fécondité chez les femmes employées dans le secteur primaire. Le profil représente 14,8 % de la fécondité totale de ces femmes. Le profil est moindre chez les adolescentes des autres secteurs, 9,9 % pour le secteur secondaire et 11,1 % pour le secteur tertiaire.



**Graphique 4.25 : Courbe de fécondité par âge selon le secteur d'activité**  
Ensemble Côte d'Ivoire



Les différences de niveau de fécondité peuvent être mises en relation avec l'instruction et l'effet d'urbanisation. Comme nous l'avons souligné au début de ce sous-chapitre, les secteurs secondaire et tertiaire se trouvent plus dans les zones urbaines. Par contre, le secteur primaire est beaucoup présent en milieu rural. De ce fait, il apparaît vraisemblable qu'il y ait un changement d'attitude des femmes des secteurs secondaire et tertiaire qui puisse se répercuter sur certaines variables tendant à baisser la fécondité, en particulier, les caractéristiques de la nuptialité et la pratique de la contraception.

On peut également noter que l'accès aux emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire est souvent conditionné par la possession d'une qualification qui, en général, est obtenue par des femmes ayant un niveau d'instruction équivalent au secondaire, d'où une fécondité moins élevée pour ces deux secteurs.

La comparaison des niveaux de fécondité enregistrés dans les zones urbaines avec ceux des zones rurales fait apparaître des écarts. Pour les femmes du secteur primaire, il y a environ un enfant (0,9) de moins pour celles vivant en milieu urbain. L'écart est plus important chez les femmes employées dans les secteurs secondaire (1,8 enfant par femme) et tertiaire (2 enfants par femme).

**Tableau 4.20 : Taux de fécondité par âge (pour 1000 femmes) et indicateurs résumés de fécondité par milieu de résidence**

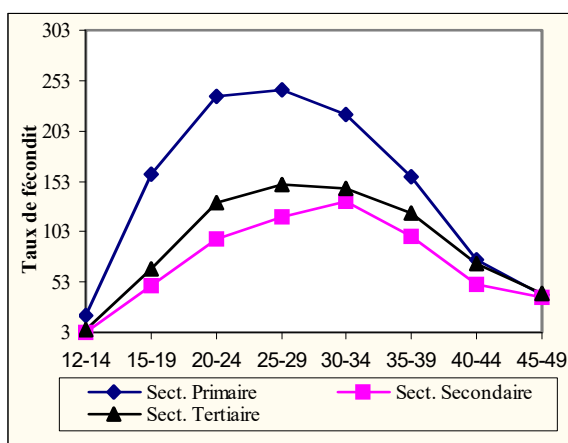
Groupe d'âge des mères	Milieu urbain			Milieu Rural		
	Sect. Primaire	Sect. Secondaire	Sect. Tertiaire	Sect. Primaire	Sect. Secondaire	Sect. Tertiaire
12-14	19,4	3,3	5,9	16,2	12,1	11,3
15-19	159,5	49,0	66,1	180,9	107,1	142,8
20-24	237,1	95,4	131,4	273,9	189,4	234,6
25-29	243,8	117,6	149,3	277,3	194	228,5
30-34	219,4	133,2	146,3	244,4	173,4	201,4
35-39	157	98,7	121,7	185,3	144,7	160,8
40-44	74,6	50,3	71,0	99,4	76,1	100,5
45-49	40,4	37,3	42,2	55,2	37,3	54,8
<b>ISF</b>	<b>5,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,7</b>	<b>6,7</b>	<b>4,7</b>	<b>5,7</b>
F 15-49 TGFG ‰	169,5	89,1	113,3	204,7	151,4	180,1
Age moyen à la naissance	28,8	31,2	30,8	29,2	29,6	29,7

Les différences observées sur le niveau de la fécondité entre les femmes des secteurs d'activité sus-mentionnés par milieu de résidence sont également globalement valables en ce qui concerne la fécondité par âge. Les examens des tableaux 4.20 et les différentes courbes des graphiques 4.26 nous renseignent sur la répartition des naissances tout au long de la vie féconde des femmes. Quel que soit le groupe d'âge des mères, le taux de fécondité spécifique est plus élevé chez les femmes employées dans le secteur primaire que chez les mères des autres secteurs d'activité, et ce, quel que soit le milieu de résidence des mères. Cela se traduit par des courbes les plus élevées, suivies ensuite de celles des femmes du secteur tertiaire comme le montrent les graphiques 4.26 et 4.27.

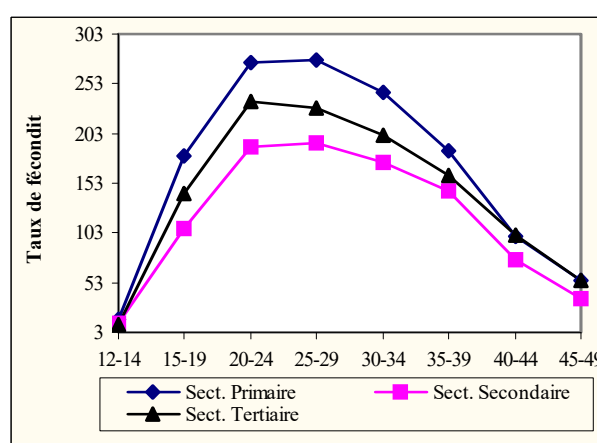
La fécondité est plus intense et précoce en milieu rural pour ces femmes quel que soit le secteur d'activité dans lequel elles sont employées. Les âges moyens de ces femmes à la naissance des enfants en témoignent. Ils sont relativement plus élevés en milieu urbain chez les femmes des secteurs secondaire et tertiaire, alors que la situation inverse se produit chez les femmes du secteur primaire. L'âge moyen à la naissance des enfants pour cette catégorie de femmes passe de 28,8 ans en milieu urbain à 29,2 ans en milieu rural. Cette situation s'expliquerait par un début plus précoce à la procréation chez les femmes du secteur primaire résidant en milieu urbain ou par l'effet d'effectifs assez réduits de ces femmes aux âges plus avancés. On note effectivement que la fécondité est légèrement plus précoce chez les femmes du secteur primaire dans les zones urbaines que celles vivant en milieu rural. Le profil de fécondité des adolescentes (12-19 ans) est respectivement de 15,6 % et 14,8 %.

Dans les deux autres secteurs d'activité, ce sont les adolescentes du milieu rural qui contribuent beaucoup plus à la fécondité totale. Chez les femmes du secteur secondaire, le profil de fécondité des mères de 12-19 ans est de 12,8 % en milieu rural contre 9,0 % en milieu urbain. Il en est de même pour le profil de fécondité des mères de 12-19 ans dans le secteur tertiaire, de 13,6 % en milieu rural à 9,8 % en milieu urbain.

**Graphique 4.26 : Courbe de fécondité par âge selon le secteur d'activité des femmes (Milieu urbain)**



**Graphique 4.27 : Courbe de fécondité par âge selon le secteur d'activité des femmes (Milieu rural)**



Les écarts entre les courbes dans le milieu urbain sont quasi-identiques avec ceux observés au niveau national. Les explications données sont aussi valables que pour le milieu urbain. En revanche, en milieu rural, on observe un autre phénomène : les écarts entre les courbes sont relativement plus faibles. Cela montre que les femmes débutent tôt leur fécondité et l'arrêtent plus tardivement. Le niveau des taux spécifiques des deux groupes d'âge extrêmes 40-44 ans et 45-49 ans nous en convainc.

La forte fécondité observée en milieu rural, notamment chez les femmes du secteur primaire et dans une certaine mesure chez celles du secteur tertiaire, peut être due à leur faible niveau d'instruction et pratique des méthodes contraceptives efficaces. De ce fait, elles font des enfants durant toute leur vie féconde. Les caractéristiques d'une nuptialité précoce ne sont pas en reste.

## **Chapitre V : EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ**

L'étude de l'évolution d'un phénomène comme la fécondité consiste généralement à déterminer les modifications qui sont intervenues tant au niveau de son intensité que de celui de son calendrier au cours de la période considérée pour l'étude. Les données disponibles d'envergure nationale remontent à 1978. La période de référence pour cette étude de l'évolution de la fécondité en Côte d'Ivoire concernera les 20 dernières années. Au cours de cette période, nous allons principalement utiliser les données sur la fécondité de cinq opérations de collecte. Il s'agit :

- de l'Enquête démographique à Passages Répétés (E.P.R.) de 1978-79
- des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1988 et de 1998
- des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS-CI) de 1994 et 1998-99.

Les caractéristiques de ces opérations de collecte sont déjà développées dans le premier chapitre concernant la synthèse des travaux sur la fécondité. Il ne paraît plus judicieux d'y revenir. On examinera successivement, dans ce chapitre, le niveau et le calendrier de la fécondité sur la période 1978-1998.

### **5.1- Evolution du niveau de la fécondité**

La mesure des changements intervenus sur le niveau de la fécondité est faite à travers les modifications enregistrées au cours du temps pour les indicateurs : Taux Brut de Natalité (TBN), Taux Global de Fécondité Général (TGFG) et Indice Synthétique de Fécondité (ISF).

Si l'on considère le taux brut de natalité (TBN), on peut constater d'après les valeurs du tableau 5.1, que la natalité demeurée à peu près constante au niveau national sur la période 1978-1988, a évolué à la baisse sur la période 1988-1998. Par contre elle paraît avoir augmenté en milieu rural et baissé en milieu urbain aussi bien à Abidjan que dans les autres villes au cours de la première période. Tandis qu'au cours de la seconde période, la natalité a baissé quel que soit le milieu de résidence. Il est cependant prudent d'interpréter ces variations du TBN comme des indications de baisse de la fécondité, car cet indice est en effet très influencé par la structure par âge de la population et ne permet pas de rendre compte correctement des changements qui se seraient produits au niveau du phénomène. On nuancera toutefois ces conclusions par le constat suivant : pour l'ensemble du pays, le TBN stagne pratiquement à son même niveau d'environ 49 ‰ de 1978 à 1988, mais il passe à 41,3 ‰ en 1994 pour tomber à 40,7 ‰ au RGPH 1998. Ce qui traduit une première baisse de 15,7 % entre 1978 et 1994 et une deuxième baisse de 1,5 % entre 1994 et 1998. Cependant, la baisse atteint 5 % lorsqu'on compare les données issues des EDS, entre 1994 et 1998-99. Le taux brut de natalité calculé au RGPH-98 est légèrement supérieur à celui de l'EDS 1998. Cela peut être dû à l'effet de l'échantillonnage ou lié à la méthode de collecte des naissances. Contrairement aux EDS de 1994 et 1998 où les données sur la fécondité sont obtenues à partir de l'historique des naissances des femmes, alors que la fécondité a été estimée à partir de questions portant sur les naissances des douze mois ayant précédé les dates des recensements pendant les RGPH de 1988 et 1998.

**Tableau 5.1 : Evolution de la fécondité sur la période 1978-1998**

Milieu de résidence	Indicateurs	E.P.R. 1978	R.G.P.H. 1988	EDS 1994	R.G.P.H. 1998	EDS 1998
Ensemble Côte d'Ivoire	I S F	6,4	6,3	5,7	5,4	5,2
	T G F G (en ‰)	190	209	198	167,2	176,0
	T B N (en ‰)	49	48	41,3	40,7	39,3
Milieu Rural	I S F	6,6	7,2	6,4	6,5	6,0
	T G F G (en ‰)	193	237	224	205,8	204,0
	T B N (en ‰)	48	52	42,5	46,0	40,7
Milieu Urbain	I S F	6,4	5,1	4,7	4,1	4,0
	T G F G (en ‰)	193	168	161	124	136,0
	T B N (en ‰)	51	42	38,8	33,5	36,5
Abidjan	I S F	5,5	4,7	4,1	3,6	3,4
	T G F G (en ‰)	177	157	--	108,6	--
	T B N (en ‰)	50	42	--	32,1	--

NB : Données observées

Ce sont pratiquement les mêmes conclusions qui se dégagent quand on utilise le taux global de fécondité générale (nombre annuel moyen des naissances pour 1000 femmes de 15-49 ans) dans la mesure où le principe de calcul de ce taux est similaire à celui du TBN. C'est un indice qui est lui aussi influencé par la structure par âge cette fois-ci de la population féminine en âge de procréer. L'importance relative des femmes âgées de 15-49 ans dans la population totale est passée de 22,8 % en 1988 à 24,2 % en 1998. On peut toutefois remarquer que le TGFG connaît, lui aussi, une évolution importante à la hausse entre 1978 et 1988, en passant respectivement de 190 ‰ à 209 ‰, soit un accroissement global de 10 % sur la période. Cependant, la situation inverse se produit au cours de la période 1988-1998 avec un nombre annuel moyen de naissances de 198 pour 1000 femmes âgées de 15-49 ans en 1994 et 167 pour 1000 femmes en 1998, soit une baisse de 11 points entre 1988 et 1994 et de 31 points entre 1994 et 1998.

Dans les zones rurales, l'évolution du nombre annuel moyen de naissances est encore plus significative entre 1978 et 1988 avec un nombre allant de 193 à 237, soit 44 naissances supplémentaires. Mais l'on observe une tendance à la baisse sur la période 1988-1998 atteignant 5,5 % entre 1988 et 1994, puis 8 % entre 1994 et 1998. Les niveaux d'évolution du nombre annuel moyen de naissances des femmes en âge de procréer indiquent une baisse plutôt lente de la procréation annuelle chez ces femmes à partir de 1988.

En milieu urbain, le taux global de fécondité générale (TGFG) a régulièrement baissé au cours de la période 1978-1988. De 193 naissances annuelles pour 1000 femmes de 15-49 ans en 1978, le nombre annuel moyen de naissances est passé à 168 pour 1000 en 1988, puis à 161 pour mille en 1994 et a chuté à 124 pour mille, soit une diminution de 13 % entre 1978 et 1988, de 4 % entre 1988 et 1994 et enfin de 23 % entre 1994 et 1998.

A Abidjan, le taux global de fécondité générale a perdu 20 points sur la période de 1978-1988, quand il a fléchi de 48,4 points au cours de la période 1988-1998, soit 2,4 fois la perte au cours de la précédente décennie (tableau 5.1).

Du reste, on peut remarquer avec les données du tableau 5.2 que la proportion de la population féminine en âge de procréer par rapport à la population féminine totale d'une part, et à la population totale d'autre part, est variable d'un milieu de résidence à un autre et connaît des modifications temporelles. On remarque ainsi qu'il y a proportionnellement plus de femmes en âge de procréer en milieu urbain et singulièrement à Abidjan qu'en zone rurale. Entre 1975 et 1998, les

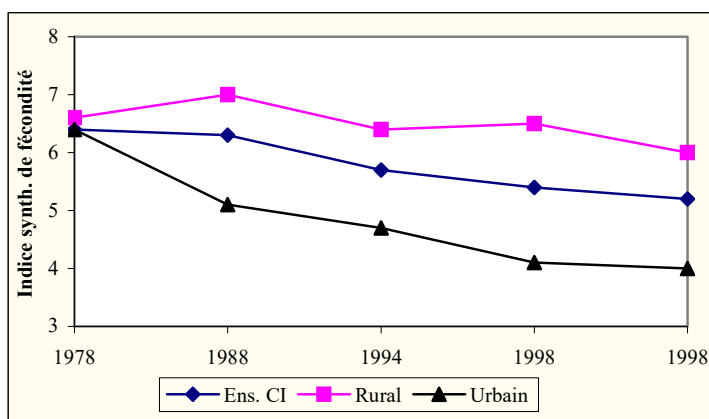
écarts urbain-rural se sont accentués, la proportion des femmes âgées de 15 à 49 ans par rapport à l'ensemble des femmes est demeurée supérieure à 52 % à Abidjan et atteint 59,4 % en 1998, alors qu'elle est passée de 46,5 % à 43,7 % de 1975 à 1988 en zone rurale avec une légère baisse en 1998 (43,5 %). Tous ces constats sur l'évolution de la structure de la population féminine par âge sur les différentes périodes inter-censitaires confirment la difficulté d'interprétation de l'évolution de la fécondité à travers le taux global de fécondité générale (TGFG). Pour tenter de tracer l'évolution du phénomène, il apparaît préférable de comparer les différents niveaux des taux de fécondité par âge.

**Tableau 5.2 : Proportion (en %) de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans) par rapport à l'ensemble des femmes et à la population totale selon le milieu de résidence**

Proportion des femmes de 15-49 ans en %	Date	Ensemble C.I	Milieu rural	Milieu urbain	Abidjan
Par rapport à l'ensemble des femmes	1975	47,9	46,5	51,0	52,8
	1978-79	45,4	43,5	48,9	51,3
	1988	45,8	43,7	49,2	52,2
	1998	49,4	43,5	54,8	59,4
Par rapport à la population totale	1975	23,1	22,9	23,4	23,9
	1978-79	22,8	22,2	23,7	24,7
	1988	22,4	21,5	23,8	25,4
	1998	24,2	22,2	26,8	29,5

Ainsi, en utilisant l'indice synthétique (nombre moyen d'enfants par femme), la fécondité en Côte-d'Ivoire semble globalement être demeurée à peu près constante jusqu'en 1988. Depuis cette date, la fécondité a amorcé une baisse : au niveau national, la fécondité du moment est passée de 6,4 enfants par femme en 1978 à 6,3 en 1988, traduisant une légère baisse de 4,5 %. Pendant la période intermédiaire de 1988 à 1994, on constate une chute de 9,5 % au niveau de l'indice synthétique de fécondité, celui-ci étant passé de 6,3 à 5,7 enfants par femme. Plus récemment de 1994 à 1998, on observe une baisse de 5,3 %. Les indices synthétique de fécondité sont représentés sur le graphique 5.1.

**Graphique 5.1 : Evolution de l'ISF ensemble Côte d'Ivoire et Milieu rural**



L'analyse des tendances de la fécondité, basée sur les résultats des opérations de collecte réalisées à l'Institut National de la Statistique (INS), a mis en évidence une baisse importante et récente des niveaux de la fécondité en Côte d'Ivoire. L'examen de certains déterminants proches de la fécondité permettront d'identifier ceux qui ont pu jouer un rôle important dans cette baisse. Il

s'agit de l'âge d'entrée en première union, du recours à la contraception moderne et des déterminants liés à l'espacement des naissances.

Les données disponibles mettent en évidence un relèvement récent de l'âge moyen à la première union aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Chez les femmes, le calendrier de la nuptialité, resté quasiment stable sur la période 1975-1988, a connu une évolution positive sur la période 1988-1998. L'âge moyen à la première union est passé de 19,3 ans à 21,6 ans.

La prévalence contraceptive moderne chez l'ensemble des femmes est passée de 3,0 % en 1980 à 5,7 % en 1994 et à 11 % actuellement. Chez les femmes en union, le niveau d'utilisation est relativement faible, mais en progression. De 4,0 % en 1980, il est passé à 4,3 % en 1994 pour atteindre 7,3 % en 1998.

L'abstinence post-partum est largement pratiquée en Côte d'Ivoire et pour une période relativement longue. En effet, la durée moyenne a évolué de 10,5 mois en 1980 à 14,8 mois en 1994, puis à 15 mois en 1998. Quant à la durée moyenne de l'aménorrhée, elle a connu une augmentation entre 1980 et 1994 (7,5 mois contre 13,6 mois) et a chuté d'un mois en 1998 (12,6 mois). Cette longue durée est certainement fonction de la durée et de l'intensité de l'allaitement qui agissent sur le retour de l'ovulation. La durée moyenne de l'allaitement qui correspond en Côte d'Ivoire à l'âge moyen au sevrage d'un enfant est passée de 16 mois en 1980 à 20,4 mois en 1994. Ces données témoignent d'une tradition du sevrage des enfants plus tardif au cours de la décennie 90.

La combinaison des facteurs (aménorrhée et abstinence post-partum) permet d'identifier les femmes non-susceptibles d'être exposées au risque de grossesse et d'évaluer la durée de la non-susceptibilité. La non-susceptibilité se définit comme la période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum. Les résultats des EDS CI de 1994 et 1998 font apparaître que la période de non-susceptibilité dure en moyenne 17,9 mois.

Plusieurs études ont montré que la longueur des intervalles entre naissances a une influence sur l'état de santé de l'enfant et celui de la mère et il est reconnu que les intervalles inférieurs à deux années augmentent les risques de mortalité de la mère et de l'enfant. En Côte d'Ivoire, la durée moyenne inter génésique était estimée à 34 mois en 1980 (EIF 1980-81). Depuis 1994, la durée médiane est passée de 33,2 mois à 35,4 mois en 1998, soit environ trois années actuellement.

L'âge à la première naissance est utilisée comme indicateur du début de la vie féconde d'une femme. On voit que l'âge moyen à la première naissance resté constant entre 1980 et 1994 (18,8 ans) a amorcé un léger vieillissement (19 ans) en 1998.

Les données de l'EIF 1980-81 ont montré que les femmes en Côte d'Ivoire désiraient des familles nombreuses : la dimension idéale de la famille était de 8 à 9 enfants. Très peu d'entre elles pensaient à limiter leur descendance : le pourcentage des femmes qui désiraient ne plus avoir d'enfants n'était que de 4 %. Même parmi celles qui avaient déjà 9 enfants et plus, il n'y avait que 37 % qui déclaraient ne plus en vouloir d'autres. Dès les années 90, l'attachement à une descendance nombreuse a connu un certain relâchement, eu égard à la dimension idéale de la famille qui est passée à 5,5 enfants et il atteint 6 enfants si on se limite aux seules femmes en union en 1994. En 1998, à la faveur de l'EDS 1998-99, on note que le désir d'espacement des naissances est plus fréquemment utilisé par les jeunes femmes âgées de moins de 35 ans (79,8 %), par contre, le désir de limitation des naissances est plus fréquemment exprimé par les femmes âgées de 35 ans ou plus (62,5 %). Le nombre idéal moyen d'enfants par femme demeure assez proche de l'indice synthétique de fécondité (ISF) obtenu au niveau national (5,4 enfants) en 1998.

De ce qui précède, on peut relever que les caractéristiques de la nuptialité, la pratique de la contraception moderne (quoique encore faible), la longue durée de la non-susceptibilité et le relâchement progressif de l'attachement à une descendance nombreuse au cours de la décennie 90 expliquent, en grande partie, la baisse de la fécondité observée entre 1988 et 1998.

En ce qui concerne le milieu rural, on observe une hausse de l'indice synthétique de fécondité au cours de la période 1978-1988 qui s'évalue à 0,6 enfant. Sur la période 1988-1998, la fécondité a fléchi de 0,7 enfant par femme. De 7,2 enfants par femme en 1988<sup>26</sup>, l'indice synthétique de fécondité est passé à 6,5 en 1998. Lorsqu'on se limite aux seules données des EDS, on remarque également que le niveau de la fécondité a amorcé une baisse de 0,4 enfant en 1998. L'indice synthétique de fécondité varie de 6,4 enfants par femme en 1994 à 6,0 en 1998. Tout indique donc que la fécondité en milieu rural a amorcé un déclin, mais il reste encore moins affirmé que celui enregistré par la fécondité urbaine sur la période 1988-1998. Le taux de baisse en milieu rural est de 9,7 % contre 19,6 % en milieu urbain.

Ce faible déclin de la fécondité en milieu rural résulte du léger relèvement de l'âge à la première union sur la période 1988-1998. L'âge moyen au premier mariage qui a connu une stabilité (autour de 18 ans) entre 1975 et 1988, s'est relevé d'un an en 1998 (19 ans).

Le taux de prévalence contraceptive moderne paraît encore faible pour avoir une influence perceptible sur la fécondité. La proportion de femmes utilisant la contraception moderne au moment de l'enquête était de 2 % en 1980 (EIF, 1980). Cette proportion est passée de 2,2 % en 1994 (EDS-CI, 1994) à 4,6 % en 1998 (EDSCI-2, 1998).

Les facteurs socio-biologiques semblent compenser l'utilisation plus efficace de la contraception moderne. La durée d'aménorrhée a régulièrement évolué à la hausse entre 1980 et 1998. Elle était en moyenne de 8,3 mois en 1980. Entre 1994 et 1998, la durée médiane est passée de 12,9 mois à 12,5 mois. Quant à la durée médiane de l'abstinence sexuelle (abstinence post-partum), elle a connu une hausse ces dernières années en passant de 12,2 mois en 1994 à 18,9 mois en 1998, alors que la durée moyenne était estimée à 11 mois en 1980. Estimée en moyenne à 16,7 mois en 1980, la durée médiane de l'allaitement est de 21,3 mois. Ainsi, la durée médiane de la non-susceptibilité a également évolué dans le même sens. Elle est passée de 17,2 mois en 1994 à 20,2 mois, soit un allongement supplémentaire de 3 mois en cinq ans.

De même, on observe un relâchement de l'attachement à la dimension de la famille nombreuse. Les femmes en union en milieu rural désiraient un total de 9 enfants en 1980 alors qu'elles souhaitent en avoir 6 enfants actuellement.

Pour le milieu urbain et particulièrement la ville d'Abidjan, l'évolution qui apparaît à travers les données sur la fécondité est la plus importante. On note en effet que tous les indicateurs de fécondité présentent en ville une tendance à la baisse. L'indice synthétique de fécondité (données observées) est passé de 6,4 enfants par femme en 1978 à 5,1 en 1988, soit une variation en baisse de 1,3 enfants par femme en dix ans. Il tombe ensuite à 4,7 en 1994 pour atteindre 4,1 en 1998. Le fléchissement de la fécondité est d'un enfant par femme en moins en 1998 par rapport à son niveau de 1988. A Abidjan, la variation de la baisse est d'environ un enfant (0,8) sur la période 1978-88. Au cours de la période 1988-1998, la variation est d'un enfant. Elle se décompose de 0,6 enfant entre 1988 et 1994 et de 0,4 enfant entre 1994 et 1998 (tableau 5.1).

---

<sup>26</sup> INS, Résultats définitifs du RGPH 1988, données observées sur la fécondité



L'utilisation de la contraception moderne a connu un progrès notable chez les hommes en union. La prévalence est passée de 1,7 % en 1994 (EDS-CI, 1994), à 21,7 % en 1998. Chez les femmes en union, la proportion utilisant une méthode moderne varie de 6,0 % en 1980 (EIF, 1980-81) à 8,0 % en 1994 contre 12,4 % en 1998. Concernant la nuptialité, l'âge moyen au premier mariage chez les hommes resté stable sur la période inter censitaire 1975-1978 (28,4 ans) a augmenté de 2 ans en 1998 (30,4 ans). Chez les citadines, le calendrier de nuptialité connaît une hausse régulière. Elles se mariaient en moyenne à 18,7 ans en 1978 et à 21 ans en 1988. En 1998, elle se marient à 24,1 ans. La dimension idéale de la famille qui était de 7 enfants par femme en 1980 est passée à 4,7 en 1994.

Ces facteurs expliquent en partie le niveau relativement faible de la fécondité en milieu urbain. Mais, d'autres facteurs tels que les effets positifs de l'urbanisation et l'amélioration de niveau d'instruction des femmes et des hommes citadins contribuent à la baisse régulière de la fécondité.

Les facteurs socio-biologiques ne semblent pas jouer un rôle régulateur de la fécondité des femmes résidant dans les zones urbaines. En effet, quel que soit la période considérée, les durées moyennes de l'abstinence post-partum, l'allaitement maternel et l'aménorrhée post-partum sont plus courtes en milieu urbain qu'en milieu rural. L'âge à la première naissance présente peu de variations entre le milieu rural et le milieu urbain, étant respectivement de 18,7 ans à 19 ans.

## **5.2- Evolution du calendrier de la fécondité**

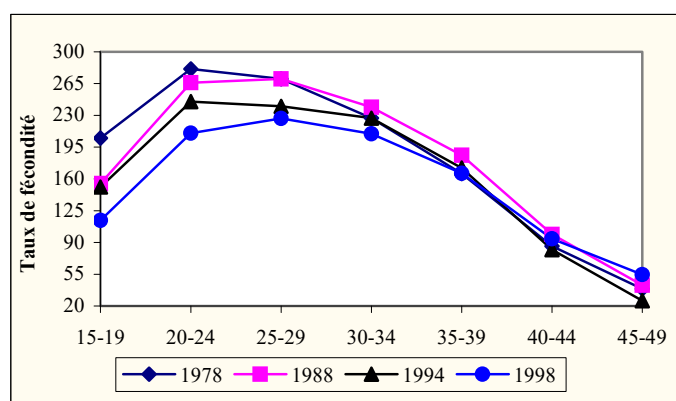
Le calendrier de la fécondité a sensiblement varié au cours de ces 20 dernières années et particulièrement pendant la période de 1978-1988, où l'on assiste à un vieillissement de la distribution par âge du phénomène. En effet, par rapport aux données observées (tableau 5.3), on peut noter que la fécondité est de moins en moins précoce puisque la contribution des jeunes femmes (15-19 ans) à la fécondité totale est passée au niveau national de 16,1 % en 1978 à 12,3 % en 1988 puis remonte à 13,2 % en 1994 avant de tomber à 10,6 % en 1998. Le graphique 5.4 qui visualise les taux de fécondité par âge entre 1978 et 1998 met bien en évidence ce constat. Les courbes sont décroissantes pour ces jeunes femmes indiquant qu'elles contribuent proportionnellement de moins en moins à la fécondité totale. La courbe de 1978 est légèrement la plus élevée entre 15 et 25 ans. A partir de 35 ans toutes les courbes se confondent jusqu'à la fin de la vie féconde (graphique 5.2). Par ailleurs, on observe un décalage de la classe modale du taux spécifique. Le taux le plus élevé se situant dans le groupe d'âge 20-24 ans en 1978, est passé depuis 1988 dans le groupe d'âge 25-29 ans. Ce qui laisse penser à une fécondité beaucoup plus précoce autrefois. Cela se confirme par les valeurs des âges moyens des femmes à la naissance de leurs enfants au cours des différentes périodes : 28,6 ans en 1978 contre 29,5 ans en 1988 et 30,3 ans en 1998.

**Tableau 5.3 : Evolution des taux de fécondité ( pour 1000) de 1978 à 1998 et l'âge moyen à la naissance des enfants selon le milieu de résidence**

<i>A- Ensemble Côte d'Ivoire</i>					<i>B- Milieu rural</i>			
Groupe d'âge des mères	E.P.R. 1978	R.G.P.H. 1988	EDS 1994	R.G.P.H. 1998	E.P.R. 1978-79	R.G.P.H. 1988	EDS 1994	R.G.P.H. 1998
15-19	205	155	151	115	240	207	181	167
20-24	281	266	245	210	318	313	284	269
25-29	270	270	240	227	290	306	263	271
30-34	227	239	227	210	222	262	254	240
35-39	166	186	172	166	162	201	191	188
40-44	86	99	82	94	92	103	89	104
45-49	39	43	26	55	37	44	23	60
Age moyen à la naissance	28,6	29,5	29,1	30,3	28,0	29,0	28,9	29,7

NB : Données observées.

**Graphique 5.2 : Evolution des courbes de fécondité par âge (Ensemble Côte d'Ivoire 1978 à 1998)**

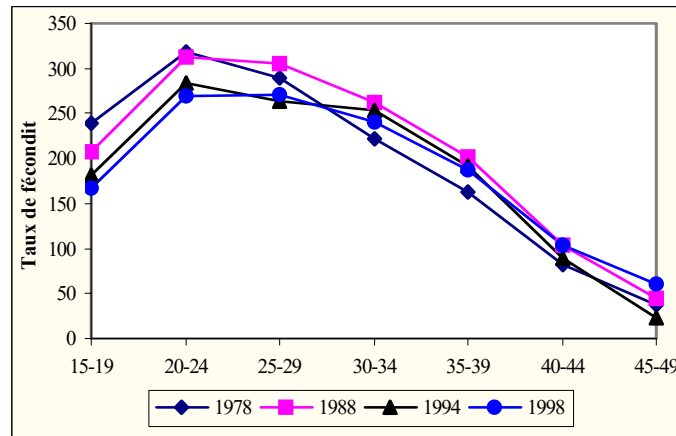


En milieu rural, la variation de la part de la fécondité des jeunes femmes de 15-19 ans se situe à 4,8 points en moins en 1998 par rapport à son niveau de 1978 (17,7 % contre 12,9 %). Entre 1988 et 1998, la baisse ne porte que sur 1,5 point. La part de la fécondité des femmes de 20-24 ans a fléchi de 1,7 point sur les valeurs relatives durant la décennie 1978- 1988 (23,5 % contre 21,8 %) tandis qu'elle enregistre seulement une baisse d'un point au cours de la deuxième décennie 1988-1998. L'âge moyen des femmes à la naissance des enfants a connu une tendance à la hausse, en passant de 28,0 ans en 1978 à 29,0 ans en 1988 pour atteindre 29,7 ans en 1998, soit un gain d'un an et 0,7 an respectivement au cours de la première et de la deuxième décennies.

Il apparaît que le schéma de fécondité en milieu rural a commencé à s'étaler à partir de 1988. Les écarts entre les valeurs des taux de fécondité de 1988 et celles de 1998 sont relativement importants dans la tranche d'âge des mères allant de 15 ans à 25 ans. Cette observation est bien mise en évidence par les courbes des taux de fécondité par âge (graphique 5.3). Bien que le recul de la précocité de la fécondité soit perceptible, il s'avère néanmoins difficile de parler de l'évolution à la baisse de la fécondité. En effet, la courbe de 1978 est la plus élevée jusqu'à 20 ans et au-delà, elle reste la plus basse jusqu'à la fin de la vie féconde. Les courbes de 1988 et 1994 se confondent à partir de 30 ans jusqu'à la fin de la vie féconde alors qu'un écart est observé entre 15 et 25 ans. La

courbe de 1998 est la plus basse de toutes entre 15 et 20 ans, et entre 30 ans et 35 ans par rapport aux courbes de 1988 et 1994.

**Graphique 5.3 : Courbes de fécondité par âge (Milieu rural 1978 à 1998)**

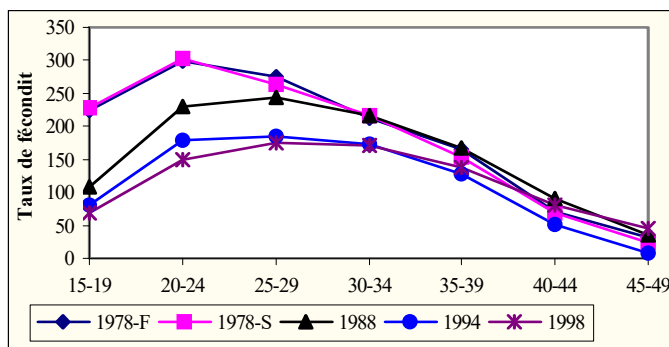


En milieu urbain, la part de la fécondité des jeunes femmes de 15-24 ans va de 41,0 % en 1978 à 26,3 % en 1998, en passant à 30,8 % en 1988. Le décalage du taux le plus élevé du groupe d'âge 20-24 ans en 1978 à celui de 25-29 ans à partir de 1988 explique le vieillissement du calendrier de la fécondité. L'âge moyen des femmes à la naissance des enfants a évolué de façon progressive à la hausse. Estimé à 28,0 ans en 1978, il est passé à 29,9 ans en 1988 puis à 31,0 ans en 1998, soit un gain de 3 ans en vingt ans. Le graphique 5.4 qui visualise les courbes des taux de fécondité par âge entre 1978 et 1998 met bien en évidence un schéma de fécondité suivant : les courbes de 1978 sont au-dessus des autres entre 15-29 ans alors que la courbe de 1998 y est la plus basse. A partir de 35 ans jusqu'à la fin de la vie féconde, la courbe de 1994 est la plus basse, quand toutes les autres s'entremêlent. Il ressort que la baisse de la fécondité observée au cours de ces vingt dernières années en milieu urbain est plus le fait des jeunes femmes de moins de 25 ans que les femmes âgées. La baisse régulière de la contribution relative des femmes de 15-24 ans à la fécondité totale et les écarts entre les courbes dans la tranche d'âge 15-29 ans expliquent le phénomène (graphique 5.4).

**Tableau 5.4 : Evolution des taux de fécondité (pour 1000) de 1978 à 1998 et l'âge moyen à la naissance des enfants**

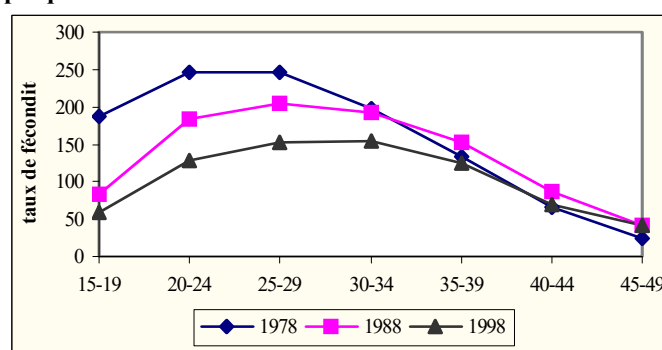
Groupe d'âge des mères	C- Milieu Urbain					D- Ville d'Abidjan		
	EPR 1978-79		R.G.P.H. 1988	EDS 1994	R.G.P.H. 1998	E.P.R. 1978-79	R.G.P.H. 1988	R.G.P.H. 1998
	Forêt	Savane						
15-19	223	229	108	117	69,5	187	84	59,5
20-24	298	303	231	195	149,2	247	183	128,8
25-29	275	264	244	206	174,6	246	205	152,7
30-34	212	216	217	186	171,1	197	193	154,1
35-39	166	153	168	142	138,2	134	153	124,0
40-44	71	68	90	67	80,1	66	87	70,0
45-49	31	23	36	33	45,2	25	41	41,0
Age moyen à la naissance	28,0	27,7	29,9	29,2	31,0	28,1	30,5	31,1

**Graphique 5.4 : Evolution des courbes de fécondité de 1978 à 1998 (Milieu urbain)**



La baisse de précocité de la fécondité est généralisée puisqu'elle s'observe également à Abidjan où elle est la plus effective : la variation sur la part de la fécondité des jeunes femmes (15-24 ans) porte sur 13,7 points en baisse entre 1978 et 1998. Le profil de fécondité des jeunes femmes de 15-24 ans varie de 39,4 % à 25,7 %. Les courbes de fécondité par âge se distinguent aisément et respectent en général le schéma suivant : le maximum se situant dans le groupe d'âges 20-24 ans au cours de l'année 1978 s'est décalé dans le groupe d'âge 25-29 ans pour les années 1988 et 1998. La pente des courbes de fécondité est plus accentuée aux âges 15-19 ans en 1988 et 1998 (signe d'une faible contribution à la fécondité totale) qu'elle ne l'est aux âges élevés (après les maximums). La courbe de fécondité de 1978 est au-dessus de celles de 1988 et 1998 jusqu'à 30 ans et au-delà, elle se confond avec celle de 1998; ce qui signifierait que la fécondité se constituait davantage aux âges plus jeunes qu'elle ne l'est maintenant. L'évolution à la hausse de l'âge moyen des mères à la naissance des enfants en témoigne. Il est passé de 28 ans en 1978 à 30,5 ans en 1988 puis 31 ans en 1998. Par ailleurs, à partir de 35 ans, la courbe de fécondité de 1988 est la plus élevée, signe que la procréation s'achevait tardivement à 45 ans, il y a dix ans plus tôt. Le fait que la courbe de fécondité de 1998 est restée la plus basse à tous les âges confirme la baisse continue de la fécondité dans la capitale économique du pays (graphique 5.5).

**Graphique 5.5 : Evolution des courbes de fécondité de 1978 à 1998 (Abidjan)**



Malgré le constat de vieillissement du calendrier de la fécondité en Côte-d'Ivoire, on peut remarquer à travers les graphiques 5.2 à 5.3 que l'allure générale du schéma de fécondité au niveau national et pour le milieu rural semble être pratiquement la même entre 1978 et 1998, malgré l'étalement plus prononcé en milieu rural. Cela présage que les changements intervenus au niveau

du calendrier sont encore assez faibles surtout en milieu rural pour entraîner une modification de l'allure générale de la courbe de fécondité de la Côte d'Ivoire, et donc qu'il faudra attendre encore plusieurs années pour que cela soit davantage perceptible. S'il est plus aisé de soutenir une telle idée sur le calendrier de la fécondité au niveau national et pour le milieu rural, il n'en va pas de même pour le milieu urbain et particulièrement la ville d'Abidjan où l'on note une modification du calendrier avant 35 ans.

## **Chapitre VI: FECONDITE DES ADOLESCENTES**

Sur une population totale de 15 366 672 habitants que comptait la Côte d'Ivoire en 1998 (RGPH-98), on en dénombrait 1 419 558 jeunes femmes âgées de 12-19 ans (541 716 filles de 12-14 ans et 877 842 femmes de 15-19 ans). Elles représentent 18,9 % de l'effectif de la population féminine et 9,2 % de la population totale. Les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1988 ont révélé qu'à 15-19 ans, 41,9 % des femmes étaient en union. Au recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 1998, cette proportion est de 28,9 %.

Le taux de fécondité par âge est passé de 155 ‰ des femmes du groupe d'âge 15-19 ans en 1988 à 115 en 1998. La contribution relative de ces femmes à la fécondité totale est de l'ordre de 12,3 % au RGPH-88 et de 10,6 % au RGPH-98. Ainsi, cette contribution et le taux de fécondité ont évolué à la baisse entre 1988 et 1998.

La pratique contraceptive qui joue un rôle important dans les niveaux de fécondité a une très faible prévalence dans la population féminine depuis l'Enquête Ivoirienne sur la Fécondité en 1980-81. En 1994, seulement 2,4 % des femmes âgées de 15-19 ans en union interrogées à l'EDS utilisaient une méthode contraceptive moderne au moment de l'Enquête. En 1998, ce sont 4,3 % de ces femmes qui utilisent la contraception moderne<sup>27</sup>.

Les études passées se sont très peu intéressées à la fécondité ou à la nuptialité des filles âgées de 12-14 ans. Dans le cadre du Recensement Général de la Population et de l' Habitation (RGPH) de 1998, les questions relatives à la situation matrimoniale et à la fécondité ont été posées à toutes les femmes âgées de 12 ans ou plus. C'est pourquoi, il nous paraît intéressant de nous pencher au groupe spécifique des filles dans le cadre de cette analyse. Pour les besoins de l'étude, nous nous intéressons aux indicateurs suivants:

- Taux de fécondité chez les adolescentes ;
- Nombre d'enfants nés vivants chez les adolescentes ;
- Proportion des mères adolescentes.

### **6.1. Niveau de la fécondité des Adolescentes**

La fécondité est définie dans cette partie de l'étude par la procréation effective c'est-à-dire les naissances vivantes issues des femmes âgées de 12-19 ans. Cette population étant en début de vie féconde, nous calculerons comme indicateur de fécondité la parité moyenne qui est « le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une adolescente a eu à l'âge de sortie de la période adolescente, soit 20 ans. On déterminera aussi les taux de fécondité spécifiques des groupes d'âges 12-14 ans et 15-19 ans à partir des données sur les naissances des 12 derniers mois avant le dénombrement.

En plus de ces indicateurs de fécondité, nous utiliserons la contribution relative des filles et des adolescentes dans la constitution de la fécondité totale des femmes.

La grossesse provoque un désarroi chez la fille, l'adolescente et chez les parents, son issue est généralement un sujet de joie pour toute la famille dans le cas d'une naissance vivante. L'issue d'une grossesse peut aussi être une délivrance pour l'adolescente si elle est une mort fœtale (délivrance des soucis et des conséquences liés à la grossesse qui auraient pu se prolonger avec un enfant qu'il faudrait élever).

---

<sup>27</sup> Institut National de la Statistique & Macro International Inc, Enquête Démographique et de Santé , Côte d'Ivoire 1998-99, Rapport Préliminaire

Au-delà de la joie qu'apporte une naissance vivante, celle-ci va rapidement poser d'autres problèmes :

- à l'adolescente : une responsabilité avant sa maturité, la prolongation de la durée de l'abandon de la scolarité dans la plupart des cas, une union précoce parfois non désirée, etc ;
- aux parents : une charge supplémentaire si l'adolescente n'est pas en union ;
- à la collectivité : une augmentation des déperditions scolaires et des enfants dont l'éducation adéquate ne sera pas toujours assurée.

Ces quelques problèmes montrent l'importance que revêt l'étude de la fécondité des adolescentes. L'analyse du niveau et des variations différentielles de la fécondité des adolescentes portera sur les données observées du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1998.

### Fécondité précoce au niveau national

Les données du recensement de 1998 font ressortir que les taux de fécondité par âge des filles et des adolescentes sont respectivement de 7,5 et 114,5 naissances pour 1000 filles et 1000 adolescentes. Ce qui permet de noter qu'elles contribuent respectivement pour 0,7 et 10,6 % à la fécondité totale. La contribution relative des adolescentes serait même en baisse si l'on considère les résultats du recensement de 1988 qui donnaient un profil de 12,3 % à la fécondité de l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans.

**Tableau 6.1 : Taux de fécondité(pour 1000 adolescentes) et profil de fécondité (en %)**  
*Ensemble Côte d'Ivoire*

Groupe d'âge	Taux de fécondité	Profil de fécondité
12-14	7,5	0,7
15-19	114,5	10,6

La parité atteinte dans chaque groupe d'âge qui correspond au nombre moyen d'enfants nés vivants est de 0,1 enfant par fille à la sortie de 14 ans. Elle atteint environ 0,5 enfant (0,47) dans le groupe d'âge 15-19 ans. Cette parité, en 1988, moins importante pour les filles (0,04 enfant) était légèrement élevée pour les adolescentes (0,55 enfant). La diminution de la part des adolescentes en union est un facteur important qui explique, en partie, la baisse de la fécondité observée chez les adolescentes. Par contre la présence de mariées parmi les filles a relevé le niveau de la fécondité dans ce groupe d'âge. En effet, chez les femmes de 15-19 ans, 70 % sont célibataires en 1998 contre 58 % en 1988. Alors que la totalité des filles de 12-14 ans était déclarée célibataire en 1988, les résultats du RGPH-98 montrent que cette situation concerne 97,7 % en 1998.

Lorsque l'on considère la fécondité des adolescentes en union, l'on s'aperçoit que la fécondité des adolescentes est encore plus importante. En effet, le taux de fécondité pour 1000 filles en union est de 139,3 et de 262,4 pour 1000 adolescentes en union au moment du dénombrement. Quant à la descendance atteinte par les filles et les adolescentes en union qui atteignent 14 ans et 19 ans, elle est de à 0,7 enfant né-vivant par fille et environ 1 enfant par adolescente (0,97).

**Tableau 6.2 : Taux de fécondité (pour 1000 adolescentes) en union et profil de fécondité (en %)**

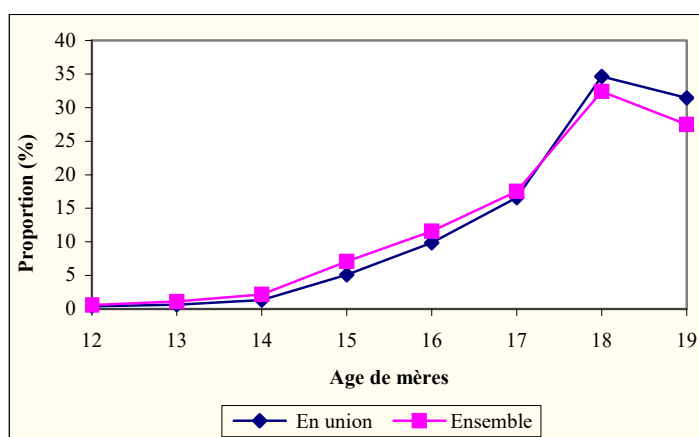
Groupe d'âge	Taux de fécondité	Profil de fécondité
12-14	139,3	9,1
15-19	262,4	17,1

Un autre indicateur portant sur la répartition en pour cent des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge chez les femmes de 12-19 ans, paraît intéressant. En effet, la connaissance de la contribution de chaque âge dans la constitution de ces naissances permet d'apprécier les risques encourus par les adolescentes à la naissance de leurs enfants. Comme le montrent le tableau 6.3 et le graphique 6.1, la proportion des adolescentes qui ont eu des naissances au cours de l'année précédant la date du dénombrement augmente régulièrement jusqu'à 18 ans avant de connaître une baisse. L'augmentation est très rapide à partir de 15 ans comme le montre le graphique 6.1. Ce constat s'observe aussi bien pour l'ensemble des adolescentes que les adolescentes en union.

**Tableau 6.3 : Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial**

Age des mères	Mères en union	Ensemble des mères
12	0,4	0,6
13	0,8	1,1
14	1,3	2,2
15	5,1	7,1
16	9,9	11,6
17	16,6	17,5
18	34,6	32,4
19	31,4	27,5
Total	100,0	100,0

**Graphique 6.1 : Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le statut matrimonial**





La fécondité des femmes âgées de 12 à 19 ans en Côte d'Ivoire reste à un niveau global relativement moins élevé en 1998 par rapport à son niveau de 1988, ce qui peut masquer d'importantes disparités selon les caractéristiques socioculturelles des mères de 12-19 ans (milieu de résidence, nationalité, groupe ethnique et niveau d'instruction).

### Fécondité précoce selon le milieu de résidence

Avec environ 115 naissances moyennes annuelles pour 1000 adolescentes de 15 à 19 ans au niveau national, ce taux varie entre le milieu rural (167 naissances annuelles pour 1000 adolescentes) et le milieu urbain sans la ville d'Abidjan (76 ‰) et Abidjan (60 ‰). Cette fécondité conduit à des contributions relatives de 12,9 % en milieu rural, 8,3 % pour les autres villes et 8,1 % pour la ville d'Abidjan. Chez les filles de 12-14 ans, les taux de fécondité varie également selon le milieu de résidence. Son niveau en milieu rural (environ 12 naissances pour 1000 filles) atteint 4 fois celui d'Abidjan (2,9 ‰) et 2,5 fois celui observé dans les autres villes (4,7 ‰).

**Tableau 6.4 : Taux de fécondité (pour 1000 adolescentes de 15-19 ans) et profil de fécondité (en %)**

Milieu de résidence	Taux de fécondité	Profil de fécondité
Abidjan	59,5	8,1
Autres villes	76,4	8,3
Milieu rural	167,1	12,9
Ens. Pays	114,5	10,6

**Tableau 6.5 : Descendance atteinte selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans	15-19 ans
Abidjan	0,11	0,29
Autres villes	0,09	0,32
Milieu rural	0,15	0,66
Ens. Pays	0,12	0,47

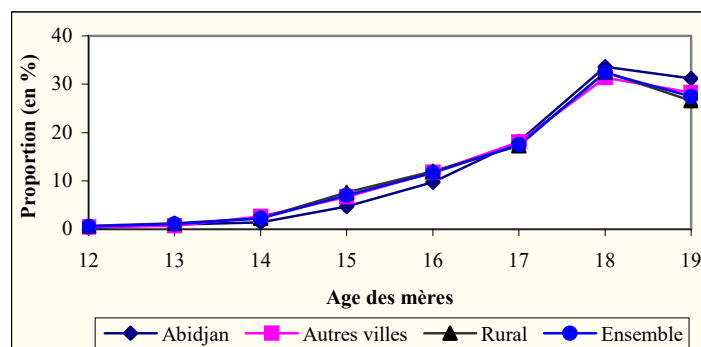
L'intensité de la fécondité de ces femmes est mesurée par la descendance atteinte dans le groupe d'âge 15-19 ans. Elle varie de 0,66 enfant par femme adolescente résidant en milieu rural à 0,32 enfant pour celle résidant dans les autres villes contre 0,29 pour l'adolescente d'Abidjan. Il en va de même pour les filles de 12-14 ans mais avec des parités plus faibles (tableau 6.5).

Le tableau 6.6 donne pour les femmes du groupe d'âge 12 à 19 ans, les proportions de naissances survenues au cours des 12 derniers mois. Ces proportions, quel que soit le milieu de résidence, augmentent avec l'âge des mères. Elles atteignent leur maximum à 18 ans. Les courbes du milieu rural et des autres villes sont superposées à celle de l'ensemble du pays. La courbe d'Abidjan est plus basse à 15 et 16 ans puis à 19 ans sur le graphique 6.2.

**Tableau 6.6 : Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence**

Age des mères	Abidjan	Autres villes	Rural	Ensemble
12	0,2	0,4	0,7	0,6
13	0,9	0,7	1,2	1,1
14	1,4	2,7	2,2	2,2
15	4,7	6,7	7,6	7,1
16	9,7	11,8	12,0	11,6
17	18,2	18,1	17,3	17,5
18	33,6	31,3	32,5	32,4
19	31,2	28,3	26,6	27,5
Total	100,0	100,0	100,0	100
Age moyen à la naissance	18,2	18,0	17,9	18,0

**Graphique 6.2 : Courbes des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le milieu de résidence**



Il ressort des données qui précèdent que le niveau de la fécondité des adolescentes est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette différence est en grande partie due à la nuptialité plus précoce en milieu rural qu'en milieu urbain déjà évoquée, et à la faible scolarisation des filles dans les zones rurales. Ces variables ayant une influence importante sur la fécondité des adolescentes. En effet, le milieu dans lequel l'adolescente vit au moment où elle atteint sa nubilité est en partie déterminant dans sa propension aux premières expériences sexuelles. Cependant, les résultats de l'EDS de 1998-99 font apparaître que les écarts entre les premiers rapports sexuels restent faibles entre les différents groupes de femmes selon le milieu de résidence. L'âge médian aux premiers rapports sexuels est de 16 ans pour les femmes du milieu rural contre 16,3 ans pour celles du milieu urbain.

### Fécondité précoce selon le niveau d'instruction

Ce sont les adolescentes non scolarisées qui ont le taux de fécondité le plus élevé (141 naissances annuelles pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans) contre 112 naissances pour 1000 adolescentes du niveau d'études primaire, 46 pour celles du secondaire et environ 24 pour celles du supérieur. Cette tendance est la même pour les filles de 12 à 14 ans (tableau 6.7).

**Tableau 6.7 : Taux de fécondité (pour 1000 adolescentes) selon le niveau d'instruction des mères**

Groupe d'âge des mères	Non scolarisée	Primaire	Secondaire	Supérieur
12-14	10,3	5,2	4,1	---
15-19	141,3	111,5	46,0	23,5

La contribution relative des femmes du groupe d'âges 15-19 ans à la fécondité totale est presque semblable pour les adolescentes non scolarisées et celles ayant atteint le niveau d'étude primaire (11,7 % contre 11,6 %). En revanche, on note une relative faible participation des adolescentes de niveau d'instruction secondaire (6,5 %) et de niveau d'enseignement supérieur (4,0 %) à la fécondité totale. La contribution relative des filles à la fécondité totale vaut 0,9 % chez les non scolarisées, 0,5 % chez les scolarisées jusqu'au primaire et 0,6 % chez celles du niveau secondaire.

En ce qui concerne le nombre moyen d'enfants nés vivants (parité atteinte), on remarque que les adolescentes non scolarisées mettent plus d'enfants au monde que leurs homologues scolarisées : 1,5 enfant par adolescente non scolarisée contre 0,4 enfant pour celle du primaire et 0,2 enfant pour celle du secondaire et du supérieur.

La différence dans l'intensité comme dans le niveau de fécondité réside dans le statut matrimonial, en tant que déterminant de la fécondité. Ainsi, pour les adolescentes de 15 à 19 ans, 58,8 % sont célibataires parmi les non scolarisées contre 78 % parmi celles du niveau d'études primaire, 93 % parmi celles du niveau d'instruction secondaire et 95 % parmi celles du niveau supérieur. En ce qui concerne les rapports sexuels, les écarts sont très faibles entre les différents groupes de femmes selon le niveau d'instruction. En atteignant 15 ans, environ un tiers des femmes de 15-19 ans (31,9 %) ont déjà eu des rapports sexuels. L'âge médian aux premiers rapports sexuels est estimé à 15,7 ans chez les femmes sans instruction et celles ayant un niveau d'instruction primaire contre 16,8 ans chez celles ayant un niveau secondaire ou plus<sup>28</sup>.

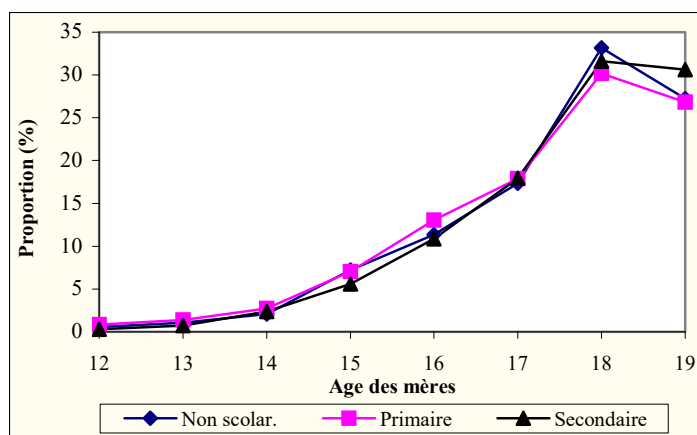
Le tableau 6.8 donne la répartition des naissances au cours des 12 derniers par âge des mères adolescentes. On constate que les naissances survenues chez les adolescentes de moins de 18 ans de niveau d'étude primaire sont plus importantes que chez leurs homologues non scolarisées et de niveau du secondaire. Mais dans ces trois sous-groupes, l'allure des courbes est la même : les proportions augmentent régulièrement jusqu'à 18 ans, puis, elles diminuent légèrement à 19 ans. Ces observations sont visualisées sur le graphique 6.4.. Le nombre de naissances supérieur pour les adolescentes de niveau d'étude primaire de moins de 18 ans s'explique certainement par le fait que 62,5 % de ces naissances proviennent des adolescentes de ce niveau d'étude résidant en milieu rural. Par ailleurs, ce niveau d'instruction élémentaire n'entraîne pas un changement d'attitudes qui pourrait se répercuter sur certaines variables pour entraîner une baisse du niveau de la fécondité. Ainsi, le fait d'aller à l'école jusqu'au primaire amène ces adolescentes à enfreindre certaines coutumes tendant dans le passé à restreindre la fécondité.

**Tableau 6.8 : Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le niveau d'instruction**

Age	Non scolarisée	Primaire	Secondaire
12	0,5	0,8	0,3
13	1,1	1,4	0,7
14	2,1	2,7	2,4
15	7,2	7,1	5,6
16	11,3	13,0	10,9
17	17,3	17,9	17,9
18	33,2	30,2	31,6
19	27,3	26,8	30,6
Total	100,0	100,0	100,0
Age moyen à la naissance	17,7	17,9	18,0

<sup>28</sup> Institut National de la Statistique et macro International Inc, Enquête Démographique et de santé 1994.

**Graphique 6.4 : Répartition des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le niveau d'instruction**



### Fécondité précoce selon le groupe ethnique

Les filles âgées de 12-14 ans chez les Mandé du sud et chez les Krou ont les taux de fécondité par âge les plus élevés. Ils sont respectivement d'environ 11 et 10 naissances pour 1000 filles. Parmi ces filles, 2,7 % se trouvent en union chez les Mandé du sud et 1,8 % chez les Krou. Les proportions de filles en union ne suffisent pas à elles seules à expliquer les niveaux des taux de fécondité par âge observés. Il y aurait également une certaine liberté sexuelle dans la petite enfance dès l'apparition des premières menstrues chez les Mandé du sud et le Krou. Cela paraît vraisemblable si l'on compare les proportions relativement plus élevées de filles en union chez les Mandé du nord (2,1 %) et les Voltaïques (3,5 %) avec des taux de fécondité moins élevés.

**Tableau 6.9 : Taux de fécondité (pour 1000 adolescentes) selon le groupe ethnique**

Groupe ethnique	Taux (‰) 12-14 ans	Taux (‰) 15-19 ans	Profil de fécondité (%) 12-19 ans
Akan	7,3	102,8	11,1
Krou	9,8	104,7	12,2
Mandé Nord	5,5	103,2	10,5
Mandé Sud	10,8	134,8	13,2
Voltaïque	8,2	118,4	10,7

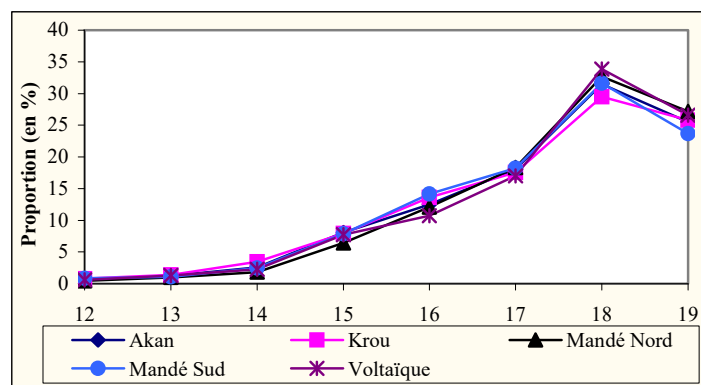
En ce qui concerne les femmes âgées de 15-19 ans, ce sont les Mandé du Sud et les Voltaïques qui ont les taux de fécondité les plus élevés (tableau 6.9). Les taux de fécondité des adolescentes Akan, Krou et Mandé du nord sont en moyenne 103 naissances annuelles pour 1000 adolescentes. Par rapport à l'intensité de la fécondité, on remarque presque la même tendance. Les adolescentes Akan et Mandé du nord mettent moins d'enfant (0,43) au monde avant d'atteindre 20 ans. Cette parité est légèrement plus élevée chez l'adolescente Krou avec 0,46 enfant. Elle l'est encore davantage chez les adolescentes Voltaïque (0,5 enfant) et Mandé du sud (0,55 enfant). Le niveau et l'intensité de la fécondité chez les adolescentes Voltaïques et Mandé du sud s'expliquent en grande partie par l'influence de la nuptialité. Les proportions d'adolescentes en union chez les Mandé du sud (32,5%) et les Voltaïques (35,2 %) sont plus importantes que chez les Akan (17,4 %), les Krou (20,9 %) et les Mandé du Nord (28,5 %). Cependant, à travers le tableau 6.10 qui présente la répartition des naissances au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes, on observe que les naissances surviennent de façon plus fréquentes chez les adolescentes de moins de 18 ans pour les Krou et les Mandé du sud avec 44,7 %. Ensuite viennent par ordre d'importance les

adolescentes Akan (43,0 %), Mandé du Nord (40,1 %) et les Voltaïques (39,6 %). Ces différences ne perturbent pas les courbes des naissances par âge qui présentent la même allure. Les courbes évoluent toutes très lentement entre 12 et 14 ans puis augmentent très rapidement à partir 15 ans jusqu'à 18 ans avant de décroître légèrement. On remarque également que les courbes sont superposées et cela résulte de la similitude des proportions des naissances par âge dans les différents groupes ethniques (graphique 6.5). Cette caractéristique montre qu'il n'y a pas de différence notable au niveau collectif par rapport au calendrier de la fécondité chez les adolescentes selon le groupe ethnique.

**Tableau 6.10 : Proportion (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères selon le groupe ethnique**

Age des mères	Akan	Krou	Mandé Nord	Mandé Sud	Voltaïque
12	0,6	0,8	0,5	0,9	0,6
13	1,2	1,4	1,0	1,1	1,3
14	2,5	3,4	1,8	2,4	2,3
15	8,0	7,9	6,4	7,9	7,7
16	12,5	13,6	12,1	14,2	10,7
17	18,1	17,6	18,3	18,2	17,0
18	31,5	29,5	32,7	31,6	33,8
19	25,5	25,8	27,2	23,7	26,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen à la naissance	17,9	17,8	18,0	17,8	18,0

**Graphique 6.5 : Courbe des naissances de 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon le groupe ethnique**



### Fécondité précoce selon la nationalité

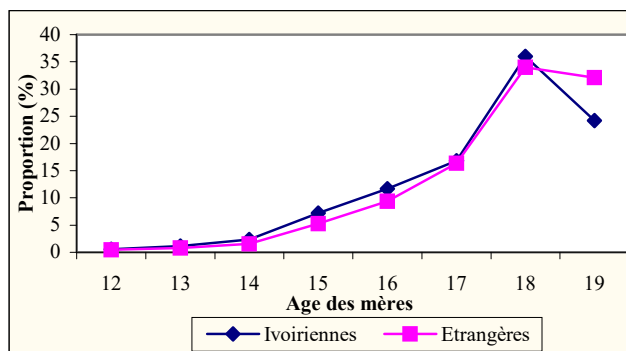
En considérant les nationalités ivoirienne et étrangère, on note pour les 12 derniers mois précédant le RGPH-98, des taux de fécondité de 7,7 et 108,7 respectivement pour 1000 filles et 1000 adolescentes ivoiriennes contre 7,0 et 134,2 pour 1000 filles et 1000 adolescentes étrangères, soit environ une naissance annuelle moyenne en plus pour les filles dans la population féminine ivoirienne; soit au contraire, 26 naissances annuelles en moyenne en faveur des adolescentes dans la population féminine étrangère. Les contributions relatives des adolescentes à la fécondité générale sont respectivement de 10,5 % pour les ivoiriennes et 10,8 % pour les étrangères. La part des filles dans la constitution de la fécondité totale n'atteint pas 1 % dans chaque sous-population (0,8 % pour les filles ivoiriennes et 0,6 % pour les filles étrangères).

Le schéma de la répartition des naissances des 12 derniers mois chez les adolescentes âgées de 12-19 ans est le même que celui observé dans les sections précédentes. Il s'agit de l'augmentation régulière de la proportion des naissances selon l'âge des mères jusqu'à 18 ans et d'une décroissance à 19 ans. Entre 15 et 16 ans, les proportions des naissances chez les adolescentes ivoiriennes sont légèrement supérieures à celles des adolescentes étrangères. Pour les autres âges, les courbes sont superposées. Ce qui explique la faible différence dans l'âge moyen des adolescentes à la naissance des enfants (17,9 ans contre 18,2 ans) dans les deux sous-populations féminines (tableau 6.11 et le graphique 6.6).

**Tableau 6.11 : Répartition (en %) des naissances survenues au cours des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon la nationalité**

Age des mères	Ivoiriennes	Etrangères
12	0,6	0,4
13	1,1	0,8
14	2,3	1,6
15	7,2	5,3
16	11,7	9,4
17	16,8	16,4
18	36,0	34,0
19	24,2	32,1
Total	100,0	100,0
Age moyen à la naissance	17,9	18,2

**Graphique 6.6 : Répartition des naissances des 12 derniers mois par âge des mères adolescentes selon la nationalité**



Il ressort que la fécondité des femmes de 15-19 ans est plus forte chez les étrangères que chez les ivoiriennes. Cette différence est en grande partie due à la nuptialité plus précoce chez les étrangères que chez les ivoiriennes, et à la faible scolarisation des filles dans la population étrangère. En effet, dans la population féminine étrangère, sept filles sur dix âgées de 10-14 ans ne sont jamais allées à l'école (70,4 %) et environ huit femmes sur dix âgées de 15 à 19 ans sont non scolarisées (79,7 %). Dans la population ivoirienne, ces proportions sont relativement plus faibles : 45,1 % des filles âgées de 10-14 ans sont non scolarisées alors qu'une femme sur deux l'est dans le groupe d'âge 15-19 ans. Les données montrent, par ailleurs, que 24,8 % des adolescentes ivoiriennes contre 46,1 % adolescentes étrangères sont non-célibataires en 1998.

## 6.2- Proportion des mères adolescentes

Il s'agit d'examiner parmi les femmes âgées de 12 à 19 ans celles qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants nés-vivants. A partir des résultats de la variable « nombre total d'enfants nés vivants qu'une femme de 12 ans et plus a mis au monde au moment du recensement, on a calculé la proportion des mères adolescentes. Ainsi, au niveau national, les femmes de 15 à 19 ans qui ont déjà eu au moins un enfant, représentent 19,3 % du total de l'effectif des adolescentes. Dans le groupe d'âge 12-14 ans, on en dénombre 5,9 %. Le tableau 6.12 donne par âge détaillé entre 12 et 19 ans, les proportions des femmes qui ont déjà eu un ou plusieurs enfants. On constate que la proportion des mères adolescentes augmente régulièrement avec l'âge. A 12 ans, 4,7 % de l'effectif des femmes dudit âge ont eu déjà au moins un enfant et cette proportion atteint 11,4 % à 16 ans, à 18 ans environ une femme sur quatre (24,6 %) a déjà eu au moins un enfant. C'est à 19 ans que la proportion la plus forte est observée.

**Tableau 6.12 : Proportion d'adolescentes (en %) de 12 à 19 ans ayant déjà eu au moins un enfant**

Age des mères	Adolescentes mères (%)	Effectifs
12	4,7	208 084
13	4,7	171 528
14	5,2	162 104
15	9,7	182 864
16	11,4	163 416
17	17,0	159 124
18	24,6	212 803
19	30,9	159 635
Total	13,5	1 419 558

Le tableau 6.13 fournit la répartition des femmes de 12 à 19 ans par âge selon le nombre d'enfants nés vivants. Parmi celles qui ont déjà eu au moins un enfant (13,5 %), une adolescente sur cinq en a déjà eu deux ou plus. Il s'agit particulièrement des adolescentes les plus âgées, puisque 3,5 % des femmes de 17 ans, 4,8 % de celles de 18 ans et 7,0 % de celles de 19 ans ont déjà deux enfants ou plus. La parité moyenne augmente très rapidement avec l'âge : elle atteint 0,3 enfant dès 16 ans et une adolescente de 18 ans a déjà eu, en moyenne, moins d'un enfant (0,6) et celle de 19 ans, 0,8 enfant.

**Tableau 6.13 : Répartition (en %) des adolescentes âgées de 12 à 19 ans par nombre d'enfants nés vivants et nombre moyen d'enfants nés vivants selon l'âge**

Age des adolescentes	Nombre d'enfants nés vivants				Total	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3 ou +		
12	94,3	4,3	1,4	0,0	<b>100,0</b>	0,12
13	94,3	4,4	1,3	0,0	<b>100,0</b>	0,12
14	93,8	4,9	1,3	0,0	<b>100,0</b>	0,13
15	89,3	6,6	3,0	1,1	<b>100,0</b>	0,28
16	88,2	9,2	2,0	0,6	<b>100,0</b>	0,28
17	82,5	14,0	2,8	0,7	<b>100,0</b>	0,41
18	75,0	20,2	3,5	1,3	<b>100,0</b>	0,59
19	68,9	24,1	5,1	1,9	<b>100,0</b>	0,78
Ensemble	<b>86,4</b>	<b>10,6</b>	<b>2,3</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	0,34

### Adolescentes mères et milieu de résidence

La précocité de la fécondité est beaucoup plus accentuée en milieu rural; 26,8 % des adolescentes de 15-19 ans ont donné naissance à au moins un enfant, contre 14,0 % pour les autres villes et 11,8 % au niveau de la ville d'Abidjan. En ce qui concerne les filles mères de 12-14 ans, les proportions ne sont pas négligeables. Le pourcentage le plus important se retrouve également en milieu rural (7,0 %), alors qu'au niveau national, il atteint 5,9 %. Contrairement aux adolescentes, la proportion des filles mères est plus élevée en Abidjan (5,4 %) que dans les autres villes (4,6 %) (tableau 6.14). Les proportions des adolescentes en union dans les différents milieux de résidence constituent, à n'en pas douter, un déterminant pertinent pour apprécier celles des adolescentes mères qui s'y trouvent. Il ressort des données sur la situation matrimoniale que 44,6 % des femmes de 15-19 ans du milieu rural sont en union au moment du recensement de 1998. Parmi les adolescentes de la ville d'Abidjan, la proportion de celles qui sont en union s'établit à 13,1 % contre 16,9 % dans les autres villes.

**Tableau 6.14 : Proportion ( en %) des mères adolescentes selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans		15-19 ans	
	% des filles mères	Effectif total	% adolescentes mères	Effectif total
Abidjan	5,4	122 193	11,8	217 299
Autres villes	4,6	166 953	14,0	255 318
Rural	7,0	252 570	26,8	405 225
Ensemble	5,9	541 716	19,3	877 842

### Adolescentes mères et niveau d'instruction

Le tableau 6.15 nous renseigne sur la répartition des filles et adolescentes mères selon le niveau d'instruction ; on y observe 23,1 % de mères parmi les adolescentes non scolarisées contre 17,8 % de mères parmi des adolescentes de niveau d'étude primaire, 8,9 % de mères pour les adolescentes du secondaire et enfin, 7,3 % de mères parmi les adolescentes ayant atteint le niveau d'enseignement supérieur. Il s'agit principalement des adolescentes âgées de 18 et 19 ans. Chez les filles de 12-14 ans, le pourcentage des mères est de 6,3 % parmi les non scolarisées, 5,9 % parmi celles du primaire et 4,4 % parmi les filles de niveau d'études du secondaire.

**Tableau 6.15 : Proportion ( en %) des mères adolescentes selon le niveau d'instruction**

Niveau d'instruction	12-14 ans		15-19 ans	
	% des filles mères	Effectif total	% adolescentes mères	Effectif total
Non scolarisée	6,3	264 470	23,1	505 803
Primaire	5,9	204 554	17,8	183 533
Secondaire	4,4	72 692	8,9	186 549
Supérieur	---	---	7,3	1 957



On remarque que plus le niveau d’instruction est élevé, plus faible est la proportion d’adolescentes mères. Il existe donc une association négative entre le statut d’adolescentes mères et le niveau d’instruction. Les adolescentes non scolarisées seraient plus exposées aux rapports sexuels précoces non protégés du fait de la non utilisation de la contraception moderne.

### Adolescentes mères et groupe ethnique

Le tableau 6.16 présente les proportions des filles-mères et des adolescentes mères selon le groupe ethnique des femmes ivoiriennes âgées de 12 à 19 ans. Les filles de 12-14 ans d’ethnie Mandé du nord mettent relativement au monde moins d’enfants avant la sortie de cette période, puisque la proportion des filles-mères est de 4,7 % contre 5,6 % et 5,9 % respectivement pour les Gur et les mandé du sud. Les groupes Akan (6,3 %) et Krou (6,8 %) ont les proportions des filles-mères les plus importantes. Cela peut être lié aux respects des normes et pratiques en vigueur dans les groupes ethniques. Les femmes Mandé du nord et Gur essentiellement musulmanes jouissent moins de la liberté sexuelle aux jeunes âges par rapport aux autres groupes.

Chez les adolescentes, la proportion des mères varie entre 17 % et 22 %. Les Mandé du sud et les Gur ont les proportions les plus fortes avec respectivement 22,6 % et 20,5 %. Les populations féminines Akan et Mandé du nord ont la même proportion de mères adolescentes (17,7 %). La proportion moyenne de mères adolescentes est observée dans la population féminine Krou avec 18,7 %. Ces différences peuvent être mises à l’actif des caractéristiques de la nuptialité. En effet, les femmes Gur et Mandé du sud se marient plus tôt : la moitié des femmes dans ces groupes ethniques ont leur première union entre 18 et 19 ans. En revanche, l’âge médian des femmes des autres ethniques se situe entre 19 et 20 ans.

**Tableau 6. 16 : Proportion ( en %) des mères adolescentes selon le groupe ethnique**

Groupe ethnique	12-14 ans		15-19 ans	
	% des filles mères	Effectif total	% adolescentes mères	Effectif total
Akan	6,3	187 469	17,7	291 409
Krou	6,8	56 869	18,7	89 126
Mandé du Nord	4,7	70 878	17,7	112 407
Mandé du Sud	5,9	41 782	22,6	68 768
Voltaïque (Gur)	5,6	67 165	20,5	108 516

### Adolescentes mères et nationalité

Dans la population féminine ivoirienne, 18,8 % des femmes âgées de 15 à 19 ans ont déjà mis au monde un ou plusieurs enfants. Tandis que cette proportion est de 6,0 % chez les filles de 12-14 ans. On note cependant, une disparité selon le milieu de résidence. La proportion des mères adolescentes ivoiriennes en milieu rural est de 2,6 fois supérieure à celle observée à Abidjan; et de 2,2 fois à celle dans les autres villes. Concernant les filles mères, la proportion est de 5,2 % dans la population des filles de 12 à 14 ans d’Abidjan contre 7,4 % dans les zones rurales. Au niveau des autres villes, 4,5 % des filles sont déjà mères avant l’âge de 15 ans (tableau 6.17).

**Tableau 6.17: Proportion ( en %) des mères adolescentes ivoirienne selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans		15-19 ans	
	% filles mères	Effectif total	% adolescentes mères	Effectif total
Abidjan	5,2	95 860	10,7	172 072
Autres villes	4,5	137 734	12,8	209 655
Rural	7,4	195 433	27,7	295 406
Ensemble	6,0	429 027	18,8	677 133

Par contre, dans la population féminine étrangère, on observe une proportion beaucoup plus importante d'adolescentes mères : 21,1 % des étrangères âgées de 15-19 ans ont déjà un ou deux enfants ou plus. Mais la proportion des filles-mères est relativement plus faible (5,5 %). Selon le milieu de résidence, la proportion des adolescentes mères est nettement supérieure en milieu rural avec 24,4 % contre 15,8 % à Abidjan et 18,4 % dans les autres villes. En ce qui concerne les filles mères, on constate une légère différence en faveur de la ville d'Abidjan (5,9 %) par rapport le milieu rural (5,7 %). Le pourcentage des filles mères est le plus faible dans les autres villes (4,9 %).

**Tableau 6.18: Proportion ( en %) des mères adolescentes étrangères selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	12-14 ans		15-19 ans	
	% filles mères	Effectif total	% adolescentes mères	Effectif total
Abidjan	5,9	26 333	15,8	46 007
Autres villes	4,9	29 219	18,4	44 883
Rural	5,7	57 137	24,4	109 819
Ensemble	5,5	112 689	21,1	200 709

De tout ce qui précède, il apparaît en définitive, au terme de cette étude descriptive à partir de quelques aspects différentiels de la fécondité précoce, que celle-ci reste encore élevée en Côte d'Ivoire. Bon nombre d'évènements de portée démographique, sociologique ou biologique marquent le cours normal de la vie de femme (les premières règles, la première union, la première grossesse, la première maternité) surviennent durant l'adolescence des femmes résidant en Côte d'Ivoire. Ces évènements influencent au niveau individuel la parité finale de la femme, et au niveau collectif, le niveau et le calendrier de la fécondité. La gestion de la vie sexuelle dans l'adolescence apparaît, dès lors, comme l'indicateur et le moteur de la dynamique des comportements procréateurs au sein de la société ivoirienne et est donc un des principaux déterminants de la transition de la fécondité en Côte d'Ivoire. Si on peut dire que les 3/5 se marient entre 18 et 19 ans et contribuent pour 60 % aux naissances vivantes au cours d'une période d'un an dans la tranche d'âge 12-19 ans, courent des risques relativement moindres pour leur croissance et pour l'accouchement, il n'en va pas de même pour les autres adolescentes en union dans la tranche d'âge 12-17 ans et qui mettent au monde annuellement 40 % des naissances vivantes pour les femmes âgées de 12-19 ans. Cette dernière tranche d'âge a été soulignée comme la période à très hauts risques par les spécialistes des sciences médicales en Côte d'Ivoire<sup>29</sup>. Dans certains pays, l'âge minimum au premier mariage a été fixé par la législation. Ainsi, l'âge légal au premier mariage en Côte d'Ivoire est fixé à 18 ans. Dans la pratique, cet âge n'est pas respecté et environ 40 % des unions des femmes âgées de 12-19 ans sont contractés par les adolescentes de 12-17 ans.

<sup>29</sup> Pr BOHOSSOU K.M., SANGARE M., TRAORE S., DJANHAN Y., Grossesse et Adolescente, Faculté de Médecine d'Abidjan, Côte d'Ivoire

## CONCLUSION

Avec le Recensement Général de la Population et de l'habitation (R.G.P.H.) de 1998, en raison de la quantité et de la qualité des informations collectées, il est possible de réaliser des études détaillées et plus fournies sur la fécondité en Côte d'Ivoire.

Dans le présent document qui se veut être une amorce de cette réflexion, on a essayé de décrire à grands traits les principales caractéristiques de la fécondité avec des éléments d'explication de celle-ci. Ainsi, il apparaît à l'analyse des données collectées, que la Côte d'Ivoire a un niveau de fécondité moyen par rapport à de nombreux pays de la sous-région ouest Africaine en 1998. Mais, dans le monde, le niveau de la fécondité est relativement élevé avec un indice synthétique de fécondité de 5,4 enfants par femme en fin de vie féconde. Ce niveau s'explique par de nombreux facteurs entre autres :

- le fait que l'attachement à une descendance nombreuse a connu un certain relâchement. Il ressort en 1994 que le nombre idéal d'enfants est de 6 chez les femmes en union. Ce résultat est en forte diminution lorsqu'on le compare à celui observé en 1980 (8,4 enfants chez les femmes en union à l'EIF, 1980-81) ;
- la pratique contraceptive moderne chez les femmes en union est en progression quoique encore très faible. Elle est passée de 4,0 % en 1980 à 4,3 % en 1994 pour atteindre 7,3 % en 1998 ;
- La durée moyenne de l'allaitement qui correspond à l'âge moyen au sevrage d'un enfant est passée de 16 mois à 20,4 mois actuellement. De même la durée de la non-susceptibilité est à 17,9 mois ;
- Enfin, ce niveau de fécondité se justifie également par un vieillissement de l'âge d'entrée en première union (21,6 ans).

Les femmes d'Abidjan et des autres villes sont moins fécondes que les femmes vivant en milieu rural. La différence est importante : 6,5 enfants par femme en milieu rural contre 4,6 dans les autres villes et 3,7 à Abidjan. Il apparaît donc que des modifications de comportement procréateur sont perceptibles dans les villes où l'abandon par les femmes de certaines normes socioculturelles traditionnelles, en raison du niveau d'instruction de plus en plus élevé, conduit à l'adoption d'attitudes de moins en moins natalistes. Corrélativement, dans la population féminine, l'augmentation des célibataires en milieu urbain est continue. De 32,0 % en 1975, les célibataires parmi les femmes atteignent 41,0 % en 1988 et constitue en 1998 la moitié des femmes. On observe la même croissance dans la ville d'Abidjan.

La forte fécondité en milieu rural s'explique, en grande partie, par la très faible disponibilité des services en matière de planification familiale. La seule pratique universelle de régulation de la fécondité du milieu rural serait l'allaitement qui est fortement lié à l'abstinence sexuelle post-partum. Les résultats de l'EDS 1998 font apparaître que la moitié des femmes qui accouchent allaitent pendant 21,3 mois et ne peuvent pas tomber enceintes avant 20 mois (durée de la non-susceptibilité). Cette coutume justifie, par un intervalle médian entre naissances de 35,5 mois, le niveau de la fécondité du milieu rural que n'expliquait pas l'absence de contraception moderne.

Comme on s'y attend, la fécondité des femmes en union est sensiblement plus élevée que la fécondité générale. L'indice synthétique de fécondité est de 7,7 enfants par femme en union contre 5,4 enfants par femme en général. La raison essentielle est la différence d'exposition au risque de grossesse. Il y a aussi le fait que la prévalence contraceptive moderne est plus importante parmi les femmes célibataires, veuves et divorcées que parmi les femmes en union.

Si l'on considère l'appartenance religieuse, les musulmanes, les animistes et les sans religion se distinguent par des indices synthétiques supérieurs à la moyenne nationale (5,4 enfants) alors que ceux des femmes de religion chrétienne (Catholique et Protestante) sont en dessous de la moyenne. Les facteurs liés à l'utilisation plus efficiente de la contraception et à l'âge à la première union semblent

plus déterminants dans la différence de niveau de fécondité observée. Les résultats de l'EDS 1998 font ressortir que l'utilisation contraceptive tant moderne que traditionnelle est plus importante chez les catholiques et protestantes en union que chez les musulmanes, les sans religion et les animistes. De même, les femmes musulmanes se marient un peu plus jeunes que les femmes chrétiennes.

Concernant les groupes ethniques, on constate que les femmes Krou (4,7 enfants par femme) et Akan (4,9) ont la fécondité plus faible que chez les femmes Mandé du Nord (5,1), Mandé du Sud (5,5) et les Voltaïques (5,9) à dominance musulmane. Cela est la conséquence d'une intensité de la nuptialité très forte chez les femmes Mandé du Nord, Mandé du Sud et des Voltaïques (Gur). La moitié de ces femmes contracte leur première union entre 18 et 19 ans, alors que la moitié des femmes Akan et Krou convole entre 19 et 20 ans. A cela, il faut ajouter que les femmes Akan et surtout les Krou sont les plus urbanisées et les plus alphabétisées, toutes choses qui contribuent à une faible fécondité.

La fécondité selon la nationalité permet de constater que les femmes étrangères ont une fécondité plus forte (6,2 enfants par femme) que les femmes ivoiriennes (5,1 enfants par femme). De la zone rurale à la zone urbaine, tous les indicateurs de fécondité présentent un niveau plus élevé chez les femmes étrangères. L'influence de la nuptialité sur chacune des deux communautés ainsi que celle de l'alphabétisation constituent des éléments d'explication des différences de fécondité. En effet, les proportions des femmes en union est beaucoup plus fortes chez les étrangères (69,3 %) que chez les ivoiriennes (51,4 %). Les femmes étrangères présentent également le taux d'analphabétisme le plus élevé.

L'instruction des mères a un impact sur la fécondité. La fécondité est faible avec l'augmentation du niveau d'instruction des mères. Ce sont les femmes non scolarisées qui ont l'indice synthétique de fécondité le plus fort 6 contre 4,8 pour les femmes sorties au primaire et 3,5 pour celles qui sont allées à l'école jusqu'au secondaire et 2,9 pour les femmes de niveau d'études supérieures. La scolarisation des mères joue un grand rôle sur le nombre d'enfants à avoir. Cela se fait avec une série de variables intermédiaires : la rupture possible quand les femmes sont instruites avec certaines pratiques traditionnelles néfastes à la santé de l'enfant, une certaine facilité de s'adapter au monde moderne, une sensibilisation aux problèmes d'hygiène et une modification des structures de décision dans la famille, entre autres en matière de soins à accorder aux enfants.

Le fait pour la femme de travailler au sens économique du terme semble agir de façon relative sur sa fécondité. En effet, les femmes ménagères présentent la fécondité la plus forte à la fin de leur vie féconde (6,4 enfants par femme) par rapport aux femmes occupées (5,2 enfants par femme). Les femmes classées dans la catégorie « autres inactives » ont la fécondité la plus faible avec 3,1 enfants en moyenne par femme. Le niveau de la fécondité des femmes occupées résulte du fait que 3 femmes actives occupées sur cinq vivent en milieu rural. Et environ 70 % d'entre elles sont employées dans l'agriculture.

La fécondité varie selon le secteur d'activité de la femme. Les femmes qui sont employées dans le secteur primaire ont une fécondité plus forte (6,6 enfants par femme) que les femmes employées dans les secteurs secondaire (3,2) et tertiaire (4,1). La différence de niveau de fécondité peut être mise en relation avec l'instruction et l'effet d'urbanisation. Les secteurs secondaire et tertiaire se trouvent plus dans les zones urbaines alors que le secteur primaire est beaucoup plus présent en milieu rural. Aussi, constate-t-on que l'accès aux emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire est souvent conditionné par la possession d'une qualification qui est obtenue par les femmes ayant un certain niveau d'instruction. Ce qui n'est pas certainement le cas pour un plus grand nombre de femmes employées dans le secteur primaire.

La fécondité précoce a souvent un effet négatif sur la santé des mères et des enfants et le risque de décéder des enfants est plus élevé lorsqu'ils naissent des femmes très jeunes. De même les

accouchements précoces augmentent le risque de décéder chez les femmes adolescentes. Au niveau national, on note que 13,5 % des adolescentes de 12-19 ans ont déjà eu au moins un enfant. Parmi elles, environ 11 % sont à leur premier enfant et 2,5 % ont déjà 2 enfants ou plus. La proportion des mères adolescentes augmente régulièrement avec l'âge. A 12 ans, 4,7 % de l'effectif des femmes dudit âge ont eu déjà au moins un enfant, et cette proportion atteint 11,4 % à 16 ans. Ce sont à 18 ans et 19 ans que les proportions sont les plus importantes respectivement 24,6 % et 30,9 %.

L'analyse de la situation actuelle indique que le niveau de la fécondité reste encore élevé en milieu rural. Par contre en milieu urbain et particulièrement à Abidjan, la fécondité connaît un fléchissement continu. Le relèvement du niveau d'instruction des femmes entraînant un recul de leur âge au mariage, le développement de l'activité salariée combinés avec le fait d'habiter en ville influent très certainement sur la fécondité dans le sens de la baisse. On peut donc penser que le développement de l'urbanisation avec un maintien de la croissance des villes ayant pour corollaire une modification des comportements des femmes urbaines liées à l'amélioration de leur niveau d'alphabétisation et de scolarisation et à leur accès de plus en plus important aux activités du secteur moderne, entraînera certainement à plus ou moins long terme une baisse de la fécondité.

La perspective d'avenir encourageante, en plus de l'effet de l'urbanisation, réside dans la principale action du Gouvernement, au niveau de la planification familiale, de généraliser les programmes en vue d'accroître la prévalence contraceptive moderne de 5,7 % en 1994 à 30 % en 2015. Du point de vue de la disponibilité des services, il faut noter que les prestations en matière de planification familiale ne sont disponibles que dans les zones urbaines alors que les zones rurales en sont dépourvues. A cette fin, des actions concrètes sont à entreprendre au profit de la femme rurale pour lui assurer les conditions requises à une effective maîtrise de sa fécondité. On ose espérer que l'action du Gouvernement ne sera pas une vue d'esprit, mais elle se concrétisera pour atteindre l'objectif spécifique fixé par la déclaration de la Politique Nationale de Population en mars 1997. Il en sera de même pour l'objectif spécifique de la promotion de la santé maternelle avec sa composante « santé de la reproduction » retenu dans le plan national de développement sanitaire 1996-2005 adopté par le Ministère de la Santé en avril 1996.

On notera par ailleurs, que les difficultés économiques qui frappent durement la Côte d'Ivoire dans un contexte socio-politique incertain conduiront à un affaiblissement du système de solidarité familiale. Celui-ci ne permettrait plus une redistribution des coûts d'élevage des enfants sur l'ensemble de la communauté familiale et verrait la solidarité familiale perdre son rôle dans l'amortissement des difficultés économiques. Ce changement d'attitude face à la solidarité familiale est susceptible de conduire à une diminution de la descendance.

Enfin, le développement de la pauvreté observé au cours de la décennie 90 sous-tend ce qui précède. En effet, depuis la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, le taux d'inflation reste à un niveau relativement élevé conjugué à la paupérisation des populations ont aggravé le coût de la vie. Ces phénomènes surviennent dans un contexte économique structurellement fragile. On observe d'une part, l'effondrement des cours mondiaux des produits agricoles d'exportation et particulièrement du café et du cacao, et d'autre part, au blocage des salaires des agents de l'Etat depuis une quinzaine d'années.

Les résultats analysés dans ce rapport ont fait entrevoir la richesse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1998, mais ils ne sont que préliminaires à des études plus diversifiées et approfondies qui pourraient être effectuées en fonction des besoins et de la demande des utilisateurs.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ABBAS S. et ADJE K.G.** (1990) . *Collecte démographique et recherche bibliographique sur la femme en Côte d'Ivoire*, 194 p. Ministère de la Promotion de la Femme/Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) , Projet “ Femme et Population ”
- ABBAS S. et ADJE K.G. et al** (1992) . *Analyse des résultats définitifs du RGPH 1988 Structure , Etat matrimonial , Fécondité et Mortalité*, 222 p. Institut National de la Statistique
- ADJE K.** ( 1991) . *Fécondité des adolescentes en Côte d'Ivoire* , 279 p. Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
- ADJE K. G et ESSAN K. V.** ( 1996): *Stratégie en matière de Population et Développement* 50 p. Consultation dans le cadre de l'élaboration du programme national de population 1997-2001 , Direction du Plan /Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
- AHONZO E., BARRERE B. et KOPYLOV P.** (1984), *Population de la Côte d'Ivoire: Analyse des données démographiques disponibles*, 324 p. Ministère de l'Economie et des Finances , Direction de la Statistique
- AKOTO E.** (1993) *Déterminants socioculturels de la mortalité des enfants en Afrique Noire* 269 p. Académia, Louvain-la-Neuve, Belgique
- ANTOINE P. et HERRY C** (1982), *Enquête démographique à passages répétés: Agglomération d'Abidjan*, 419 p., Ministère du Plan et de l'Industrie/Direction de la Statistique, ORSTOM/Centre de Petit-Bassam
- ANTOINE P. et HERRY C. , KOFFI N. et KOPYLOV P.** (1982), *Enquête démographique à passages répétés 1978-79 : Méthodologie, Structure , Mortalité, Fécondité* , 270 p., Ministère du Plan et de l'Industrie/Direction de la Statistique, ORSTOM/Centre de Petit-Bassam
- CLAIRIN R.** (1985), *Contribution à l'analyse des données démographiques imparfaites des pays Africains*, 403 p, IDP-INED-INSEE-Mincoop-ORSTOM, Paris.
- DACKAM et al** (1990) : *Population et Santé familiale en Afrique centrale*, 125 p., Fédération Internationale pour la Planification familiale.
- DESGREES DU LOU A.** (1997), *Sida et Santé de reproduction en Afrique sub-saharienne*, une revue commentée de la littérature, 25 p, ORSTOM.
- DIRECTION DU PLAN** (1977), *Déclaration de Politique Nationale de Population* 34 p., Mars.
- E. WOLLAST, M. VEKEMANS** (1988), *Pratique et gestion de la Planification Familiale dans les pays en voie de développement*, pp 72-97, ULB, Belgique 1988
- ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE** (1994) Institut National de la Statistique/Macro International Inc., 294 p.

- ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE (1998-99)** Institut National de la Statistique/Macro International Inc., Rapport préliminaire, 20 p
- ENQUETE IVOIRIENNE SUR LA FECONDITE 1980-81** : *Rapport principal Volume 1: Analyse des principaux résultats* , 294 p. , Ministère de l'Economie et des Finances , Direction de la Statistique .
- GENDREAU F. et al .** (1985) , *Manuel de Yaoundé : Estimation indirectes en démographie africaine* , 276 p. , UIESP , IFORD , IDP-INED-INSEE (Mincoop-ORSTOM)
- GUILLAUME A.** ( 1999 ) , *La régulation de la fécondité à Yopougon (Abidjan), une analyse des biographies contraceptives*, Document de recherche N°7, IRD, 31 p.
- KOFFI N.**(1993), *Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien*, CEPED, Paris
- LOHLE-TART et CLAIRIN** (1988), *De l'homme au chiffre*, 329 p, Les études du CEPED N°1 Paris octobre, (CEPED-UIESP-IFORD)
- Manuel X des Nations Unies** (1984) : Méthodes du Type Brass : *Méthode du quotient P/F fondée sur des données concernant toutes naissances* pp33-37, New York
- P. VIMARD** (1997), *Transitions démographique et familiale*, documents de recherche N°3, ORSTOM, Paris, Février, 25 p.
- VANDESCHRICK C.** (1995) , *Analyse démographique, in Population et développement* Louvain la neuve, Academia l'Harmattan, 183 p.

## TABLE DES TABLEAUX

T

TABLEAU 1.1 : FÉCONDITÉ EN CÔTE D'IVOIRE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	13
TABLEAU 2.1 : RAPPORTS DE MASCULINITÉ À LA NAISSANCE PAR GROUPE D'ÂGE DE LA FEMME SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	19
TABLEAU 2.2 : RAPPORT P/F SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	20
TABLEAU 2.3 : AJUSTEMENT DES DONNÉES DE FÉCONDITÉ DU RGPH 1998 .....	21
TABLEAU 3.1:TAUX BRUT DE NATALITÉ (TBN) SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	22
TABLEAU 3.2:TAUX BRUT DE NATALITÉ (TBN) SELON LA RELIGION .....	23
<b>TABLEAU 3.3 : TAUX BRUT DE NATALITÉ ( TBN) SELON LE GROUPE ETHNIQUE</b> .....	23
TABLEAU 3.4:TAUX BRUT DE NATALITÉ (TBN) SELON LA NATIONALITÉ.....	23
TABLEAU 3.5 : RÉPARTITION (%) DE TOUTES LES FEMMES PAR NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS, NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON L'ÂGE DES FEMMES, RGPG-98.....	25
TABLEAU 3.6: PARITÉS MOYENNES SELON LE GROUPE D'ÂGES DE LA FEMME .....	26
TABLEAU 3.7: PARITÉ MOYENNE SELON L'ÂGE DES FEMME ET LA DESCENDANCE FINALE SELON CERTAINES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	27
TABLEAU 3.8 : INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (ISF) DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CAMEROUN .....	29
TABLEAU 3.9: TAUX DE FÉCONDITÉ ET PROFIL DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ, .....	29
TABLEAU 4.1 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET TAUX GLOBAL DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE PAR MILIEU DE RÉSIDENCE .....	31
TABLEAU 4.2 :PROPORTION (EN %) DE LA POPULATION FÉMININE ÂGÉE DE 12 OU PLUS PAR GROUPE D'ÂGE SELON LE STATUT MATRIMONIAL .....	35
TABLEAU 4.3 :TAUX DE FÉCONDITÉ GÉNÉRALE ET TAUX DE FÉCONDITÉ DES FEMMES EN UNION PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS .....	36
TABLEAU 4.4 : TAUX DE FÉCONDITÉ DES FEMMES EN UNION PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	37
TABLEAU 4.5 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE GROUPE ETHNIQUE DES FEMMES IVOIRIENNES .....	38
TABLEAU 4.6 : DURÉE MOYENNE D'ALLAITEMENT SELON LE GROUPE ETHNIQUE DES FEMMES (ENFANTS AYANT SURVÉCU 12 MOIS AU MOINS).....	40
TABLEAU 4.7 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ( POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE GROUPE ETHNIQUE DES FEMMES IVOIRIENNES .....	41
TABLEAU 4.8 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	43
TABLEAU 4.9 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE .....	47
TABLEAU 4.10 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	48
TABLEAU 4.11: TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES .....	50
TABLEAU 4.12 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES FEMMES .....	52
TABLEAU 4.13 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	53
TABLEAU 4.14 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR RELIGION .....	55
TABLEAU 4.15 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR RELIGION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	57
TABLEAU 4.16 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ DE LA FEMME .....	58
TABLEAU 4.17 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES OCCUPÉES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ .....	61
TABLEAU 4.18 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES MÉNAGÈRES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ .....	62
TABLEAU 4.19 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ .....	64
TABLEAU 4.20 : TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (POUR 1000 FEMMES) ET INDICATEURS RÉSUMÉS DE FÉCONDITÉ PAR MILIEU DE RÉSIDENCE.....	65



TABLEAU 5.1 : EVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ SUR LA PÉRIODE 1978-1998 .....	69
TABLEAU 5.2 : PROPORTION (EN %) DE LA POPULATION FÉMININE EN ÂGE DE PROCRÉER (15-49 ANS) PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES FEMMES ET À LA POPULATION TOTALE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	70
TABLEAU 5.3 : EVOLUTION DES TAUX DE FÉCONDITÉ ( POUR 1000) DE 1978 À 1998 ET L'ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE DES ENFANTS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	74
TABLEAU 5.4 : EVOLUTION DES TAUX DE FÉCONDITÉ (POUR 1000) DE 1978 À 1998 ET L'ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE DES ENFANTS.....	75
TABLEAU 6.1 : TAUX DE FÉCONDITÉ(POUR 1000 ADOLESCENTES) ET PROFIL DE FÉCONDITÉ (EN %).....	79
TABLEAU 6.2 : TAUX DE FÉCONDITÉ (POUR 1000 ADOLESCENTES) EN UNION ET PROFIL DE FÉCONDITÉ (EN %).....	80
TABLEAU 6.3 : PROPORTION (EN %) DES NAISSANCES SURVENUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES.....	80
TABLEAU 6.4 : TAUX DE FÉCONDITÉ (POUR 1000 ADOLESCENTES DE 15-19 ANS) ET PROFIL DE FÉCONDITÉ (EN %) .....	81
<b>TABLEAU 6.5 : DESCENDANCE ATTEINTE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....</b>	<b>81</b>
TABLEAU 6.6 : PROPORTION (EN %) DES NAISSANCES SURVENUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	81
TABLEAU 6.7 : TAUX DE FÉCONDITÉ (POUR 1000 ADOLESCENTES) SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES MÈRES .....	82
TABLEAU 6.8 : RÉPARTITION (EN %) DES NAISSANCES SURVENUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	83
TABLEAU 6.9 : TAUX DE FÉCONDITÉ (POUR 1000 ADOLESCENTES) SELON LE GROUPE ETHNIQUE.....	84
TABLEAU 6.10 : PROPORTION (EN %) DES NAISSANCES SURVENUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES SELON LE GROUPE ETHNIQUE.....	85
TABLEAU 6.11 : RÉPARTITION (EN %) DES NAISSANCES SURVENUES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LA NATIONALITÉ .....	86
TABLEAU 6.12 : PROPORTION D'ADOLESCENTES (EN %) DE 12 À 19 ANS AYANT DÉJÀ EU AU MOINS UN ENFANT .....	87
TABLEAU 6.13 : RÉPARTITION (EN %) DES ADOLESCENTES ÂGÉES DE 12 À 19 ANS PAR NOMBRE D'ENFANTS NÉS VIVANTS ET NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NÉS VIVANTS SELON L'ÂGE.....	87
TABLEAU 6.14 : PROPORTION ( EN %) DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	88
TABLEAU 6.15 : PROPORTION ( EN %) DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION .....	88
TABLEAU 6.16 : PROPORTION ( EN %) DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE GROUPE ETHNIQUE .....	89
TABLEAU 6.17: PROPORTION ( EN %) DES MÈRES ADOLESCENTES IVOIRIENNE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	90
TABLEAU 6.18: PROPORTION ( EN %) DES MÈRES ADOLESCENTES ÉTRANGÈRES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE .....	90

## TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 2.1 : RAPPORTS DE MASCULINITÉ À LA NAISSANCE PAR GROUPE D'ÂGE DE LA FEMME SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	19
GRAPHIQUE 2.2 : RAPPORT P/F SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	21
GRAPHIQUE 3.1 : COURBE DE PARITÉ, ( <i>ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE</i> ).....	26
GRAPHIQUE 3.2 : COURBE DE FÉCONDITÉ ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE.....	30
GRAPHIQUE 4.1 : INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (ISF) SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	31
GRAPHIQUE 4.2 : COURBES DE FÉCONDITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	32
GRAPHIQUE 4.3 : COURBES DE FÉCONDITÉ DES FEMMES MARIÉES ET DE L'ENSEMBLE DES FEMMES.....	36
GRAPHIQUE 4.4 : COURBES DE FÉCONDITÉ DES FEMMES EN UNION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	37
GRAPHIQUE 4.5 : COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES FEMMES IVOIRIENNES SELON LE GROUPE ETHNIQUE.....	39
GRAPHIQUE 4.6 : ISF PAR GROUPE ETHNIQUE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	42
GRAPHIQUE 4.7 : COURBES DE FÉCONDITÉ SELON LA NATIONALITÉ.....	44
GRAPHIQUE 4.8 : COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES IVOIRIENNES, DES ÉTRANGÈRES ET DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DU MILIEU RURAL.....	44
GRAPHIQUE 4.9 : COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES IVOIRIENNES, DES ÉTRANGÈRES ET DE L'ENSEMBLE DES FEMMES DU MILIEU URBAIN.....	45
GRAPHIQUE 4.10 : ISF DES IVOIRIENNES ET ÉTRANGÈRES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	46
GRAPHIQUE 4.11 : ISF DES FEMMES ÉTRANGÈRES SELON LA NATIONALITÉ.....	47
GRAPHIQUE 4.12 : COURBE DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE DES FEMMES BURKINABÉ, MALIENNES ET GUINÉENNES.....	48
GRAPHIQUE 4.13 : ISF DES FEMMES ÉTRANGÈRES PAR NATIONALITÉ SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	49
GRAPHIQUE 4.14 : COURBES DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ( <i>ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE</i> ).....	51
GRAPHIQUE 4.15 : COURBES DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ( <i>MILIEU URBAIN</i> ).....	52
<b>GRAPHIQUE 4.16 : ISF SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (<i>MILIEU URBAIN</i>).....</b>	<b>52</b>
GRAPHIQUE 4.17 : COURBES DE FÉCONDITÉ SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ( <i>MILIEU RURAL</i> ).....	53
<b>GRAPHIQUE 4.18 : ISF SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION (<i>MILIEU RURAL</i>).....</b>	<b>53</b>
GRAPHIQUE 4.19 : ISF PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	54
GRAPHIQUE 4.20 : COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LA RELIGION.....	56
GRAPHIQUE 4.21 : COURBE DES TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ.....	59
GRAPHIQUE 4.22 : ISF SELON LE TYPE D'ACTIVITÉ.....	60
GRAPHIQUE 4.23 : COURBES DE FÉCONDITÉ DES FEMMES OCCUPÉES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	61
GRAPHIQUE 4.24 : COURBES DE FÉCONDITÉ DES FEMMES MÉNAGÈRES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	62
GRAPHIQUE 4.25 : COURBE DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ.....	65
GRAPHIQUE 4.26 : COURBE DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES FEMMES ( <i>MILIEU URBAIN</i> ).....	66
<b>GRAPHIQUE 4.27 : COURBE DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES FEMMES (<i>MILIEU RURAL</i>).....</b>	<b>66</b>
GRAPHIQUE 5.1 : ÉVOLUTION DE L'ISF ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE ET MILIEU RURAL.....	70
GRAPHIQUE 5.2 : ÉVOLUTION DES COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE 1978 À 1998).....	74
GRAPHIQUE 5.3 : COURBES DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE (MILIEU RURAL 1978 À 1998).....	75
GRAPHIQUE 5.4 : ÉVOLUTION DES COURBES DE FÉCONDITÉ DE 1978 À 1998 ( <i>MILIEU URBAIN</i> ).....	76
GRAPHIQUE 5.5 : ÉVOLUTION DES COURBES DE FÉCONDITÉ DE 1978 À 1998 (ABIDJAN).....	76
GRAPHIQUE 6.1 : COURBES DES NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE STATUT MATRIMONIAL.....	80
GRAPHIQUE 6.2 : COURBES DES NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE.....	82
GRAPHIQUE 6.4 : RÉPARTITION DES NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	84
GRAPHIQUE 6.5 : COURBE DES NAISSANCES DE 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LE GROUPE ETHNIQUE.....	85
GRAPHIQUE 6.6 : RÉPARTITION DES NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS PAR ÂGE DES MÈRES ADOLESCENTES SELON LA NATIONALITÉ.....	86

## ANNEXE I : NAISSANCES DES 12 DERNIERS MOIS

Tableau 1.1 : Répartition des femmes résidentes par groupe d'âges selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence

### Ensemble Côte d'Ivoire

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	541 716	4 102
15 - 19	877 842	100 527
20 - 24	770 772	162 122
25 - 29	628 599	142 403
30 - 34	518 570	108 822
35 - 39	405 912	67 415
40 - 44	302 180	28 466
45 - 49	211 590	11 525
<b>Total</b>	<b>4 257 181</b>	<b>625 382</b>

### Abidjan

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	122 193	344
15 - 19	218 083	12 720
20 - 24	197 951	25 004
25 - 29	150 483	22 524
30 - 34	110 354	16 676
35 - 39	81 686	9 929
40 - 44	56 171	3 855
45 - 49	32 926	1 325
<b>Total</b>	<b>969 847</b>	<b>92 377</b>

### Autres Villes

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	155 825	729
15 - 19	239 829	18 316
20 - 24	168 944	28 760
25 - 29	130 125	25 724
30 - 34	108 762	20 366
35 - 39	88 527	13 298
40 - 44	63 679	5 680
45 - 49	42 636	2 041
<b>Total</b>	<b>998 327</b>	<b>114 914</b>

### Rural

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	252 570	2 902
15 - 19	405 225	67 693
20 - 24	392 474	105 677
25 - 29	338 078	91 668
30 - 34	290 570	69 820
35 - 39	228 379	42 880
40 - 44	176 684	18 414
45 - 49	132 029	7 931
<b>Total</b>	<b>2 216 009</b>	<b>406 985</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "

Tableau 1.2 : Répartition des femmes résidentes par groupe d'âges selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois selon la nationalité

**Femmes Ivoiriennes**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	429 027	3 317
15 – 19	677 133	73 595
20 – 24	568 201	111 734
25 – 29	456 968	98 797
30 – 34	386 117	77 908
35 – 39	305 361	48 542
40 – 44	236 132	20 839
45 – 49	171 850	9 114
<b>Total</b>	<b>3 230 789</b>	<b>443 846</b>

**Femmes Etrangères**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	112 689	785
15 - 19	200 709	26 932
20 - 24	202 571	50 388
25 - 29	171 631	43 606
30 - 34	132 453	30 914
35 - 39	100 551	18 873
40 - 44	66 048	7 627
45 - 49	39 740	2 411
<b>Total</b>	<b>1 026 392</b>	<b>181 536</b>

Tableau 1.3 : Répartition des femmes ivoiriennes par groupe d'âges selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois selon le groupe ethnique

**Akan**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	187 469	1 366
15 – 19	291 409	29 952
20 – 24	241 181	45 075
25 – 29	191 771	39 259
30 – 34	164 400	32 198
35 – 39	129 663	20 102
40 – 44	100 834	8 537
45 – 49	72 349	3 460
<b>Total</b>	<b>1 379 076</b>	<b>179 949</b>

**Krou**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	56 869	556
15 - 19	89 126	9 334
20 - 24	75 599	13 290
25 - 29	59 862	11 690
30 - 34	50 793	9 402
35 - 39	41 146	5 773
40 - 44	32 493	2 433
45 - 49	23 437	1 182
<b>Total</b>	<b>429 325</b>	<b>53 660</b>

Tableau 1.4 : Répartition des femmes ivoiriennes par groupe d'âges  
selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois par **Groupe ethnique**

**Mandé du Nord**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	70 878	395
15 – 19	112 407	11 603
20 – 24	94 267	18 618
25 – 29	76 971	16 776
30 – 34	61 662	12 133
35 – 39	48 710	7 797
40 – 44	36 578	3 302
45 – 49	27 164	1 548
<b>Total</b>	<b>528 637</b>	<b>72 172</b>

**Mandé du Sud**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	41 782	424
15 - 19	68 768	9 271
20 - 24	55 709	12 171
25 - 29	44 022	10 042
30 - 34	38 940	7 996
35 - 39	30 071	4 794
40 - 44	23 761	2 036
45 - 49	17 852	996
<b>Total</b>	<b>320 905</b>	<b>47 730</b>

**Voltaïques (GUR)**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	67 165	552
15 – 19	108 516	12 851
20 – 24	96 344	21 604
25 – 29	80 442	20 155
30 – 34	67 350	15 545
35 – 39	53 360	9 579
40 – 44	40 577	4 333
45 – 49	29 667	1 840
<b>Total</b>	<b>543 421</b>	<b>86 459</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "

Tableau 1.5 : Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âges et par **Religion** selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois

**Catholique**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	125 497	699
15 – 19	202 904	17 344
20 – 24	174 035	29 905
25 – 29	132 821	25 440
30 – 34	106 067	19 434
35 – 39	83 941	12 126
40 – 44	63 689	5 095
45 – 49	42 552	1 998
<b>Total</b>	<b>931 506</b>	<b>112 041</b>

**Protestante**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	43 224	293
15 - 19	69 393	71 154
20 - 24	61 052	11 823
25 - 29	48 877	10 460
30 - 34	40 079	7 806
35 - 39	29 916	4 444
40 - 44	22 068	1 801
45 - 49	14 731	729
<b>Total</b>	<b>329 340</b>	<b>108 510</b>

1.5-B

**Musulmane**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 – 14	195 363	1 352
15 – 19	320 660	38 664
20 – 24	292 975	66 175
25 – 29	246 240	59 264
30 – 34	196 964	43 609
35 – 39	153 302	27 417
40 – 44	109 155	11 371
45 – 49	74 543	4 231
<b>Total</b>	<b>1 589 202</b>	<b>252 083</b>

**Animiste**

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	50 221	619
15 - 19	80 755	13 040
20 - 24	72 106	18 896
25 - 29	63 242	16 822
30 - 34	59 659	14 177
35 - 39	49 840	9 306
40 - 44	41 881	4 206
45 - 49	34 138	1 910
<b>Total</b>	<b>451 842</b>	<b>78 976</b>

## 1.5-C

## Sans Religion

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	87 456	870
15 - 19	140 057	17 823
20 - 24	114 016	24 811
25 - 29	90 536	21 137
30 - 34	76 055	16 113
35 - 39	58 391	9 847
40 - 44	43 663	4 287
45 - 49	31 423	2 032
<b>Total</b>	<b>641 597</b>	<b>96 920</b>

Tableau 1.6 : Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus par Niveau d'instruction par groupe d'âges selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois

## Primaire

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	204 554	1 070
15 - 19	183 533	20 459
20 - 24	153 437	30 285
25 - 29	116 909	23 950
30 - 34	71 961	13 384
35 - 39	52 328	7 249
40 - 44	32 402	2 417
45 - 49	15 614	666
<b>Total</b>	<b>830 738</b>	<b>99 480</b>

## Secondaire

Groupe d'âges	Effectif des femmes	Nombre de naissances des 12 derniers mois
12 - 14	72 692	300
15 - 19	186 549	8 577
20 - 24	122 435	14 653
25 - 29	79 803	12 285
30 - 34	62 367	9 663
35 - 39	37 516	4 433
40 - 44	23 112	1 471
45 - 49	10 159	447
<b>Total</b>	<b>594 633</b>	<b>51 829</b>

<b>Supérieur</b>			<b>Non Scolarisée</b>		
<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>	<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12 – 14	-	-	12 - 14	264 470	2 732
15 – 19	1 957	46	15 - 19	505 803	71 445
20 – 24	21 626	1 238	20 - 24	473 274	115 946
25 – 29	17 823	1 796	25 - 29	414 064	104 372
30 – 34	9 090	1 393	30 - 34	375 152	84 382
35 – 39	8 746	1 202	35 - 39	307 322	54 531
40 – 44	6 585	522	40 - 44	240 081	24 056
45 – 49	2 465	87	45 - 49	183 352	10 325
<b>Total</b>	<b>68 292</b>	<b>6 284</b>	<b>Total</b>	<b>2 763 518</b>	<b>467 789</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "

Tableau 1.7 : Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âges et par **situation matrimoniale** selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois

<b>Femmes en Union</b>			<b>Célibataires</b>		
<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>	<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12 - 14	11 691	1 628	12 - 14	525042	2396
15 - 19	253 930	66 619	15 - 19	609930	32400
20 - 24	473 469	133 163	20 - 24	285408	26711
25 - 29	471 776	125 949	25 - 29	142193	13944
30 - 34	420 424	98 613	30 - 34	76278	7353
35 - 39	330 344	60 631	35 - 39	46810	3959
40 - 44	236 255	24 801	40 - 44	30544	1710
45 - 49	157 680	9 544	45 - 49	17585	799
<b>Total</b>	<b>2 355 569</b>	<b>520 948</b>	<b>Total</b>		<b>89272</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "



**Divorcées & Veuves**

<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12 - 14	649	33
15 - 19	3204	613
20 - 24	7500	1327
25 - 29	11763	1799
30 - 34	19697	2426
35 - 39	25059	2269
40 - 44	34221	1830
45 - 49	35368	1117
<b>Total</b>	<b>137461</b>	<b>11414</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "

Tableau 1.8 : Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus du **Secteur d'activité** selon le nombre de naissances vivantes au cours des 12 derniers mois

**Primaire**

<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12-14	57 634	943
15-19	137 464	24 726
20-24	144 655	39 348
25-29	133 275	36 698
30-34	123 545	30 003
35-39	103 487	18 975
40-44	88 219	8 603
45-49	69 639	3 768
<b>Total</b>	<b>857 918</b>	<b>163 064</b>

**Secondaire**

<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12-14	5 798	30
15-19	27 436	1 583
20-24	27 980	3 004
25-29	200 047	2 565
30-34	12 338	1 716
35-39	7 186	763
40-44	4 300	235
45-49	2 199	82
<b>Total</b>	<b>287 284</b>	<b>9 978</b>

### Tertiaire

<b>Groupe d'âges</b>	<b>Effectif des femmes</b>	<b>Nombre de naissances des 12 derniers mois</b>
12-14	43 585	323
15-19	127 866	10 805
20-24	137 127	21 446
25-29	132 950	22 322
30-34	120 690	19 176
35-39	97 904	12 750
40-44	69 372	5 355
45-49	42 186	1 900
<b>Total</b>	<b>771 680</b>	<b>94 077</b>

**NB** : Effectif des femmes sans tenir compte des " non déclarés "

## **ANNEXE II : ENFANTS NES VIVANTS**

Tableau 2.1: Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le milieu de résidence

### **Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	403 404	550 026	309 527	159 750	83 905	50 197	34 246	23 125	20 357	25 784	68 946	1 729 267
1	15 319	98 117	170 061	143 294	101 212	65 617	41 717	27 563	22 237	25 584	60 779	771 500
2	5 728	19 374	64 498	91 479	91 519	69 108	47 775	32 364	25 651	23 860	53 942	525 298
3	-	6 031	17 915	42 521	61 471	55 848	43 260	30 750	24 904	17 314	37 420	337 434
4	-	480	4 810	14 942	31 491	36 555	32 793	25 098	21 366	10 366	21 819	199 720
5	-	-	503	3 962	11 985	17 827	19 860	17 051	14 739	4 808	10 367	101 102
6	-	-	-	740	3 529	7 000	9 735	9 545	8 672	2 127	4 473	45 821
7	-	-	-	82	857	2 395	4 323	4 838	4 866	889	1 910	20 160
8 & +	-	-	-	-	97	803	2 420	3 466	3 909	520	1 159	12 374

### **Abidjan ville**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	90 846	153 610	107 834	56 508	25 568	12 545	6 827	3 298	1 979	2 084	5 375	466 474
1	3 161	14 639	33 953	34 134	24 834	15 562	8 914	4 464	2 446	2 294	4 303	148 704
2	1 033	2 343	7 711	13 761	16 334	13 476	9 222	5 097	2 755	2 091	3 769	77 592
3	-	882	1 587	4 420	8 221	8 771	6 932	4 286	2 510	1 430	2 492	41 531
4	-	81	514	1 248	3 366	4 709	4 621	3 139	2 093	806	1 405	21 982
5	-	-	54	334	1 089	2 112	2 540	1 867	1 256	301	628	10 181
6	-	-	-	100	313	681	1 090	1 005	817	152	261	4 419
7	-	-	-	14	78	215	463	451	401	64	100	1 786
8 & +	-	-	-	-	20	101	232	268	251	19	52	943

### **Autres villes**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	122 815	173 062	82 283	38 070	19 333	11 339	7 046	4 522	3 743	4 818	12 040	479 071
1	3 487	19 508	36 257	31 902	22 979	14 646	8 873	5 376	4 058	4 565	10 230	161 881
2	1 201	3 290	10 978	18 014	19 672	15 821	10 145	6 466	4 744	4 065	8 953	103 349
3	-	1 157	2 701	7 415	12 159	12 034	9 281	6 111	4 460	2 933	5 672	63 923
4	-	76	734	2 347	5 701	7 651	6 594	4 870	3 872	1 609	2 893	36 347
5	-	-	71	575	2 011	3 355	3 873	3 198	2 567	679	1 319	17 648
6	-	-	-	111	574	1 297	1 814	1 707	1 399	275	489	7 666
7	-	-	-	11	113	400	736	790	721	105	244	3 120
8 & +	-	-	-	-	14	121	334	485	557	45	129	1 685

### **Ensemble Urbain**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	222 366	336 489	194 425	96 800	46 183	24 709	14 506	8 247	6 185	7 457	18 957	976 324
1	6 964	35 813	73 140	68 486	49 488	31 386	18 505	10 389	6 974	7 404	15 941	324 490
2	2 357	5 930	19 881	33 433	37 760	30 650	20 284	12 147	7 994	6 653	13 864	190 953
3	-	2 124	4 615	12 642	21 609	21 899	17 073	11 013	7 445	4 671	8 921	112 012
4	-	176	1 332	3 856	9 665	13 062	11 842	8 490	6 363	2 620	4 707	62 113
5	-	-	129	976	3 322	5 802	6 781	5 398	4 108	1 081	2 145	29 742
6	-	-	-	221	944	2 111	3 091	2 915	2 372	465	826	12 945
7	-	-	-	27	205	668	1 283	1 313	1 220	185	372	5 273
8 & +	-	-	-	-	35	239	620	815	880	69	200	2 858

**Ensemble Rural**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	181 038	213 537	115 102	62 950	37 722	25 488	19 740	14 878	14 172	18 327	49 989	752 943
1	8 355	62 304	96 921	74 808	51 724	34 231	23 212	17 174	15 263	18 180	44 838	447 010
2	3 371	13 444	44 617	58 046	53 759	38 458	27 491	20 217	17 657	17 207	40 078	334 345
3	-	3 907	13 300	29 879	39 862	33 949	26 187	19 737	17 459	12 643	28 499	225 422
4	-	304	3 478	11 086	21 826	23 493	20 951	16 608	15 003	7 746	17 112	137 607
5	-	-	374	2 986	8 663	12 025	13 079	11 653	10 631	3 727	8 222	71 360
6	-	-	-	519	2 585	4 889	6 644	6 630	6 300	1 662	3 647	32 876
7	-	-	-	55	652	1 727	3 040	3 525	3 646	704	1 538	14 887
8 & +	-	-	-	-	62	564	1 800	2 651	3 029	451	959	9 516

Tableau 2.2 : Répartition des femmes résidentes âgées de 12 ans ou plus d'âge par groupe selon le nombre d'enfants nés vivants selon la **nationalité**

**Femmes Ivoiriennes**

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	403 404	550 026	309 527	159 750	83 905	50 197	34 246	23 125	20 357	25 784	68 946	1 729 267
1	15 319	98 117	170 061	143 294	101 212	65 617	41 717	27 563	22 237	25 584	60 779	771 500
2	5 728	19 374	64 498	91 479	91 519	69 108	47 775	32 364	25 651	23 860	53 942	525 298
3	-	6 031	17 915	42 521	61 471	55 848	43 260	30 750	24 904	17 314	37 420	337 434
4	-	480	4 810	14 942	31 491	36 555	32 793	25 098	21 366	10 366	21 819	199 720
5	-	-	503	3 962	11 985	17 827	19 860	17 051	14 739	4 808	10 367	101 102
6	-	-	-	740	3 529	7 000	9 735	9 545	8 672	2 127	4 473	45 821
7	-	-	-	82	857	2 395	4 323	4 838	4 866	889	1 910	20 160
8 & +	-	-	-	-	97	803	2 420	3 466	3 909	520	1 159	12 374

**Femmes Etrangères**

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	106 471	158 335	100 775	52 885	25 759	15 001	8 234	4 688	3 511	3 292	7 558	486 509
1	3 731	32 744	69 553	57 835	35 264	21 555	11 594	6 476	4 359	3 593	6 739	253 443
2	1 343	6 094	24 356	37 813	33 732	23 836	13 978	7 815	5 063	3 267	5 590	162 887
3	-	2 101	5 891	16 301	22 121	19 545	13 081	7 695	4 851	2 272	3 671	97 529
4	-	185	1 540	5 165	10 519	11 784	9 332	6 025	3 840	1 307	1 935	51 632
5	-	-	156	1 303	3 726	5 753	5 503	3 764	2 508	598	782	24 093
6	-	-	-	241	1 045	2 152	2 608	1 959	1 350	202	297	9 854
7	-	-	-	16	240	694	1 169	1 012	774	92	116	4 113
8 & +	-	-	-	-	26	231	549	666	523	42	95	2 132

Tableau 2.3 : Répartition des femmes résidentes **Akan** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	175 565	239 748	135 713	70 185	37 034	21 706	14 469	9 454	8 016	11 248	31 303	754 441
1	7 014	40 006	69 298	59 563	43 471	28 183	17 383	10 930	8 340	10 403	26 248	320 839
2	2 653	7 682	26 190	36 604	38 149	28 789	19 762	12 767	9 738	10 201	23 755	216 290
3	-	2 428	7 344	17 070	25 303	22 862	18 063	12 741	10 143	7 888	18 051	141 893
4	-	212	2 017	6 188	13 262	15 511	14 242	10 661	9 493	5 084	11 359	88 029
5	-	-	208	1 696	5 137	7 876	8 982	7 814	7 067	2 557	5 784	47 121
6	-	-	-	331	1 572	3 201	4 517	4 576	4 318	1 203	2 601	22 319
7	-	-	-	46	400	1 128	2 128	2 430	2 635	525	1 210	10 502
8 & +	-	-	-	-	42	403	1 287	1 792	2 201	333	757	6 815

Tableau 2.4 : Répartition des femmes résidentes **Krou** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	53 002	72 465	43 152	22 521	11 879	7 473	5 265	3 453	3 080	3 869	10 839	236 998
1	2 275	12 761	21 707	18 788	13 988	9 394	6 128	4 070	3 325	3 860	9 247	105 543
2	894	2 540	7 701	11 179	11 670	9 176	6 635	4 491	3 752	3 524	8 154	69 716
3	-	831	2 217	4 938	7 502	7 115	5 718	4 054	3 531	2 508	5 544	43 958
4	-	58	641	1 828	3 768	4 491	4 208	3 282	2 926	1 524	3 020	25 746
5	-	-	64	478	1 455	2 216	2 506	2 156	1 900	658	1 424	12 857
6	-	-	-	87	400	888	1 200	1 190	1 162	292	639	5 858
7	-	-	-	12	110	284	534	588	563	109	252	2 452
8 & +	-	-	-	-	18	108	298	461	502	89	129	1 605

Tableau 2.5 : Répartition des femmes résidentes **Mandé du Nord** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	67 516	92 491	51 505	26 744	13 327	7 718	5 056	3 538	3 203	3 801	9 422	284 321
1	2 103	15 524	28 584	23 967	15 829	10 205	6 442	4 514	3 768	4 092	9 027	124 055
2	717	2 960	10 477	15 801	14 872	11 259	7 644	5 489	4 538	3 728	8 001	85 486
3	-	942	2 758	7 261	10 098	9 280	7 186	5 046	4 203	2 519	4 882	54 175
4	-	73	737	2 435	5 029	5 953	5 100	4 089	3 228	1 299	2 438	30 381
5	-	-	82	603	1 878	2 784	2 965	2 469	2 094	563	997	14 435
6	-	-	-	119	507	1 047	1 347	1 346	1 114	209	379	6 068
7	-	-	-	11	102	363	577	612	574	101	141	2 481
8 & +	-	-	-	-	14	97	261	383	389	36	79	1 259

Tableau 2.6 : Répartition des femmes résidentes **Mandé du Sud** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	39 302	53 250	27 517	13 887	8 044	4 933	3 620	2 543	2 173	2 495	6 400	164 164
1	1 536	11 952	17 840	13 700	9 938	6 318	4 268	2 839	2 362	2 601	5 941	79 295
2	540	2 500	7 431	9 392	9 310	6 715	4 725	3 425	2 643	2 284	5 239	54 204
3	-	709	2 185	4 749	6 466	5 716	4 263	3 192	2 550	1 606	3 525	34 961
4	-	35	586	1 745	3 402	3 677	3 282	2 575	2 193	960	2 002	20 457
5	-	-	62	454	1 277	1 742	1 962	1 725	1 391	374	858	9 845
6	-	-	-	71	381	652	992	896	829	145	356	4 322
7	-	-	-	5	106	237	421	480	452	61	135	1 897
8 & +	-	-	-	-	11	81	227	353	338	28	77	1 115

Tableau 2.7 : Répartition des femmes résidentes **Voltaïques** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	63 374	86 248	48 587	24 846	12 880	7 923	5 541	3 973	3 753	4 203	10 621	271 949
1	2 250	17 046	31 221	26 131	17 179	10 987	7 088	4 949	4 247	4 443	9 972	135 513
2	876	3 537	12 212	17 784	16 843	12 605	8 600	5 912	4 775	3 958	8 518	95 620
3	-	1 064	3 299	8 163	11 687	10 458	7 703	5 461	4 300	2 694	5 242	60 071
4	-	99	803	2 654	5 786	6 643	5 730	4 312	3 387	1 424	2 908	33 746
5	-	-	83	700	2 171	3 100	3 333	2 758	2 187	634	1 259	16 225
6	-	-	-	126	651	1 167	1 607	1 470	1 201	267	478	6 967
7	-	-	-	8	134	365	643	691	614	86	165	2 706
8 & +	-	-	-	-	12	110	332	458	463	33	113	1 521

Tableau 2.8 : Répartition des femmes résidentes **Non scolarisées** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	247 799	388 754	226 283	124 590	71 809	47 337	33 968	25 252	23 242	29 178	74 433	1 292 645
1	9 786	89 288	160 993	135 975	99 083	66 811	43 557	30 730	26 246	28 361	65 686	756 516
2	3 755	18 110	62 414	92 255	93 049	70 834	48 835	34 650	28 634	25 941	57 452	535 929
3	-	5 924	17 577	42 258	63 281	57 197	43 304	32 269	27 029	18 030	38 940	345 809
4	-	467	4 624	14 078	31 500	36 547	32 315	25 365	21 939	10 518	21 974	199 327
5	-	-	474	3 910	11 837	18 013	20 128	17 253	15 718	5 023	10 439	102 795
6	-	-	-	725	3 609	7 366	10 712	10 397	10 223	2 289	4 851	50 172
7	-	-	-	57	832	2 384	4 743	5 537	5 452	1 053	2 035	22 093
8 & +	-	-	-	-	89	822	2 518	3 968	4 664	701	1 397	14 159

Tableau 2.9 : Répartition des femmes résidentes du **Niveau d'études primaires** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	192 543	150 933	82 922	41 677	15 839	8 464	4 414	1 935	715	591	2 731	502 764
1	7 284	26 429	49 072	39 516	20 727	12 128	6 004	2 670	842	597	1 447	166 716
2	2 638	4 340	16 334	22 614	17 527	12 309	6 915	3 007	872	550	1 058	88 164
3	-	1 158	3 938	9 310	10 530	9 465	6 072	2 808	816	378	655	45 130
4	-	88	939	2 914	4 898	5 611	4 285	2 256	673	237	366	22 267
5	-	-	101	669	1 744	2 721	2 548	1 530	486	98	165	10 062
6	-	-	-	165	551	1 078	1 304	887	281	44	54	4 364
7	-	-	-	18	121	423	570	398	155	23	18	1 726
8 & +	-	-	-	-	18	129	288	264	117	8	19	843

Tableau 2.10 : Répartition (en %) des femmes résidentes du **Niveau d'études secondaires** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	69 520	169 902	88 969	40 256	20 395	8 892	4 035	1 543	695	460	1 668	406 335
1	2 012	13 079	25 898	25 236	20 503	11 149	5 884	2 323	949	495	711	108 239
2	659	2 162	5 706	9 920	12 681	8 819	5 600	2 347	893	389	474	49 650
3	-	832	1 236	3 162	5 712	4 971	3 808	1 844	712	235	284	22 796
4	-	71	424	839	2 133	2 292	2 066	1 121	530	109	135	9 720
5	-	-	74	257	652	894	1 049	581	286	51	49	3 893
6	-	-	-	96	210	353	430	307	133	20	15	1 564
7	-	-	-	12	68	88	155	102	69	8	7	509
8 & +	-	-	-	-	10	58	85	73	41	6	7	280

Tableau 2.11 : Répartition des femmes résidentes du **Niveau d'études supérieures** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	-	1 814	18 873	13 406	4 671	2 734	1 581	555	287	172	229	44 322
1	-	98	2 199	3 270	2 642	2 689	1 964	807	320	141	152	14 282
2	-	20	342	781	1 155	1 767	1 506	599	243	120	87	6 620
3	-	11	128	234	400	873	840	302	128	53	37	3 006
4	-	7	54	86	140	416	388	136	59	25	13	1 324
5	-	-	11	30	54	166	165	57	20	8	6	517
6	-	-	-	11	13	66	88	10	5	4	4	201
7	-	-	-	2	12	18	29	7	5	-	-	73
8 & +	-	-	-	-	3	17	24	10	1	1	-	56

Tableau 2.12 : Répartition des femmes résidentes **Célibataires** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	499 967	551 484	217 063	87 690	35 418	17 684	10 346	5 676	4 477	4 111	13 263	1 447 179
1	15 576	47 042	53 999	36 424	21 513	12 405	6 829	3 770	2 331	1 776	4 028	205 693
2	5 469	7 161	10 976	12 753	11 411	8 424	5 555	3 061	1 944	1 262	2 592	70 608
3	-	2 562	2 321	3 790	5 044	4 566	3 597	2 251	1 481	831	1 446	27 889
4	-	160	781	1 073	1 986	2 233	2 296	1 439	1 139	427	721	12 255
5	-	-	63	315	648	941	1 096	857	727	154	321	5 122
6	-	-	-	102	186	387	477	422	331	92	129	2 126
7	-	-	-	8	58	107	208	199	176	38	62	856
8 & +	-	-	-	-	10	63	140	158	165	17	48	601

Tableau 2.13 : Répartition des femmes résidentes **en union** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	6 756	127 360	156 666	95 849	52 109	30 379	18 230	11 068	8 578	15 901	26 829	549 725
1	2 102	67 859	149 772	125 107	81 011	48 643	27 166	15 637	10 789	17 607	27 624	573 317
2	540	12 929	60 751	85 364	78 032	54 153	32 800	19 266	12 665	16 844	24 989	398 333
3	-	3 040	16 179	38 850	52 424	44 728	30 434	18 617	12 742	12 520	17 738	247 272
4	-	352	3 933	13 151	26 355	28 737	22 628	15 432	11 257	7 584	10 340	139 769
5	-	-	401	3 263	9 730	14 099	13 964	10 554	7 837	3 695	5 011	68 554
6	-	-	-	579	2 856	5 415	6 744	5 980	4 724	1 592	2 157	30 047
7	-	-	-	57	667	1 873	3 148	3 151	2 754	706	944	13 300
8 & +	-	-	-	-	80	594	1 669	2 136	2 123	396	520	7 518

Tableau 2.14 : Répartition des femmes résidentes **Séparées, Divorcées ou Veuves** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 +	
0	350	1 521	2 592	2 932	3 566	3 735	4 669	4 598	5 562	8 967	35 314	73 806
1	142	1 092	2 806	3 876	5 056	5 363	6 146	5 756	7 018	9 697	34 700	81 652
2	93	366	1 469	2 806	5 133	6 025	7 166	6 991	8 214	8 916	30 940	78 119
3	-	141	439	1 423	3 394	4 634	6 503	6 660	7 659	6 177	21 189	58 219
4	-	30	149	527	1 646	3 098	4 849	5 166	6 292	3 636	12 261	37 654
5	-	-	20	127	661	1 423	2 731	3 299	4 191	1 543	5 615	19 610
6	-	-	-	52	161	514	1 267	1 748	2 368	635	2 409	9 154
7	-	-	-	10	65	189	560	892	1 314	236	987	4 253
8 & +	-	-	-	-	5	73	329	678	1 019	148	656	2 908



Tableau 2.15 : Répartition des femmes résidentes **Catholiques** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	118 129	999 265	106 665	54 519	26 889	15 187	9 420	5 611	4 097	5 546	14 240	1 359 568
1	4 371	345 936	47 293	42 069	30 038	19 908	12 305	7 039	4 882	5 395	12 068	531 304
2	1 610	215 520	15 023	22 930	24 219	19 508	13 375	8 296	5 544	5 147	10 962	342 134
3	-	132 629	3 642	9 267	14 779	14 174	11 699	7 769	5 342	3 740	7 959	211 000
4	-	76 119	1 056	2 992	6 699	8 682	8 296	6 076	4 871	2 290	4 762	121 843
5	-	38 779	124	822	2 520	4 202	4 784	4 130	3 253	1 108	2 266	61 988
6	-	17 307	-	149	705	1 556	2 334	2 165	1 895	499	957	27 567
7	-	7 611	-	18	186	531	933	1 160	1 080	212	388	12 119
8 & +	-	4 553	-	-	22	192	541	727	829	108	273	7 245

Tableau 2.16 : Répartition des femmes résidentes **Protestantes** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	40 574	57 204	34 366	17 895	9 102	5 030	3 169	1 933	1 493	1 948	5 222	177 936
1	1 530	9 480	17 695	15 262	10 826	6 678	3 955	2 335	1 569	1 879	4 697	75 906
2	624	1 773	6 548	9 503	9 381	6 631	4 417	2 682	1 920	1 837	4 132	49 448
3	-	573	1 840	4 245	6 012	5 422	3 990	2 642	1 923	1 416	3 112	31 175
4	-	58	470	1 473	3 099	3 452	3 079	2 132	1 788	888	1 862	18 301
5	-	-	54	400	1 189	1 697	1 894	1 579	1 278	470	896	9 457
6	-	-	-	74	371	699	927	860	809	179	371	4 290
7	-	-	-	13	86	225	414	413	466	79	188	1 884
8 & +	-	-	-	-	10	82	223	308	353	62	86	1 124

Tableau 2.17 : Répartition des femmes résidentes **Musulmanes** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	185 509	258 055	150 241	77 334	38 013	22 063	13 581	8 715	7 506	8 734	20 363	790 114
1	6 109	48 873	95 891	80 339	50 582	31 728	18 469	11 742	9 153	9 441	19 207	381 534
2	2 091	9 084	35 081	53 913	49 760	35 897	22 710	14 634	11 022	8 629	16 825	259 646
3	-	2 903	8 853	24 252	33 626	30 103	21 578	14 228	10 594	5 978	10 462	162 577
4	-	249	2 247	7 883	16 782	19 293	15 960	11 537	8 548	3 310	5 582	91 391
5	-	-	231	2 017	6 087	9 252	9 468	7 318	5 569	1 428	2 314	43 684
6	-	-	-	365	1 692	3 469	4 483	3 933	3 049	553	919	18 463
7	-	-	-	29	358	1 154	1 944	1 948	1 705	247	353	7 738
8 & +	-	-	-	-	41	338	962	1 251	1 148	101	230	4 071

Tableau 2.18 : Répartition des femmes résidentes **Animistes** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	47 007	59 487	31 150	16 714	10 483	7 465	5 958	4 749	4 698	6 090	17 950	211 751
1	1 880	16 268	25 018	19 717	14 420	9 745	6 724	5 251	4 890	5 815	15 350	125 078
2	784	3 498	11 312	14 954	14 665	11 040	8 207	5 918	5 456	5 403	13 427	94 664
3	-	995	3 414	7 923	10 835	9 613	7 521	5 976	5 367	4 039	9 736	65 419
4	-	80	958	2 947	5 881	6 510	6 093	4 951	4 654	2 468	5 872	40 414
5	-	-	85	780	2 405	3 386	3 873	3 525	3 471	1 262	2 986	21 773
6	-	-	-	160	749	1 401	1 977	2 133	2 061	595	1 387	10 463
7	-	-	-	19	200	497	953	1 123	1 183	238	611	4 824
8 & +	-	-	-	-	10	180	575	909	1 052	162	392	3 280

Tableau 2.19 : Répartition des femmes résidentes **Sans religion** âgées de 12 ans ou plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants

**Ensemble Côte d'Ivoire**

Enfants nés vivants	Age de la mère											Effectif total des femmes
	12 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 & +	
0	81 527	109 112	56 607	28 963	16 096	10 063	7 100	4 806	4 452	4 868	13 258	336 852
1	3 576	23 863	36 910	28 771	19 674	12 264	7 930	5 324	4 418	4 743	11 390	158 863
2	1 311	4 828	14 792	19 149	18 081	12 911	8 674	5 987	4 828	4 229	9 951	104 741
3	-	1 395	4 328	9 233	12 323	10 673	7 637	5 338	4 626	3 064	6 709	65 326
4	-	101	1 086	3 356	6 485	7 145	5 782	4 380	3 696	1 894	3 786	37 711
5	-	-	116	854	2 420	3 364	3 535	2 862	2 493	755	1 749	18 148
6	-	-	-	159	747	1 358	1 750	1 647	1 497	332	740	8 230
7	-	-	-	12	183	450	817	815	808	126	315	3 526
8 & +	-	-	-	-	30	161	438	643	724	95	191	2 282